

Téhéran envisage de déclarer l'état d'urgence

PARIS (d'après AP et AFP) — Le conseil de la révolution iranienne a envisagé hier de déclarer l'état d'urgence économique et un programme d'austérité, à la suite des sanctions prises la veille par le président des États-Unis, dont les plus spectaculaires sont la rupture des relations diplomatiques et l'embargo commercial quasiment total.

Le président iranien, M. Abolhassan Banisadr, a déclaré notamment à la population: «Si vous voulez vivre, il faut produire et travailler...»

Ces propos inquiètent contrastent avec ceux de l'ayatollah Khomeiny, qui a affirmé que les sanctions annoncées par le président Carter n'auraient aucun effet sur le sort des 50 otages de l'ambassade

américaine — détenus depuis 157 jours — et constituent un «bon signe», car elles signifient que le gouvernement américain a perdu tout espoir de restaurer son contrôle sur l'Iran.

Les gouverneurs de province se sont réunis en session extraordinaire avec le conseil de la révolution et ont proposé de déclarer l'état d'urgence. M. Hassan Habibi, porte-parole du conseil, a déclaré qu'une guerre sainte pour des restrictions était à l'étude. Ce programme comprendrait une limitation de la consommation et un blocage des salaires.

Il faut que les Iraniens se rendent compte qu'en prenant cette dernière série de représailles économiques et diplomatiques, le président Carter parle sé-

rieusement, a déclaré M. Banisadr dans une interview à la radio de Téhéran. «Je le dis au pays: c'est une guerre... Je vous avertis, si vous voulez vivre, il faut produire et travailler.»

Le communiqué publié à l'issue de la réunion du conseil élargi déclare notamment que «le gouvernement américain se sert de l'affaire des otages pour justifier les attaques ouvertes lancées contre notre pays.»

«Le président américain essaye d'utiliser cette affaire pour masquer les intentions impérialistes de son gouvernement. Nous savons, et les événements de l'année passée l'ont clairement montré, que la question essentielle pour le gouvernement américain n'est pas la détention des

otages, mais la révolution islamique.»

Le communiqué ajoute qu'une épreuve de force décisive est maintenant engagée entre l'Iran et un gouvernement agressif et cupide. «En Iran même, les mercenaires et les éléments contre-révolutionnaires à la solde de l'Amérique vont aller encore plus loin dans leurs projets destructeurs et vont essayer d'imposer un blocus total à la nation iranienne,» poursuit le communiqué.

L'ayatollah Khomeiny a également lancé un appel aux «nobles pays islamiques», pour qu'ils se débarrassent du président égyptien Sadate et du président irakien Saddam Hussein. On sait que le président Sadate a accueilli l'ex-chah et que le différend qui oppose le gouverne-

ment du président Hussein à Téhéran s'est aggravé ces jours derniers.

Radio-Téhéran a déclaré qu'à la suite des nouvelles sanctions annoncées par Washington et des incidents avec l'Irak, les bases aériennes et navales du Golfe persique avaient été mises en état d'alerte. La radio a annoncé que les gardiens de la révolution avaient été rappelés dans les îles de Fars, Bushehr et Kharg et que les Iraniens s'étaient déclarés prêts à se battre et faire le sacrifice de leur vie.

Le président Abolhassan Banisadr a lancé hier soir, dans un discours radiodiffusé, un appel à l'unité du peuple iranien à qui il a demandé de participer à une «marche gigantesque à travers tout le pays vendredi prochain» pour soutenir

l'action gouvernementale.

Entre-temps, les États-Unis ont demandé à tous leurs alliés, «y compris la France», de s'associer rapidement aux mesures prises par le président Jimmy Carter pour isoler l'Iran, a confirmé, hier, le département d'État.

Le porte-parole du département d'État, M. Hodding Carter, a déclaré que Washington «espère que ses amis et alliés comprendront la sagesse d'une approche commune». Une action concertée contre l'Iran, «qui a rejeté toute possibilité d'une solution négociée de l'affaire des otages américains de Téhéran, fera comprendre aux Iraniens la gravité de la situation», a-t-il ajouté.

Voir page 10: Téhéran

En consultation avec ses alliés

Ottawa songe à d'autres mesures contre Téhéran

par Michel Vastel

OTTAWA — Tout en félicitant le président des États-Unis, M. Jimmy Carter, pour «la diplomatie et la maîtrise de soi» dont il a fait preuve dans son traitement de l'affaire iranienne, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déclaré hier que le Canada était en pourparlers avec ses principaux alliés, et qu'il envisageait l'application éventuelle d'autres mesures envers l'Iran si ce pays continue de défier la coutume et le droit internationaux en gardant prisonniers les diplomates américains.

Le bureau du premier ministre a annoncé que M. Trudeau avait été informé, jeudi soir dernier, de l'intention du président Carter de rompre les relations diplomatiques des États-Unis avec l'Iran et d'adopter d'autres mesures de rétorsion.

Dans une longue lettre remise au président Carter au cours du week-end, M. Pierre Trudeau dit «comprendre la décision du président Carter et le sentiment d'outrage que celui-ci ressent face à l'incarcération continue des otages sans dénouement prévisible à court terme».

Le président des États-Unis a annoncé lundi soir que toutes relations diplomatiques seraient interrompues avec l'Iran, laissant 24 heures aux diplomates iraniens pour quitter la capitale américaine. Le président Carter annonçait en outre un embargo presque total sur les exportations américaines vers l'Iran ainsi qu'un inventaire des avoirs iraniens aux États-Unis afin de dédommager les otages, leurs familles et d'autres plaignants.

Tant dans l'entourage du premier ministre que du secrétariat d'État aux Affaires extérieures, on laissait entendre hier soir que les pays consultés par le Canada appartiennent notamment au groupe des Sept — Allemagne de l'Ouest, Grande-Bretagne, Italie et Japon, en plus des États-Unis et du Canada — auxquels quelques pays comme la Nouvelle Zélande et l'Australie ont été ajoutés, compte tenu des relations étroites du Canada avec eux.

Les pourparlers se font surtout via les ambassades canadiennes à l'étranger mais il ne semble pas qu'une décision soit prise au moins avant que le président Carter n'arrive à une phase encore plus sévère de mesures de rétorsion contre l'Iran. On précise d'ailleurs que le président Carter n'a pas formellement demandé au Canada de prendre des mesures contre l'Iran.

Pour l'instant, le Canada ne peut entreprendre d'actions bien spectaculaires. L'ambassade du Canada à Téhéran est fermée depuis le 28 janvier 1980, alors que les diplomates canadiens fuyaient Téhéran en compagnie de six diplomates américains recueillis dès les premiers jours de la crise. Depuis le rapatriement de tout le corps diplomatique canadien, les relations d'affaires sont quasi interrompues et les livraisons de pétrole avaient été coupées, par l'Iran, dès le mois de décembre. Le premier ministre M. Trudeau, a rappelé hier que «l'ambassade du Canada à Téhéran ne sera rouverte qu'après la libération des otages» américains. Entre-temps, c'est l'ambassade du Danemark à Téhéran qui se charge des quelques affaires consulaires en cours et les visas d'immigration vers le Canada ne sont accordés, sur rendez-vous, que par l'ambassade du Canada au Koweït.

En fait, depuis deux mois, seuls quelques étudiants qui avaient déjà terminé toutes les formalités administratives avant la fermeture de l'ambassade canadienne en Iran ont été accueillis au Canada.

On n'évoque pas non plus à Ottawa, pour l'instant, la possibilité d'expulser les diplomates iraniens en poste à Ottawa. Ils ne sont que trois de toute manière alors

Voir page 10: Ottawa



Le Comité des Québécois pour le NON faisait connaître hier à Montréal les noms de ses 300 membres et son manifeste commun en faveur du maintien du lien fédéral. Entourent le président du Comité, M. Claude Ryan, trois des quatorze autres membres de l'exécutif: MM. Gérard-D. Lévesque, Jean Chrétien et Michel LeMoignan. (Photo LE DEVOIR)

Le comité du NON sera accessible gratuitement à tout Québécois

À son tour le Comité des Québécois pour le NON s'est formé hier. Il ne comprend point 60 membres comme prévu initialement, mais 300 membres et tout Québécois pourra en faire partie.

Le Comité pour le NON, provisoire jusqu'à hier et formé à ce titre des seuls députés libéraux et indépendants (moins M. Rodrigue Biron) de l'Assemblée nationale, s'est réuni hier à Montréal afin d'arrêter sa structure et d'approuver le texte d'un manifeste commun, endossé par les diverses formations politiques fidèles au fédéralisme qui composent le Comité.

Il importe de noter que deux représentants élus seulement représentent au Comité du NON la députation fédérale, soit le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, et le président de la Chambre des

communes, Mme Jeanne Sauvé. Quelques sénateurs en sont également, dont le président du Sénat, M. Jean Marchand, MM. Jacques Flynn et Arthur Tremblay (conservateurs), Carl Goldenberg et Mme Yvette Rousseau (libéraux).

D'ici à quelques jours, les dirigeants du Comité du NON inviteront le président et l'organisateur en chef du comité équivalent dans chacun des 110 comités du Québec à faire partie d'embellie du grand corps national. Enfin, tout électeur désireux d'en devenir membre pourra le faire gratuitement dans son comité en faisant la demande d'une carte d'adhésion.

Le Comité s'est donné hier un exécutif de 15 membres. Le président, M. Claude Ryan, est entouré de trois vice-présidents, MM. Gérard-D. Lévesque,

leader de l'opposition officielle à Québec, Michel LeMoignan, chef intérimaire de l'Union nationale, et Camil Samson, chef des Démocrates-créditistes.

Les autres membres de l'exécutif sont MM. Jean Chrétien, Jean-Claude Danseur, président du Parti libéral du Canada, section Québec, Alex Paterson, coprésident du Comité d'action positive (un groupe d'unité canadienne) Mme Thérèse Lavoie-Roux, MM. Julien Giasson et John Ciaccia, députés libéraux à Québec, Serge Fontaine, président de l'Union nationale et député de Nicolet-Yamaska, Claude Dupras, représentant du Parti conservateur du Canada, Mme Sheila Finestone, directrice des Services de protection de la jeunesse de la région de Montréal, le Dr Augustin Roy, p.-d.g.

de la Corporation des médecins du Québec, M. Louis Rémillard et l'agent officiel, M. Jean Pierre Roy.

Les deux anciens premiers ministres libéraux du Québec, MM. Jean Lesage et Robert Bourassa, ne font pas partie du Comité des Québécois pour le NON. Ils s'en expliqueront publiquement et conjointement au cours d'une rencontre avec la presse à Québec la semaine prochaine.

Parmi les «personnalités» publiques qui font partie du Comité, notons quelques artistes: Paul Berval, Jehane Benoit, Émile Genest, Claire Gagnier, Jeanine Beaubien, Édouard Remy, Claude Blanchard, Jacques Desrosiers (Patof), Yolande Dulude, Nicole Germain, Diane Juster, Robert Lapalme, Jérôme Lemay

Voir page 10: Comité

Blakeney prédit l'échec du projet du Parti québécois

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, s'est dit convaincu hier que la souveraineté-association proposée par le Parti québécois était vouée à l'échec, parce qu'on croit à tort qu'il est possible de réaliser en même temps la souveraineté politique du Québec et l'association économique avec le Canada.

Pour M. Allan Blakeney, un vote affirmatif au référendum ne signifiera pas que les neuf autres provinces voudront négocier l'association. Au contraire, plusieurs Canadiens diront: «Ils se sont prononcés en faveur de la souveraineté. Tant mieux et bonne chance».

Devant le Board of Trade de Montréal, M. Blakeney a déclaré qu'il appartenait aux Québécois seuls de décider de leur avenir politique, mais il les a mis en garde contre la tendance à penser que l'association économique pouvait se faire.

Tout d'abord, a expliqué le premier ministre de la Saskatchewan, aucun gouvernement n'a le mandat de négocier avec le Québec. Le gouvernement fédéral ne peut pas représenter le pays, parce que la moitié des députés sont du Québec et ne siègent plus aux Communes. Et «les gouvernements provinciaux n'ont pas le mandat ou l'autorité pour s'occuper de questions essentiellement nationales».

Voir page 10: Blakeney

AU SOMMAIRE

■ Débrayage des médecins internes et résidents de 12 hôpitaux.

— page 2

■ La CTCUM desservira le West Island en novembre.

— page 3

■ Le Nicaragua devant les défis de la reconstruction.

— page 5

■ L'appel aux femmes: un éditorial de Lise Bissonnette.

— page 8

■ Québec OSE pour un autre douze mois.

— page 11

■ Les 10,000 commencent à désespérer à La Havane.

— page 14

Queen's Park reconnaîtrait la validité du OUI mais la souveraineté-association ne serait pas une solution de rechange pour Davis

par Patricia Dumas

TORONTO — Bien qu'il soit convaincu que les fédéralistes gagneront la bataille référendaire, le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, ne pourrait refuser de reconnaître la validité d'un vote pour le OUI.

Par contre, M. Davis a expliqué, au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR, que quel que soit le résultat du référendum, la souveraineté-association ne sera jamais une alternative pour l'Ontario. Je ne peux tout simplement pas le concevoir. Je vois, comme alternative, d'importants changements constitutionnels. Je dis aussi souvent et aussi clairement que possible que le statu quo n'est pas l'alternative à la souveraineté-association.

Pourant, il ne faudra pas s'attendre à ce que l'Ontario publie un ensemble de propositions de réforme constitutionnelle comme l'ont fait l'Alberta, la Colombie-

Britannique et le Québec, et comme le feront bientôt la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. M. Davis parle de «positions» de l'Ontario par opposition à un ensemble de propositions et considère que les positions de l'Ontario ont été consensuelles depuis qu'il a pris le pouvoir en 1971. Il dit même que les propositions des autres provinces «sont de bien des façons semblables à celles de l'Ontario».

M. Davis voit deux dimensions dans la participation de sa province au débat sur la réforme constitutionnelle: «D'un côté, mon gouvernement a fait connaître ses positions au cours des conférences sur la constitution; et d'un autre côté mon gouvernement a rendu disponibles à toutes les autres provinces les rapports de notre Comité consultatif de la confédération. En fait, de nouvelles propositions présentées récemment dans une province sœur ressemblent beaucoup aux rapports de notre comité consultatif». M. Davis a refusé de dire de quelles nouvelles proposi-

tions il était question, prétendant en souriant qu'il ne se souvenait pas de quelle couleur était le livre. Ce qui est important pour l'Ontario dans le processus de réforme constitutionnelle c'est que «personne ne s'y engage avec des points de vue durs et arrêtés. Nous devons faire des concessions mutuelles».

Le premier ministre de l'Ontario tient pour fondamentale dans les discussions futures la redistribution des richesses: «Je veux qu'on reconnaisse que lorsque la formule de péréquation a été établie il y a quelques années, ou du moins le principe, le concept des revenus en provenance des ressources naturelles n'y a pas réellement été inclus, parce qu'à ce moment-là ils ne semblaient pas vraiment importants. L'escalade dans les prix du gaz et du pétrole a, je crois, mené à une situation où l'approche traditionnelle n'est plus appropriée au Canada... C'est un problème fondamental que je continuerai

Voir page 10: Queen's Park



M. Bill Davis

Articles religieux

Desmarais & Robitaille
60 ouest, rue Notre-Dame
845-3194

Rôtisserie
Au Poulet Doré
340 est. rue
Sainte-Catherine
288-2441
près de Saint-Denis

AFFAIRES SOCIALES

■ Douze nouveaux CLSC

Douze nouveaux Centres locaux de services communautaires seront implantés au cours de la prochaine année dans des régions rurales et semi-urbaines. Ce sont les Conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS), de concert avec le ministère des Affaires sociales qui déterminent les lieux d'implantation de ces CLSC. LE DEVOIR a appris de source autorisée qu'ils seront situés à Amqui et Sainte-Anne-des-Monts, Alma et Dolbeau, Saint-Pascal-de-Kamouraska, Thetford-Mines, Sainte-Marie-de-Beauce, Charlebourg, Temiscouata, Bois-Francs (Victoriaville), Saint-Jovite, Sainte-Agathe et Berthier. Les fonds nécessaires à la création de ces CLSC ont été prévues au dernier budget du ministre des Finances, soit \$3,3 millions. Une somme équivalente a été également prévue au budget Parizeau pour améliorer les services d'un certain nombre des 81 CLSC existants.

■ Campagne de l'AQDM: «Donnez l'heure»

L'Association du Québec pour les déficients mentaux (AQDM) tiendra sa campagne de souscription et d'information du 21 au 24 avril sous la présidence de Me Jacques Mongeau, président général de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. Durant ces trois jours, les responsables tenteront de sensibiliser le public sur les besoins des quelque 186,000 personnes déficientes mentales du Québec, d'une part, et recueilleront des fonds nécessaires à la recherche et à la réalisation de programmes de recherche et d'amélioration de la vie, d'autre part.

Sous le thème «Donnez l'heure» dans le sens de prendre le temps requis pour se renseigner sur la déficience mentale, l'AQDM espère rejoindre particulièrement les enseignants en leur fournissant la documentation pertinente qu'ils pourront diffuser à leur tour à leurs élèves et leurs étudiants.

Plusieurs groupements et organismes ont assuré les organisateurs de la campagne de leur collaboration: outre la Fédération des commissions scolaires, The Quebec Association of Protestant School Boards, Les institutions d'enseignement privé élémentaires et secondaires, la Fédération des caisses populaires Desjardins, le ministère de l'Éducation, Radio-Québec, les Postes du Canada, Loto-Québec et plusieurs médias d'information.

■ Nouveaux services d'urgence dentaire

Les dentistes du Montréal métropolitain offrent à la population un service dentaire d'urgence disponible tous les samedis et dimanches, de 9 h à 17 heures. Pour en bénéficier, il suffit de composer 376-6757 et un message enregistré indiquera les noms et numéros de téléphone des dentistes disponibles. Le client communique lui-même avec le dentiste de garde dans sa région et si nécessaire, un rendez-vous est fixé.

Une affiche annonçant le service a été distribuée auprès de 2,200 médecins omnipraticiens, 650 dentistes, 625 pharmaciens ainsi que dans une trentaine d'hôpitaux, de Centres de services sociaux et de CLSC établis sur le territoire comprenant l'île de Montréal, l'île Jésus et les villes de la Rive-Sud. Le service est approuvé par l'Association des chirurgiens dentistes du Québec.

■ À la recherche de sujets «migraineux»

Deux chercheurs de McGill sont à la recherche de femmes âgées entre 20 et 55 ans chez qui un neurologue a posé un diagnostic de migraine pour participer à un programme thérapeutique de recherche fondé sur de nouvelles méthodes de rétroaction biologique et de techniques de relaxation.

Il s'agit de MM. Michael Feuerstein et Hal Myers, de l'Institut Allan Memorial qui poursuivent leurs travaux sur les caractéristiques psychophysiologiques des femmes migraineuses. Leur but est de mettre au point un mode de traitement efficace qui tienne compte des aspects physiologiques et psychologiques du mal de tête de type migraineux.

Les femmes qui ne souffrent jamais de maux de tête peuvent également participer à ce projet. Les chercheurs espèrent que la comparaison des réactions entre les deux catégories leur permettra de déterminer comment différents facteurs de stress agissent chez une personne donnée pour déclencher une migraine.

La participation au programme se fait essentiellement sur une base volontaire. L'équipe de recherche offrira cependant aux femmes atteintes de migraine une évaluation globale de leur problème, de même qu'un programme thérapeutique visant à leur enseigner comment venir à bout de leurs maux de tête. Les femmes non atteintes recevront une évaluation globale de leurs réactions au stress. Renseignements: M. Feuerstein au 392-4701 ou M. Myers au 842-1231, poste 1625-1627.

■ Manoir McDonald: \$70,000 en un jour!

La campagne d'un jour menée le 26 mars dernier dans tous les établissements McDonald du Québec a permis à la Fondation des amis de l'enfance de recueillir \$70,123 qui serviront à la réalisation du Manoir Ronald McDonald. Cette résidence sera destinée aux parents d'enfants atteints de maladies sérieuses et traitées à l'hôpital Sainte-Justine.

Selon le président de la fondation, M. Jacques Baribeau, les travaux de construction pourraient commencer dès le mois d'août prochain. On sait que les concessionnaires McDonald du Québec se sont engagés à verser une somme de \$500,000 pour mener à terme la construction du Manoir Ronald McDonald, érigé tout à côté de Sainte-Justine. Le manoir, avec ses 20 chambres et salons aménagés en style résidentiel, ouvrira ses portes vers la fin de 1980 pour accueillir en priorité les parents d'enfants traités dans l'institution et résidant à l'extérieur de Montréal.

■ Terminologie des rentes de retraite

Le 29e cahier de l'Office de la langue française porte sur la «Terminologie des rentes de retraite» et est l'œuvre de Louis-Paul Béguin, titulaire de la chronique «Au fil des mots» au DEVOIR, et Lucien Forgues, spécialiste en études linguistiques à la Sun Life du Canada.

«La terminologie particulière des rentes de retraite se doit d'être claire et précise», souligne M. Gill Fortier, président de la Régie des rentes du Québec dans l'avant-propos du 29e cahier. Elle doit également être exacte.

«La normalisation suggérée dans le cahier permettra à tous les rédacteurs de ce domaine d'utiliser le même vocabulaire, un progrès très intéressant au plan linguistique.

■ Déprimés anonymes: un nouveau groupe

Le CLSC Saint-Hubert a mis sur pied une association d'entraide pour personnes déprimées et veut regrouper à travers le Québec ceux et celles qui ont déjà vécu une dépression nerveuse et qui s'en sont sortis, et d'autres qui sont actuellement aux prises avec l'anxiété, la perte de confiance en eux-mêmes, le sentiment que la vie est pénible... Pour renseignements: 676-7761.

■ Prévention de l'empoisonnement chez l'enfant

Le ministère des Affaires sociales et le Centre de toxicologie du Québec ont lancé récemment un diaporama intitulé «La prévention de l'empoisonnement chez l'enfant».

Ce diaporama d'une durée de treize minutes illustre les dangers auxquels sont exposés les jeunes enfants à la maison. On y observe deux bambins explorant une maison d'apparence anodine mais qui contient pourtant des pièges fort dangereux pour les tout-petits.

On dénombre pas moins de 10,000 cas d'empoisonnement chez les jeunes enfants chaque année au Québec. Ils sont reliés à l'ingestion de substances toxiques comme les produits d'entretien ménager, les médicaments, les herbicides, les pesticides, etc.

Le diaporama a été réalisé par la Direction des communications du ministère des Affaires sociales, en collaboration avec le Centre de toxicologie du Québec dont le directeur, le Dr Albert Nantal, qui en a conçu le scénario. Des copies du diaporama seront expédiées sous peu aux trois centres anti-poison du Québec et aux 32 départements de santé communautaire. Un dépliant également intitulé «La prévention de l'empoisonnement chez l'enfant» est disponible gratuitement pour le grand public. On peut l'obtenir en écrivant au Service de la production, direction des communications, ministère des Affaires sociales, 845, avenue Joffre, Québec, G1S 3L8. Au téléphone (418) 643-1640.

5 mois de prison à l'ex-felquiste Alain Allard

L'ex-felquiste Alain Allard, maintenant âgé d'une trentaine d'années, a éclopé hier d'un total de cinq mois de prison, dont trois mois d'incarcération franche, et de 60 jours de prison, à être purgés de façon discontinue à raison de 30 fins de semaines, débutant la première fin de semaine suivant la date d'expiration de sa première sentence.

Le 15 février dernier, soit quelque temps après son retour d'exil à Cuba, où il avait séjourné une dizaine d'années, Allard avait reconnu avoir déposé deux bombes de fabrication domestique, le 14 octobre 1968, l'une au Club de Réforme, où se réunissaient des membres du Parti libéral, et l'autre au Club Renaissance, lieu de rencontre des membres de l'Union nationale. Dans les deux cas, l'engin n'avait pas explosé.

Allard avait reconnu être l'auteur d'un autre attentat à la bombe, le 22 septembre 1968, dans un magasin de la Société des alcools, rue Sherbrooke est, où, cette fois, la détonation s'était produite mais n'avait causé que de légers dégâts.

Le 15 février dernier, se référant à un jugement rendu par le juge en chef Yves Mayrand, de la Cour des sessions, dans le cas de Jean-Pierre Charette, qui avait reconnu être le complice de Allard dans ces attentats, le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Bonin, parlant de la parité des sentences pour un même délit, a suggéré une sentence suspendue dans les deux cas où les bombes n'ont pas explosé et un emprisonnement de six mois (comme avait eu Charette) pour le crime où des dommages ont été causés.

Quant à Me Pierre Poupard, qui représentait Allard, il avait réclamé une sentence suspendue pour les trois délits, faisant valoir que la situation de son client était différente de celle de Charette, étant donné que son épouse, qui est Cubaine, n'avait pas encore le statut d'immigrante reçue et que de la laisser à son sort pourrait lui causer certains ennuis, de même qu'à leur fillelette de cinq ans qui n'a pas la citoyenneté canadienne.

En imposant sa sentence hier, le juge Jacques Lessard a souligné que le plaidoyer de culpabilité de Allard ne portait pas sur un incident unique, mais sur la répétition du même acte, ce qui correspond à la récidive. Selon lui, chaque offense criminelle doit donc comporter distinctement une sanction selon que les circonstances justifient l'appréciation.

«C'est dans les modalités de celles-ci que le tribunal, dit-il, croit parvenir à l'imposition de peines qui soient les plus

justes et les plus équitables, tout en évitant de stigmatiser l'accusé au point de le rejeter au banc de la société, ce qui en soit serait contraire à l'intérêt public même. Tout en répondant aux critères impératifs des sentences, celles envisagées et imposées ici sont de nature à permettre à l'accusé d'assurer à court terme la subsistance de sa famille et d'éviter l'expulsion de leur pays d'adoption. Au surplus, de conclure le juge Lessard, l'impérieuse nécessité de réconcilier l'accusé avec la société à laquelle il accepte maintenant de s'intégrer me conduit vers une solution où, sans qu'il y ait divergence de vue à l'égard de toutes autres décisions de ce même tribunal, la justice peut être valablement rendue.»

Dans le cas où la bombe a explosé, la sentence est donc de 90 jours de prison, en plus d'une ordonnance de probation de deux ans, et pour les deux autres chefs d'accusation, 30 jours d'emprisonnement pour chacun, à être purgés consécutivement à raison de 15 fins de semaine pour chacun.

Les médecins internes et résidents en journée d'étude dans 12 hôpitaux

Quelque 650 médecins internes et résidents de douze hôpitaux universitaires francophones de Montréal tiennent aujourd'hui une session d'étude de douze heures pour protester contre la lenteur des négociations. Demain, ce sera au tour de 150 de leurs confrères de Sherbrooke de déclencher un arrêt de travail et vendredi, celui des 375 membres de la Fédération des médecins internes et résidents du Québec (FMIRQ) dans la région de Québec.

Les négociations des 1,800 médecins internes et résidents avec l'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ) et le ministère des Affaires sociales (MAS) sont interrompues depuis le 11 mars dernier. Le litige porte principalement sur le dossier salarial et les horaires de travail.

Selon Danielle Bombardier, directeur administratif de la FMIRQ, cette catégorie de salariés est la moins bien rémunérée du secteur hospitalier, compte tenu du nombre d'heures consacrées chaque semaine aux tâches quotidiennes et aux gardes de soir et nuit. Ce travail s'accomplit dans les centres hospitaliers à vocation d'enseignement universitaire.

Le CTC va être tolérant envers la FTQ (McDermott)

OTTAWA (PC) — M. Dennis McDermott a reconnu, hier, que le Congrès du travail du Canada se montrait plutôt tolérant à l'égard de la Fédération des travailleurs du Québec, à cause principalement du climat politique dans cette province.

«Nous n'avons pas besoin d'un affrontement avec le Québec, particulièrement à ce

moment», a expliqué le président du CTC dans une interview.

M. McDermott commentait ainsi la lettre de démission de M. Ken Rose, vice-président canadien de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE) et l'un des six vice-présidents du CTC. M. McDermott a qualifié sa démission de regrettable, mais il a ajouté qu'il comprenait son geste.

En démissionnant, M. Rose a blâmé le CTC pour la façon dont il avait agi avec la FTQ au sujet de syndicats d'électriciens qui ont quitté la FIOE.

M. McDermott a rappelé que cette affaire remontait à 11 ans en arrière et que, techniquement, le CTC aurait pu prendre des mesures de sanction contre la FTQ. Mais, a poursuivi le président du CTC, le différend n'est pas aussi simple que M. Rose le laisse entendre.

En réalité, certains syndicats d'électriciens, a-t-il précisé, ont été expulsés de la fraternité, tandis que d'autres ont quitté volontairement.

En démissionnant, M. Rose a blâmé le CTC pour la façon dont il avait agi avec la FTQ au sujet de syndicats d'électriciens qui ont quitté la FIOE. M. McDermott a rappelé que cette affaire remontait à 11 ans en arrière et que, techniquement, le CTC aurait pu prendre des mesures de sanction contre la FTQ. Mais, a poursuivi le président du CTC, le différend n'est pas aussi simple que M. Rose le laisse entendre.

EUROPCAR
«L'Europe en automobile»
Plan schéma-rachat - location
Citroën - Renault - Simca - Peugeot - etc...
Ventes hors taxes
Marques européennes
Location
caravanes - campers
Permis de conduire international
Billet avion-air auto
EUROPCAR 1176 rue Drummond,
Montréal, Tél.: 861-0200
Permis 1386252-0280

Vous êtes pour le OUI?
MÉOUI, je suis fonctionnaire provincial.
Pour moi, la victoire du OUI et la Souveraineté Association cela veut dire:
1- La PARITÉ de salaire avec les fonctionnaires fédéraux soit, 10 à 15% d'augmentation.
2- Des chances d'avancement doublées.
3- La satisfaction de travailler au sein d'une fonction publique québécoise UNIFIÉE, donc beaucoup plus efficace et qui rend de bien meilleurs services aux QUÉBÉCOIS.
Voilà pourquoi je voterai OUI.
Le comité FONCTIONNAIRES QUÉBEC OUI.



Ce citoyen de Beaver Dam (Wisconsin), après le passage d'une tornade, a pu réintégrer ce qui restait de sa maison mobile et découvrir que le téléphone fonctionnait encore. Il en a donc profité pour appeler sa compagnie d'assurances afin d'y faire la réclamation d'usage. (Photolaser AP)

DES QUATRE COINS DU PAYS

■ Ce n'est pas le Pérou

Les Cubains qui ont envahi les terrains de l'ambassade péruvienne à La Havane, désireux d'émigrer au Pérou n'ont formulé aucune demande visa auprès de l'ambassade du Canada. C'est ce qu'a expliqué hier un porte-parole du ministère des Affaires extérieures en précisant que pour le moment il s'agissait d'une affaire entre Cuba et le Pérou. Ce porte-parole a ajouté qu'il ignorait quelle serait la réaction d'Ottawa si ces Cubains, une fois arrivés au Pérou, formulaient des demandes auprès de l'ambassade canadienne pour venir au Canada.

■ Vice-président au CRTC

M. Réal Therrien vient d'être nommé vice-président du Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes (CRTC). Le ministre des Communications, M. Francis Fox, qui a annoncé la nomination hier, a souligné que le choix de M. Therrien à ce poste était «idéal» en raison de sa vaste expérience au sein du CRTC. M. Therrien, âgé de 53 ans, est l'unique « survivant » du premier Conseil formé en 1968 pour réglementer la radiodiffusion. Il succède à la vice-présidence à M. Jean Fortier, qui a été nommé directeur général de l'Institut québécois du cinéma. Le reste encore trois postes vacants au sein du CRTC, deux à temps plein et un à temps partiel.

■ Une décision longuement mûrie

Le gouvernement ne décidera pas avant plusieurs jours s'il doit emboîter le pas aux États-Unis et imposer des sanctions économiques à l'Iran. C'est ce qu'a laissé entendre un porte-parole du ministère des Affaires extérieures hier, en précisant que le titulaire du portefeuille, M. Mark MacGuigan, était en vacances au Mexique et qu'il ne pourrait donc prendre de décision à ce sujet avant lundi prochain, date de l'ouverture de la session. Le Canada n'a imposé aucune sanction économique à l'Iran depuis le départ du chah en 1979.

■ Un monument à Diefenbaker

Un rapport préparé par l'ancien chef de cabinet de M. John Diefenbaker, à la demande du gouvernement conservateur de

la santé qui bénéficient d'une semaine de 35 heures.

Les hôpitaux touchés par le débrayage aujourd'hui sont les suivants: Maisonneuve-Rosemont, Sainte-Justine, Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Louis-H. Lafontaine, Institut de cardiologie, Verdun, Rivière-des-Prairies, Institut de réadaptation, Sacré-Coeur (Albert Prévost), la Cité de la santé de Laval.

Les médecins internes et résidents du secteur anglophone

sous la juridiction de l'Université McGill feront connaître sous peu leur décision quant au moment choisi pour se joindre au mouvement de protestation. Ce mouvement pourrait prendre de l'ampleur le 14 avril, date choisie pour une grève générale illimitée si aucun progrès notable n'intervient dans le dossier d'ici là. Notons toutefois que les heures de garde la nuit seront assumées par les internes et résidents d'ici là.

M. Joe Clark, suggère qu'un monument à la mémoire de M. John Diefenbaker soit érigé sur la colline parlementaire, de préférence à proximité de l'édifice central. Le rapport de M. Keith Martin recommande au gouvernement libéral actuel d'accepter le legs de la résidence de M. Diefenbaker dans le quartier de Rockliffe Park, à condition d'en faire un musée, même si ce musée ne devait être ouvert au public qu'une seule journée dans l'année.

■ Congé au Nouveau-Brunswick

Quelque 3,000 employés de soutien des écoles du Nouveau-Brunswick ont entrepris hier leur première journée de débrayage, et de nombreux écoliers ont bénéficié d'un congé inattendu. Des chauffeurs d'autobus scolaires, des employés de bureau, des concierges et des préposés à l'entretien, membres du Syndicat canadien de la fonction publique ont déclenché la grève suite au refus du Conseil du trésor de la province d'accepter un rapport de conciliation recommandant un contrat collectif de deux ans. La conciliation avait suivi neuf mois de négociations infructueuses. Les écoles qui sont restées ouvertes hier ne pourront accueillir des élèves pendant longtemps, si les préposés à l'entretien ne rentrent pas au travail.

■ Un président imperturbable

Après 12 années en politique, j'ai la peau trop épaisse pour être blessé par les critiques qu'on peut formuler à mon sujet, a rétorqué hier à ses détracteurs le député conservateur de Hamilton Ouest, M. Lincoln Alexander, qui a été nommé la semaine dernière à la présidence de la Commission des accidents de travail de l'Ontario. J'ai accepté ce poste, a-t-il expliqué, parce que j'avais décidé de ne pas poser ma candidature aux prochaines élections, pour rester auprès de ma famille. Je ne cherchais pas une telle nomination, mais l'occasion s'est présentée, et je l'ai saisie au vol. La Fédération ontarienne du travail et le Nouveau Parti démocratique de l'Ontario ont été prompts à critiquer cette nomination, et à déclarer que M. Alexander n'était nullement l'homme qu'il fallait nommer à la tête de cet organisme. On estime d'autre part que les mouvements syndicaux auraient dû être consultés par le gouvernement avant qu'il ne procède à cette nomination.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation
permanente

Culture et civilisation

SESSION: MAI-JUIN

Deux activités de choix offertes dans le cadre du certificat de

culture et civilisation: Le système politique québécois

Avec la tenue imminente du référendum, les Québécois s'apprennent à se prononcer sur les orientations politiques qui engagent leur avenir. Dans ce contexte il est important de connaître les principaux éléments du système politique qui nous régit. À la suite de cette analyse, on dégagera les perspectives d'avenir.

Mardi et jeudi, 19:00 - 22:00 du 29 avril au 17 juin

Histoire de la pensée occidentale

L'histoire de la philosophie à travers les âges constitue une excellente illustration et une approche privilégiée de l'histoire de la pensée occidentale. Comment les philosophes ont-ils expliqué le monde qui nous entoure et en quoi ces explications diffèrent-elles essentiellement de celles des scientifiques.

Lundi et mercredi, 19:00 - 22:00 du 28 avril au 18 juin

Inscription:
17 avril

Renseignements:
343-6090

DU NOUVEAU CHEZ CARLA VENTE DIRECTE

Vêtements confectionnés à notre atelier avec des superbes tissus exclusifs.

VENDUS DIRECTEMENT DE NOTRE ATELIER

TAILLEURS doublés en toile noire, à col blanc rabattu, très chic, jupe blanche droite et enveloppante - \$89.

TAILLEURS blancs semi ajustés, doublés et boutonnés, jupe noire droite/croisée - \$89.

TAILLEURS de coton gaufré, non doublé, jupe avec fente avant avec bouton - \$59.

COORDONNABLES couleurs pastels; jupes droites fente sur le côté ou évasées, avec poche ou enveloppantes. VESTES courtes, épaulées ou chemisiers romantiques à petit col plat en coton. T-shirts, Polos ou Bustiers. 2 pièces \$39. et plus.

ROBES en coton ou soie, alliés aux fibres modernes, pour confort, élégance et tenue: \$35. et plus.

Accessoires: sacs à main, ceintures assorties, carrés de soie, gants, bijoux et autres.

VENDUS DIRECTEMENT DE NOTRE ATELIER

VENEZ, SONNEZ et ENTREZ

h.c. CARLA inc.

6970 rue St-Denis, 1er étage

(sortie SUD métro Jean-Talon)

lundi au samedi

tél.: 270-1182

La CTCUM desservira le West Island en novembre

Dans les meilleures conditions, les autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) se rendront dans l'ouest de l'île au début du mois de novembre.

Invité de la Chambre de commerce de la banlieue ouest de Montréal, le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan a décrit les étapes à franchir avant d'instaurer dans toutes les villes de l'ouest de l'île un service de transport en commun s'appuyant sur des liaisons ferroviaires et des lignes d'autobus. Les étapes sont nombreuses et ne tombent pas toutes sous l'initiative de la CTCUM.

«Nous avons encore un bon bout de chemin à parcourir en termes de temps nécessaire avant de commencer à donner un service» a dit M. Hanigan. «Lorsque l'on auditionne les diverses étapes requises pour donner le service, y inclus les autorisations nécessaires, cela nous conduit finalement au début de novembre. Tout délai dans l'adoption des mesures essentielles à d'autres niveaux de gouvernement nous repousse un peu plus loin dans le temps.»

Il pourrait facilement s'écouler un an avant que les villes de l'ouest de l'île de Montréal soient effectivement couvertes par le réseau de la CTCUM.

Rappelons que, depuis le début de l'année, toutes les municipalités de l'ouest de l'île de Montréal

contribuent au même titre que les autres au financement des opérations de la CTCUM. Cette contribution supplémentaire a fait grimper la part des villes de l'ouest au financement de la CUM de 50%, voire de 60% et plus.

Jusqu'à l'adoption de la réforme de la fiscalité municipale et des modifications au mode de financement du transport en commun, les villes de l'ouest avaient été exclues du «club du transport» de la CUM et ne recevaient aucun service. Le plan de développement du transport en commun, adopté par le ministre des Transports en décembre dernier, a consacré la survie du développement du train de banlieue et a obligé toutes les villes de la CUM à s'unir dans un seul et même service de transport en commun.

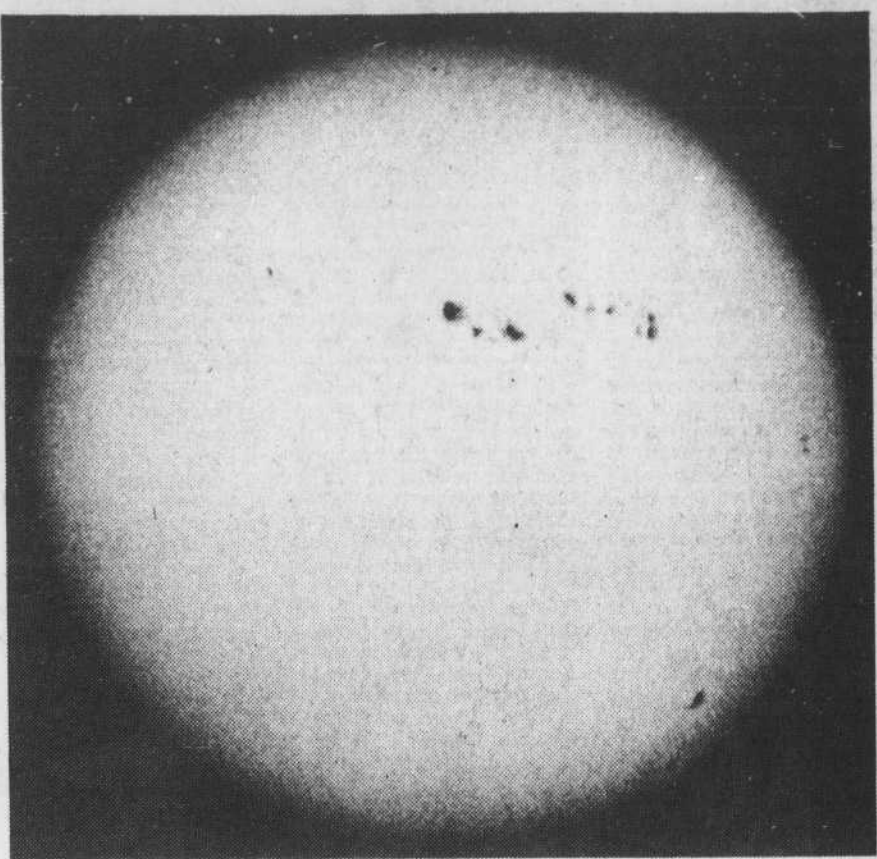
Depuis le mois de mai 1979, la CTCUM a décrété, par résolution, l'acquisition des deux compagnies privées d'autobus de l'ouest, Métropolitain provincial et Trans-Urbain. Pour que cette acquisition se réalise, la CTCUM doit encore obtenir l'autorisation de la CTCUM et de la Commission municipale. Ce faisant, toutefois, la CTCUM craint de se trouver au milieu d'un conflit de travail puisque les employés de ces compagnies privées n'appartiennent pas au même syndicat que nos employés et voudront, vraisemblablement, conserver des droits

acquis.

«Nous avons attiré l'attention du gouvernement sur ce danger et nous leur avons demandé de trouver une solution afin de prévenir des conflits possibles. Nous avons raison de croire à l'élimination prochaine de cet obstacle», a dit M. Hanigan.

Après ces étapes, la CTCUM adoptera son plan d'expansion des services, installera sur les lieux toute l'infrastructure de signalisation des arrêts d'autobus, de vente des billets et des cartes mensuelles et procédera à l'affectation des chauffeurs selon les règles prévues à la convention collective conclue l'automne dernier, après une grève de plusieurs jours.

L'étude des déplacements des personnes dans l'ouest de l'île de Montréal a permis à la CTCUM d'établir les principes de base de son service. Les autobus prendront à leur charge le déplacement à l'intérieur du territoire et se rabattront sur les trains de banlieue pour les liaisons avec le centre-ville de Montréal. «Le réseau d'autobus sera orienté de manière à répondre aux besoins de mobilité intra-territoire. Il n'est pas question d'opérer un service parallèle ou concurrentiel avec le Canadien Pacifique puisque nous reconnaissons la vocation du train de banlieue qui est d'amener les gens au centre-ville», a précisé M. Hanigan.



Les taches solaires

Le soleil passe en ce moment par une intense activité superficielle qui se manifeste par d'immenses protubérances dont les répercussions se font sentir jusque sur terre ainsi que par des taches sombres. Celles qu'on voit ici sur une photo prise lundi à l'observatoire de Bochum, en Allemagne, peuvent être facilement observées au lever ou au coucher du soleil, paraît-il. La surface visible du soleil, cons-

tamment agitée par de gigantesques soubresauts de la matière surchauffée, provoque des distorsions perpétuelles du champ magnétique. Ces perturbations magnétiques locales influencent à leur tour les mouvements de la matière et expliquent aussi bien les protubérances que les grands trous qui apparaissent en sombre sur les photographies. (Photolaser AP)

Le Conseil central de Montréal (CSN) suggère un «OUI critique» à ses membres

Le Conseil central de Montréal de la Confédération des syndicats nationaux a décidé de s'impliquer activement dans le débat référendaire et de recommander un «OUI critique» à ses 65,000 membres.

La prise de position du Conseil central de Montréal, le plus important de la CSN au Québec, s'inscrit à l'encontre du courant abstentionniste, qui a gagné certaines fédérations de la CSN, comme la Fédération nationale des enseignants du Québec.

Elle ne constitue pas cependant une rupture avec la ligne non partisane, qui caractérise cet organisme. C'est au contraire une suite «de sa profonde implication dans les luttes contre l'oppression nationale», qui a inspiré cette décision de son assemblée générale, explique-t-on.

Le président du Conseil central de Montréal, M. Gerald Larose, a rappelé hier que cet organisme avait été «constamment sur la brèche» lors des luttes contre le bill 63, pour le McGill français et

contre la loi des mesures de guerre, dont il fut une cible privilégiée. Le Conseil central s'est aussi engagé dans plusieurs batailles contre la discrimination dans l'emploi et les salaires à cause de la langue et il a été de toutes les manifestations pour le français, langue de travail.

Si le Conseil central de Montréal opte aujourd'hui pour un «OUI critique», c'est essentiellement pour deux raisons, a-t-il dit.

D'abord parce que le projet de souveraineté-association du Parti québécois lui semble trop éloigné du projet d'indépendance du Québec, que préconise le Conseil lui-même depuis 1968.

«Nous constatons sans surprise, a dit M. Larose, que le projet du PQ est à cent lieux du projet de société socialiste que vise le Conseil central. Le caractère canadien et capitaliste du projet de souveraineté-association ne rassure aucun travailleur luttant pour un Québec indépendant et socialiste.

«Cependant, ajoute-t-il,

dans le contexte du présent référendum, nous assistons à la construction de la plus formidable coalition des forces de la réaction capitaliste, patronale et fédéraliste, qui a pour nom Pro-Canada, Seagram, Conseil du patronat, Comité des Québécois pour le Non, etc., qui n'ont qu'un seul but: faire subir un cuisant échec à la volonté majoritaire et séculaire du peuple québécois de résister à l'oppression nationale.

«Le Conseil central ne peut en aucun cas et particulièrement dans le présent contexte, laisser ces forces bourgeoises s'organiser, aboyer ou pleurnicher sans constater que ce sont les mêmes forces capitalistes, patronales et fédéralistes pères de l'oppression nationale du peuple québécois, auxquels il se confronte quotidiennement.»

Mais le Conseil central n'est pas prêt à entériner pour autant le projet de société du PQ, contraire à l'idée d'un Québec indépendant et socialiste.

Parce que le référendum

pose à sa façon le problème de l'oppression nationale, au-delà de la bataille engagée par les partis politiques, le Conseil central recommande le OUI à ses membres pour «exprimer d'abord et avant tout la volonté du peuple québécois de résister à la bourgeoisie canadienne et à son principal représentant, l'Etat fédéral.

Le Conseil central entend défendre cette position en fin de semaine alors que le Conseil confédéral de la CSN, la plus haute instance entre les congrès, débatera cette question. Si la CSN devait adopter une attitude abstentionniste dans le débat, le «Conseil central continuerait de défendre sa position puisque notre autonomie nous le permet», a dit hier un représentant de cet organisme.

L'exécutif du Conseil central n'a toutefois aucun plan précis du côté des comités-parapluie. Sa bataille se situera dans les assemblées générales de ses 350 syndicats affiliés, où l'on débatera cette recommandation. Quant au reste du plan de bataille, on

n'y songe pas pour l'instant, la réunion de la fin de semaine étant à l'intérieur de la CSN le rendez-vous «historique» de l'année, sinon davantage.

Un Québec souverain devrait s'endetter pour respecter les droits acquis (le CPQ)

Un Québec souverain dont les contribuables ne paieraient pas d'impôts à Ottawa ne pourrait, sans accroître son déficit budgétaire ou sans augmenter ses impôts, tenir les engagements énoncés par le gouvernement du Parti québécois dans son livre blanc et qui s'inscrivent dans la liste des droits acquis individuels: allocations familiales, pensions, sécurité d'emploi des fonctionnaires fédéraux, etc.

Dans sa septième analyse du livre blanc, portant sur les propositions énoncées au chapitre IV, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) en vient à la conclusion qu'on y propose aux Québécois une «combinaison de souveraineté et d'association qui constitue un projet politique irréalisable, contradictoire ou voué à l'inefficacité».

Il est possible de chiffrer trois promesses du livre blanc, note le CPQ: le maintien des

services de sécurité sociale, le maintien des salaires des employés fédéraux et le remboursement par le Québec de sa part de la dette canadienne.

Ces trois éléments, d'après les calculs du CPQ, représentaient un minimum, en 1978, de \$7.1 milliards. Pour cette même année, le Québec aurait récupéré du fédéral \$4.7 milliards d'impôts. Le «manque à gagner» aurait été donc de \$2.4 milliards, une situation qui aurait nécessité une hausse de 27% des impôts des particuliers si le gouvernement avait eu recours à cette formule pour combler cet écart.

Le CPQ note que le livre blanc ne fait pas mention du remboursement par le Québec de sa part de la dette canadienne, mais qu'il «est une conséquence nécessaire d'une entente négociée».

Le Conseil du patronat déclare donc: «des engage-

ments financiers fermes du livre blanc dépassent largement la capacité supplémentaire de payer que donnerait au gouvernement du Québec la récupération des impôts fédéraux».

Le Québec, font remarquer les analystes du CPQ, contrôle déjà près de 80% des impôts et des taxes payés par ses contribuables. «Comment peut-on affirmer que les inefficacités gouvernementales actuelles puissent être attribuées au seul fait que 20% de nos impôts vont au fédéral?»

La part des impôts versés au gouvernement central est passée de 38% à 23% en dix ans, tandis que la part des impôts versés au gouvernement du Québec a pendant cette même période été passée de 62% à 77%.

«Cette volonté centralisatrice du gouvernement fédéral dont parle le livre blanc semble s'atténuer plutôt que de s'affirmer», re-

marque le CPQ, qui souligne que les impôts récupérés du fédéral ne donneraient pas au gouvernement du Québec les moyens de s'engager dans de nouvelles dépenses.

«Ils ne lui donneraient même pas les moyens d'assumer, à la place du gouvernement fédéral, ses responsabilités actuelles en fait de sécurité sociale et de divers services».

Et le CPQ de conclure: «Le système canadien de transfert de revenus est avantageux pour le Québec. Bien loin de diminuer la marge de manœuvre dont dispose le gouvernement du Québec pour tirer profit de son autonomie, il l'augmente. Le rendement économique du Québec est inférieur à la moyenne canadienne. De là vient qu'un système de redistribution des revenus à l'échelle canadienne est profitable pour le Québec.»

À la Commission scolaire Lanaudière

Chevrette a obtenu de Québec la nomination d'un médiateur

M. Jean-Louis Plante, de l'Université du Québec à Rimouski, agit depuis hier comme médiateur spécial dans le conflit qui oppose la commission scolaire Lanaudière au Syndicat des 650 enseignants de la région de Joliette.

En effet, les ministères de l'Éducation et du Travail se sont rendus à la demande acheminée ces jours derniers par le député de la région, M. Guy Chevrette, qui, après avoir constaté l'écart énorme séparant les parties syndicale et patronale, suggérait l'intervention d'un tiers.

Le litige porte sur la rémunération des enseignants pour les six jours de l'hiver dernier, au cours desquels ils ont respecté le piquet des employés de soutien de la commission, groupe qui a mis plus de temps que les enseignants à en arriver à une entente avec le gouvernement.

Depuis le 3 avril, la commis-

sion scolaire a suspendu «les cours et les enseignants». Elle n'a pas jugé nécessaire de faire parvenir un avis de lock-out, parlant plutôt de suspension décrétée à la suite de «perturbations» dans les classes.

«La commission ne tolère pas de perturbations; les enseignants refusaient de prendre les présences, de donner des devoirs, par exemple», a indiqué hier un porte-parole de la commission.

Par ailleurs, tout en refusant catégoriquement de considérer le moindre versement de salaire pour les jours au cours desquels les enseignants ont respecté les lignes de piquetage, le comité exécutif de la commission a accepté, par six voix contre trois, l'arrivée d'un médiateur dans le dossier.

Ce litige constitue les sé-

quelles de deux grèves dans le secteur de l'enseignement, celle de la Centrale de l'enseignement du Québec, qui a pris fin le 12 février, et celle de la Fédération des employés de soutien (CSN) qui s'est poursuivie jusqu'au 18. Le groupe du soutien avait débrayé le 25 janvier et la CEQ le 28.

Quelque 60 commissions scolaires et autant de syndicats d'enseignants ont dû, par la suite, s'entendre sur la rémunération des enseignants pendant la grève du soutien, le protocole de retour au travail agréé provincialement n'en faisant pas directement état. Dans l'ensemble, la majorité des parties ont convenu d'un accord qui assure les salaires des enseignants moyennant une forme de récupération scolaire.

Ailleurs, sur la Rive-sud de Montréal, il était fortement question hier d'un débrayage général, pour les mêmes motifs, à la Commission de Valrennes, que fréquentent quelque 3,000 écoliers. Le syndicat

des enseignants de la commission de Huntingdon avait aussi l'intention de recourir à la grève ce matin, mais contrairement au premier cas, les discussions se poursuivaient hier entre les parties.

Les enseignants de Valleyfield ont aussi prévenu qu'ils pourraient faire la grève à compter de vendredi si ce litige salarial n'était pas réglé d'ici là.

Même s'il s'agit d'un problème à caractère local, les autorités provinciales s'en mêlent: le ministère de l'Éducation, qui en dernier lieu paie le salaire des enseignants, a montré une souplesse certaine à l'égard des commissions scolaires catholiques du Québec de son côté privilégie une ligne beaucoup plus ferme. Ce qui fait dire à la CEQ que les enseignants font les frais de querelles entre dirigeants scolaires.

La pudeur triomphant de l'art

PÉKIN (Reuter) — Le superbe panneau mural situé dans la salle à manger du nouveau terminal de l'aéroport de Pékin, et qui représente des femmes à demi-nues en train de s'asperger d'eau dans un équivalent chinois du paradis terrestre, risque d'être bientôt caché par un rideau.

Le panneau est particulièrement apprécié des voyageurs masculins mais il constitue une gêne permanente pour les serveuses chinoises, très prudes.

Les certificats de placement

garantis par la Banque de Montréal

14 1/2 %

Taux pour une durée de un à cinq ans*, avec paiement annuel des intérêts.

- Capital et intérêt garantis sans condition par la Banque de Montréal.
- Placement minimum de \$5 000.
- Rendement élevé pour tous les modes de placement (taux variant selon la durée et la fréquence des versements d'intérêt).
- Durée: de un à cinq ans, au choix.
- Intérêt versé une ou deux fois par année.
- Capital et intérêt payables à échéance, à toute succursale de la Banque de Montréal.

Renseignez-vous à toute succursale de la Banque de Montréal.



Banque de Montréal

* Taux sujet à changement sans préavis.

SOUVERAINETÉ ASSOCIATION DIVISION INDÉPENDANCE
DIVISION SÉPARATION DIVISION SOUVERAINETÉ ASSOCIATION
ASSOCIATION DIVISION INDÉPENDANCE DIVISION SÉPARATION
SÉPARATION DIVISION SOUVERAINETÉ ASSOCIATION
INDÉPENDANCE DIVISION SÉPARATION DIVISION SOUVERAINETÉ ASSOCIATION
DIVISION INDÉPENDANCE
DIVISION SÉPARATION DIVISION SOUVERAINETÉ ASSOCIATION

de toute façon c'est **non**

La Fondation Pro-Canada

Les 10,000 commencent à désespérer à La Havane

LA HAVANE (AFP) — Le désespoir commençait à l'emporter sur l'optimisme, hier en fin de matinée à l'ambassade du Pérou à La Havane, parmi la marée humaine des 10,000 réfugiés cubains, déçus de ne pas avoir encore obtenu le «feu vert» des autorités péruviennes pour gagner Lima.

Cela fait maintenant près de trois jours qu'ils vivent au milieu des excréments et dans la puanteur et pourtant la grande majorité d'entre eux préfère continuer de s'entasser dans leurs maisons, qui leur est garantie par l'actuel de saut-conduits du gouvernement cubain.

Approvisionnés jour et nuit en eau, lait et nourriture, par les autorités locales, les réfugiés tiennent à rester dans le parc exigü de la chancellerie,

devenu pour eux terre d'asile depuis que Cuba a décidé qu'ils pourraient quitter le pays. Trois mille d'entre eux ont cependant déjà profité de la possibilité qui leur est accordée par les autorités de sortir de l'ambassade et sont allés chercher des vivres et des cigarettes à leur domicile.

Le Pérou n'ayant toujours pas répondu à leurs demandes, les réfugiés se sont adressés par lettre hier matin au président américain Jimmy Carter. Dans cette lettre, ils ont écrit: «Nous sollicitons de vous que l'on prenne conscience de la situation désespérée dans laquelle nous nous trouvons. Nous implorons miséricorde pour les personnes entassées dans des conditions moins qu'humaines et demandons d'émigrer le plus rapidement possible vers tout pays, de préférence les États-Unis où beaucoup d'entre nous ont de la famille».

Samedi dernier déjà, les réfugiés avaient écrit d'autres lettres à la commission des droits de l'homme de l'ONU, et à la Croix-Rouge internationale, ainsi qu'à la nonciature de La Havane pour que leur soit administrée la sainte communion.

Dans la chaleur accablante, un des réfugiés a été victime d'un début d'infarctus, mais une antenne médicale de la Croix-Rouge locale se trouve à proximité immédiate pour parer à toute urgence.

A proximité de l'ambassade, les mesures de sécurité ont été renforcées. Tout le quartier est quadrillé par des centaines de policiers qui em-

pêchent toute approche.

Dans une rue peu distante de l'ambassade, on peut lire sur une banderole accrochée aux arbres «Cuba aux travailleurs, à bas la délinquance». Lundi, le gouvernement avait qualifié de délinquants les réfugiés.

Des manifestations hostiles aux candidats à l'émigration sont parfois visibles dans la capitale cubaine. Selon la presse locale elles auraient réuni quelque 100,000 personnes lundi à travers tous le pays.

Pour les États-Unis, l'afflux de 10,000 Cubains réfugiés à l'ambassade du Pérou à La Havane est un symbole des graves problèmes internes auquel se heurte le régime castriste, estimaient aussi bien les milieux officiels que

les observateurs spécialisés, hier à Washington.

On relève dans ces milieux le fait qu'il a suffi que le gouvernement cubain lève la protection policière des missions diplomatiques, après une série d'incidents armés qui firent des morts et des blessés chaque fois que des groupes de Cubains cherchaient à se réfugier dans des ambassades. Dans le cas de l'ambassade du Pérou, cette menace a été mise à exécution, avec un résultat qui apparaît aussi dramatique que spectaculaire.

La réaction officielle cubaine a consisté à affirmer que la majorité de la foule des réfugiés était composée de délinquants, de vagabonds et d'homosexuels, n'a fait que renforcer, à l'opinion des milieux informés de Washington, le sentiment qu'il s'agit d'une authentique «manifestation

tière d'asile».

Cuba, rappelle-t-on à Washington, a répondu en menaçant de lever la protection policière des missions diplomatiques, après une série d'incidents armés qui firent des morts et des blessés chaque fois que des groupes de Cubains cherchaient à se réfugier dans des ambassades. Dans le cas de l'ambassade du Pérou, cette menace a été mise à exécution, avec un résultat qui apparaît aussi dramatique que spectaculaire.

La réaction officielle cubaine a consisté à affirmer que la majorité de la foule des réfugiés était composée de délinquants, de vagabonds et d'homosexuels, n'a fait que renforcer, à l'opinion des milieux informés de Washington, le sentiment qu'il s'agit d'une authentique «manifestation

massive de mécontentement. Le porte-parole du département d'État, M. Hodding Carter, a déjà fait une déclaration en ce sens.

On s'accorde par ailleurs à voir dans la déclaration cubaine qui autorise ces personnes à quitter le pays une manœuvre du gouvernement castriste visant à les priver de la qualité de réfugiés, selon la définition qu'en donne le Haut-Commissariat des Nations unies.

Alors que la crise en Amérique centrale est l'objet des analyses de Washington, cet événement a renforcé la position des hauts-fonctionnaires américains qui estiment que Cuba a perdu son prestige de «modèle», tant comme société que comme voie révolutionnaire pour l'Amérique latine et le tiers monde.

On estime, dans ces mêmes milieux, que cette foule de réfugiés assène un coup sérieux au prestige du président Fidel Castro qui exerce actuellement la présidence du mouvement des pays non alignés.

Se faisant l'écho de cette opinion, le Washington Post soulignait hier en éditorial que le castrisme a créé une «Cuba socialiste encore plus dépendante d'une monoculture d'exportation, que ne l'était la Cuba d'avant Castro».

Le quotidien libéral ajoute que ce sont les subventions soviétiques, et non les réalisations du régime, qui «maintiennent à flot le socialisme à La Havane». Et le journal conclut: «En retour, Moscou possède une tête de pont aux Caraïbes et prend en location l'armée cubaine», conclut le journal.

La pneumonie de Tito s'aggrave

BELGRADE (AFP) — La pneumonie du maréchal Tito, qui avait été en grande partie maîtrisée au cours des derniers jours, s'est à nouveau aggravée, selon un communiqué officiel publié hier. «La température reste élevée» et les «mesures de soins intensifs nécessaires» ont été prises, ajoute le bulletin.

Dimanche, les médecins avaient annoncé que l'inflammation pulmonaire était «pratiquement apaisée». Le lendemain cependant, ils avaient rappelé que l'état de santé du maréchal Tito était toujours «très grave».

Les derniers antibiotiques utilisés pour combattre la pneumonie n'ont donc produit qu'un effet temporaire. Il y a quelques semaines, le département d'État annonçait qu'il autorisait exceptionnellement l'envoi au président yougoslave d'un médicament expérimental, le «moxalactan». Cet antibiotique, soulignait la firme d'Indianapolis qui le fabrique, est particulièrement efficace contre les inflammations pulmonaires.

Aucune précision n'a d'autre part été donnée officiellement sur l'évolution de la septicémie décelée il y a une semaine par les médecins. Ceux-ci avaient alors implicitement indiqué que cette infection généralisée du sang durait depuis un certain temps déjà. On sait, de source non officielle, que d'importantes transfusions de sang sont faites chaque jour pour nettoyer l'organisme. Par ailleurs, les hémodialyses se poursuivent à un rythme quotidien en raison du blocage des reins.



Un an après les accords de Camp David, les retrouvailles ont été chaleureuses entre les présidents Carter et Sadate à la Maison-Blanche. Pourtant, la tâche qui les attend est ardue: débloquer la négociation sur l'autonomie palestinienne. (Photolaser AP)

Rencontre studieuse avec Carter

Sadate entend parler à la Knesset

JERUSALEM (AFP) — Le président Sadate a confirmé, dans un entretien avec le député israélien Uri Avneri, qu'il a l'intention de parler à nouveau devant la Knesset, le parlement israélien, pour expliquer son point de vue sur la question palestinienne.

Pendant les deux années écoulées, nous avons réalisé d'énormes progrès. Nous entretenons des relations normales et les frontières sont ouvertes. Il ne reste que la dernière étape: le problème palestinien et je songe depuis deux semaines à en parler devant la Knesset», a dit le président Sadate à M. Avneri, député du Sheli (parti de gauche) et rédacteur en chef de l'hebdomadaire Haolam Hazeh, qui doit publier l'interview aujourd'hui.

Dans les milieux proches du

premier ministre israélien, on s'est montré quelque peu réservé devant cette hypothèse. On a rappelé que M. Begin n'a pas encore parlé devant le Parlement égyptien et il serait étonnant que M. Sadate prenne la parole pour la deuxième fois à la Knesset sans aucune réciprocité.

Son premier discours à la Knesset, rappelle-t-on, avait été le point culminant de son voyage historique à Jérusalem en novembre 1977.

Par ailleurs, l'atmosphère était studieuse hier à la Maison-Blanche pour les premiers entretiens entre les présidents Jimmy Carter et Anwar Sadate.

Les deux chefs d'État se retrouvaient pour la première fois depuis la signature du traité de paix israélo-égyptien, il y a juste un an, mais rien n'a

rappelé hier les démonstrations officielles qui avaient marqué cet accord historique. Le président Carter a accueilli très simplement «son ami Sadate», et pose quelques minutes avec lui pour les photographes au milieu des magnolias en fleurs.

Leur premier entretien a duré près de deux heures dans le bureau ovale de la Maison-Blanche, en compagnie de leurs délégations respectives, mais également en tête-à-tête dans la roseraie de la présidence. Ni les Américains, ni les Égyptiens n'ont donné la moindre indication sur ces discussions.

Dans l'après-midi, les deux chefs d'État ont continué à examiner les moyens de débloquent les négociations sur l'autonomie palestinienne, fondamentales pour la poursuite du processus de paix au Proche-Orient.

Le président Carter rencontrera au cours de la semaine prochaine le troisième architecte des accords de Camp David, le premier ministre israélien Menahem Begin, pour lui faire part des résultats de ses entretiens avec M. Sadate.

La Maison-Blanche a insisté des l'annonce de ces «sommes séparés» sur ce que serait le rôle du président Carter: écouter et tenter de rapprocher les points de vue de ses interlocuteurs.

Leurs positions sur l'avenir des Palestiniens et des territoires occupés par Israël sont suffisamment éloignées, après 10 mois de négociations infructueuses, pour inciter la Maison-Blanche à la prudence. Le président Carter pourra peut-être, grâce au crédit acquis lors du sommet de Camp David, redonner l'élan nécessaire aux négociations.

Il semble d'autre part que les Américains et les Égyptiens veuillent rester volontairement discrets sur le fond des discussions entamées entre MM. Carter et Sadate, afin de ne pas donner l'impression au premier ministre israélien qu'il se trouvera la semaine prochaine à Washington face à un «front commun» américano-égyptien.

Par ailleurs, le kibboutz Misgav AM a organisé hier des obsèques solennelles pour les victimes civiles de l'attentat perpétré lundi par un commando de cinq feddayine palestiniens.

Les corps de Shmouel Shani, le secrétaire du kibboutz, et d'Eyal Gluska, un enfant de deux ans et demi, ont été enterrés en présence d'une foule de trois mille personnes.

Le gouvernement israélien était représenté par le premier ministre, M. Menahem Begin, le ministre de la Défense, M. Ezer Weizman, le ministre des Finances, M. Ygal Hourwitz. Le général Raphael Eytan, chef d'état-major, et M. Shimon Peres, le chef de l'opposition travailliste, sont aussi venus rendre un dernier hommage aux victimes.

M. Begin, dans son oraison

funèbre, a cité un vers célèbre du poète israélien Haim Bialik: «Satan lui-même n'a pas inventé la vengeance qu'il appelle le meurtre d'un enfant».

Le général Eytan a révélé hier qu'Israël avait offert aux feddayine qui ont péri dans leur attaque contre le kibboutz de Misgav AM de ne pas laisser partir, à condition

qu'ils relâchent les bébés qu'ils détenaient en otages.

Il a déclaré que l'enquête sur l'attaque était presque terminée, et a dit qu'un détail technique expliquait le fait que les feddayine aient pu franchir le barrage d'alerte électronique à la frontière libanaise, située à un demi-kilomètre du kibboutz.

Cessez-le-feu précaire au Tchad

N'DJAMENA (AFP) — Le cessez-le-feu entre les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, ministre de la Défense, et les Forces armées populaires (FAP) du président Tchadien Goukouni Weddeye,

entré en vigueur hier à 12 heures locales (11 heures GMT) semblait précaire en début d'après-midi au moment de l'arrivée à N'Djamena de M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA).

En effet, quand l'avion de M. Kodjo s'est posé sur la piste de l'aéroport de N'Djamena, venant de Monrovia, on pouvait entendre des tirs sporadiques d'armes automatiques, au nord du terrain, où les combats sont généralement les plus intenses.

Les observateurs dans la capitale tchadienne relevaient que les débuts d'après-midi, particulièrement chauds et éprouvants à cette période de l'année où les températures avoisinent les 50 degrés à l'ombre, sont souvent marqués par un certain ralentissement des combats.

Ce cessez-le-feu, le cinquième depuis le début des combats à N'Djamena, il y a

dix-sept jours, a été signé par MM. Goukouni et Habré à la suite de la médiation du président togolais, le général Gnassingbé Eyadéma.

A 9h00 locale, soit trois heures avant l'heure fixée pour l'arrêt des hostilités, on entendait très nettement les explosions des canons sans recul et des bi-tubes de fabrication soviétique, tandis qu'au nord de l'aéroport, où les combats étaient les plus violents, s'élevaient des colonnes de fumée blanche provoquées par les explosions de bombes au phosphore. Certains combattants, dont on ignorait la tendance, avaient d'ailleurs été aperçus franchissant la piste de l'aéroport. C'est la première fois que de telles incursions étaient constatées dans ce périmètre.

De l'avis de certains observateurs dans la capitale, ces combats pourraient s'expliquer par le désir de chacun des deux factions qui s'affrontent de consolider son avance, et d'infléchir en sa faveur la ligne de front, avant que le cessez-le-feu n'entre en vigueur, figeant les positions des uns et des autres.

Conseil européen à Lisbonne demain

LISBONNE (AFP) — Le Portugal se montre extrêmement sensible au fait que le Conseil de l'Europe ait choisi Lisbonne pour tenir demain, pour la première fois en 30 ans d'existence, une réunion ordinaire du comité des ministres des Affaires étrangères hors de son siège de Strasbourg.

Pour le ministre des Affaires étrangères portugais, M. Diogo Freitas Do Amaral, le Conseil de l'Europe a voulu ainsi donner «un témoignage public de sa satisfaction du retour du Portugal à la démocratie pluraliste», et de «sa certitude de la permanence de la démocratie portugaise».

Pour Lisbonne, la tenue de cette réunion est un nouveau pas vers l'intégration totale et définitive du Portugal à l'Europe, après 50 ans de mise en quarantaine, du temps de la dictature salazariste.

Le Portugal n'a été admis au Conseil de l'Europe qu'en 1977, juste avant l'Espagne. Il sera également l'avant-dernier pays, après la Grèce et avant l'Espagne à adhérer, vraisemblablement en 1983, à la CEE.

M. Freitas Do Amaral et le premier ministre, M. Francisco Sa Carneiro, mettront d'ailleurs à profit la présence à Lisbonne d'une douzaine de ministres des Affaires étrangères (sur 21 participants) pour traiter de problèmes bilatéraux, et rechercher l'appui de membres de la CEE avant l'ouverture des véritables négociations d'adhésion du Portugal à la communauté.

M. Freitas Do Amaral recevra ainsi en particulier les ministres des Affaires étrangères français, britannique, allemand et italien en prélude à une tournée qui le conduira, à partir de lundi, avec le premier ministre dans toutes les capitales de l'Europe communautaire. La première étape sera Bonn.

Berbers et policiers s'affrontent à Alger

ALGER (AFP) — Une grève des cours a été décidée hier à l'Université d'Alger à la suite d'échauffourées, qui avaient opposé la veille quelques centaines d'étudiants «berberistes» aux forces de police.

Selon des informations de source étudiante, qui n'ont pu être confirmées jusqu'à présent, il y aurait eu un mort et cinq manifestants dans le coma, à la suite de ces manifestations. Selon les étudiants, une vingtaine de manifestants interpellés lundi se trouveraient encore dans les locaux de la police, alors que selon une source proche de celle-ci, tous auraient été relâchés.

En début d'après-midi, la police s'efforçait de contenir les tentatives d'un millier d'étudiants de sortir de l'enceinte universitaire pour manifester dans la ville.

On n'exclut pas à Alger que des manifestations se poursuivent plus ou moins sporadiquement en prévision du prochain comité central du Front de libération nationale (FLN, parti unique) prévu pour le début du mois de mai. Les «berberistes» chercheraient ainsi à poser «à chaud» leurs revendications devant l'instance politique suprême du pays.

La cause immédiate de cette effervescence «berberiste» semble être l'interdiction faite il y a trois semaines à un écrivain et universitaire kabyle, M. Mouloud Maameri, de prononcer à l'université de Tizi-Ouzou (chef-lieu de la Kabylie) une conférence sur le thème: «poèmes kabyles anciens». Ce refus avait été immédiatement suivi par des meetings et des défilés de protestation dans la région.

Les observateurs se demandent s'il ne faut pas voir dans cette poussée de fièvre une réaction des «berberistes» à ce qu'ils qualifient de «forçage» dans l'arabisation.

Cependant les autorités semblent craindre que ce bouillonnement, présenté comme une revendication culturelle par les manifestants, ne soit exploité à des fins politiques. Certains tracts distri-

bues au cours des manifestations de ces dernières semaines portaient en effet la signature du «Front des forces socialistes» (FFS), mouvement d'opposition animé par M. Hocine Ait Ahmed, en exil depuis 1964, deux ans après l'indépendance.

Paradoxalement, on constate que cette effervescence

«berberiste» est considérée plutôt favorablement dans certains secteurs de l'administration et de l'économie, qui y verraient un frein aux «ardeurs» des arabisants. Selon ces milieux, les options technologiques de l'Algérie ne lui permettent pas encore de se passer d'une «langue de travail» (français ou anglais).

Sahara: Washington appuierait le Maroc

RABAT (AFP) — Un net changement dans l'attitude des États-Unis à l'égard du problème du Sahara occidental devient de plus en plus perceptible après la visite à Rabat au cours des derniers jours de deux importantes délégations parlementaires américaines, estiment les observateurs dans la capitale marocaine.

Au cours de leur séjour, les parlementaires américains ont assuré leurs interlocuteurs marocains du «soutien inconditionnel des États-Unis en faveur de la lutte légitime que le peuple marocain mène pour préserver ses acquis nationaux et défendre son intégrité territoriale».

Jamais encore, remarquent les observateurs à Rabat, des parlementaires américains n'avaient exprimé une opinion aussi nette et aussi tranchée en faveur de la «cause marocaine».

Avant de partir hier pour Alger, le chef de l'une des deux délégations, M. Clement Zablocki, président de la commission des affaires étrangères au Congrès américain, a tenu à souligner à Rabat que la position qu'il venait d'exprimer était aussi celle de Washington. «Il n'y a pas de différence, a-t-il dit, entre notre attitude et l'attitude officielle de notre gouvernement».

Selon les observateurs, le premier indice d'une nouvelle orientation de la politique américaine à propos du Sahara occidental a été la décision du Congrès d'autoriser, à la demande de la Maison-Blanche, des ventes d'armes anti-guérilla au Maroc en lutte depuis cinq ans contre les forces du Front Polisario armées et soutenues par les gouvernements d'Alger et de Tripoli.

Sur le plan officiel, Washington n'a certes pas encore pris ouvertement position en faveur du Maroc. Mais, il n'en demeure pas moins, indique-t-on dans les milieux politiques chérifiens, que les États-Unis, fermement opposés à la création d'une «entité gauchiste» sur le flanc sud d'un de leurs plus anciens «alliés naturels», œuvrent en coulisse en vue d'un «règlement pacifique» du conflit entre les gouvernements d'Alger et de Rabat. Cette position, assure-t-on de source diplomatique, a été expliquée aux dirigeants d'Alger par le conseiller du président Jimmy Carter pour les affaires de sécurité nationale, M. Zbigniew Brzezinski, au début du mois de novembre dernier. A son retour à Washington, M. Brzezinski avait affirmé que «les États-Unis ne permettraient pas que le Maroc soit attaqué».

Ainsi, de la position de «neutralité» qu'ils affichaient depuis le début du conflit du Sahara, les États-Unis, devant la recrudescence des combats au Sahara et les attaques de plus en plus violentes des forces du Polisario en territoire marocain «non contesté», semblent de plus en plus se démarquer en faveur du Maroc.

Cuba et l'Inde d'accord sur la crise afghane

NEW DELHI (AFP) — Cuba et l'Inde sont tombés d'accord hier sur la nécessité, pour les non-alignés, de poursuivre leurs efforts en vue de réduire la tension créée dans le Sud-Ouest asiatique par l'affaire afghane.

À l'issue d'un entretien du ministre cubain des Affaires étrangères, M. Isodoro Malmierca, avec Mme Indira Gandhi, premier ministre indien, les deux parties ont indiqué leur volonté de poursuivre les contacts diplomatiques entrepris tout particulièrement au sein du mouvement des non-alignés afin de trouver une solution à la crise afghane. Un porte-parole indien a souligné qu'au cours de cet entretien de 15 minutes, M. Malmierca avait informé Mme Gandhi de ses récentes conversations sur ce problème avec les dirigeants afghans et pakistanais. Le porte-parole a souligné qu'il n'y avait pas de proposition spécifique de La Havane pour résoudre la crise, mais que M. Malmierca avait exposé ses vues avec une référence spéciale à une initiative cubaine qui viserait à organiser une rencontre entre les dirigeants afghans et pakistanais.

M. Malmierca, qui avait indiqué lundi à son arrivée à New Delhi avoir été chargé de mission par Fidel Castro, a par ailleurs remis à Mme Gandhi un message du dirigeant cubain.

Selon le porte-parole indien, Mme Gandhi, qui a été invitée à La Havane par M. Malmierca, a souligné de son côté qu'après la vive réaction de plusieurs pays à propos de l'Afghanistan, le dialogue entre pays non-alignés avait amélioré l'atmosphère et amené à une approche équilibrée du problème.

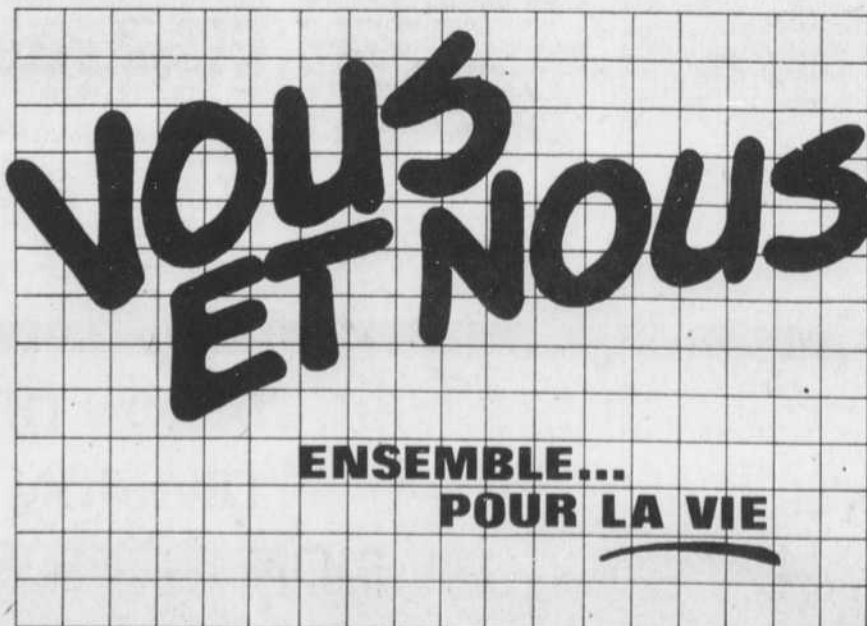
Quant M. Pham Van Dong, chef du gouvernement vietnamien, autre pays membre du mouvement des non-alignés, il a eu essentiellement des activités protocolaires au deuxième jour de sa visite officielle en Inde. Cependant, au cours d'un meeting de l'Organisation indienne pour la paix et la solidarité, M. Pham Van Dong a violemment stigmatisé, sans les nommer, la Chine et les États-Unis, qu'il a appelé «les deux plus grandes forces réactionnaires de tous les temps». «Le Vietnam partage entièrement le point de vue de Mme Gandhi selon lequel ces forces constituent un danger pour l'Inde et ses voisins», a-t-il ajouté après avoir critiqué «ceux qui utilisent le prétexte afghan pour arriver à leurs fins».

Entre-temps, en Afghanistan, une contre-offensive des rebelles musulmans dans la vallée de Pesh (Khunar-Est-Afghanistan) a permis à la rébellion de reprendre le contrôle de cette zone qu'elle avait perdu il y a une quinzaine de jours, a annoncé hier le Hezbi Islami Afghanistan.

Selon le communiqué, les rebelles ont bousculé il y a quatre jours les quelque 450 soldats afghans gardant la vallée de Pesh, en tuant un grand nombre ainsi que dix soldats russes.

D'autre part, la rébellion affirme avoir attaqué dimanche pour la seconde fois en huit jours, la route nationale Kaboul-Djellalabad près du pont de Sorkhakan, à 25 km à l'ouest de Kaboul.

Enfin des Occidentaux revenant de l'Asie centrale soviétique rapportent avoir vu à Tachkent une importante activité militaire, et plus d'une centaine d'hommes portant des pansements, dans un hôpital militaire.



ASSURANCE-VIE	RENTES	ASSURANCE COLLECTIVE
✓ Avec ou sans participation	✓ Viagères	✓ Vie
✓ Sécurité familiale	✓ Epargne-retraite	✓ Indemnité hebdomadaire
✓ Educative	✓ Econo-rente	✓ Assurance-maladie
✓ Commerciale	✓ A versements invariables	✓ Dentaire
✓ Hypothécaire		✓ Rente mensuelle d'invalidité

PLANIFICATION SUCCESSORALE — CONVENTION ENTRE ASSOCIÉS



L'ECONOMIE MUTUELLE-VIE

SIÈGE SOCIAL

1105 rue Sherbrooke
Montréal, Québec H3A 3P9
Tél. 862-8221

AGENCES ET UNITES

Drummondville, Granby, Joliette
Laval, Montréal, Québec
Ottawa, Québec, Rouville
Saguenay, Lac St-Jean
St-Hyacinthe, Sherbrooke
Thérèse-Deville

Le Nicaragua devant les défis de la reconstruction

Lorsque le gouvernement provisoire de reconstruction nationale (GPRN) assume les responsabilités du pouvoir au Nicaragua après qu'Anastasio Somoza en eut été chassé le 19 juillet 1979, les nouveaux dirigeants du pays font alors face à une situation économique qui frise la catastrophe. Le taux de chômage atteint près de 50% de l'ensemble des travailleurs et plus de 55% de la population s'entasse dans la capitale et les principales villes du pays.

Les combats et les opérations militaires ont ruiné une population presque essentiellement agricole et l'ont conduite à grossir tragiquement les effectifs des sans-travail.

La production agricole et industrielle pour l'année 1979 a chuté de 30 à 40%. Le cordoba, la monnaie locale, a dévalué de 100% et l'inflation

par
Alain Brouillard
collaboration spéciale

échappe depuis longtemps à tout contrôle. Les produits de base, la plupart des aliments et les médicaments manquent cruellement partout dans le pays. Les révolutionnaires ont hérité de la destruction et d'une dette extérieure de 1,600 millions de dollars empruntés par Somoza au cours des deux dernières années et principalement consacrés à l'achat d'équipements qui devaient servir à liquider la subversion. Il faut bien sûr ajouter à ce pitoyable bilan la fuite des capitaux de même que l'exode des admi-

nistrateurs et des techniciens qui donnaient aux affaires courantes une efficacité au moins théorique.

Le gouvernement actuel donne priorité à deux projets pour combattre le chômage. Il s'agit d'abord du développement de la côte atlantique du pays où le régime précédent ne s'est même jamais intéressé à construire des voies de communication. Par ailleurs, on incite vivement les sans-travail à rejoindre les rangs de l'armée et à s'engager dans la reconstruction du pays. Même si le pays n'a jamais été recensé officiellement, on sait que l'armée nouvelle compte plus de 50,000 soldats, hommes et femmes, sur une population de deux millions et demi de citoyens. Ce qui est considérable. Mais les effectifs gonflés de l'armée ne servent

pas qu'à réduire le chômage. Les dirigeants du pays disposent ainsi d'un immense réservoir humain, immédiatement contrôlable, pour répondre à des tentatives contre-révolutionnaires éventuelles. Les exemples de Cuba avec la Baie des cochons et le coup du Chili sont abondamment rappelés à ceux qui voient mal la nécessité d'un déploiement armé d'une telle envergure.

Le GPRN a nationalisé le commerce extérieur afin de redonner un semblant d'équilibre aux échanges et d'assurer à la population qu'elle ne manquera pas ou qu'elle manquera moins des produits de première nécessité. La production locale est d'abord destinée aux Nicaraguayens avant d'être proposée aux consommateurs étrangers en échange de capitaux qui trouvent refuge dans les grandes institu-

tions financières d'Amérique du Nord ou d'Europe. Aujourd'hui encore, il est impossible de trouver des devises étrangères, ce qui fait la fortune des trafiquants du marché noir où l'on offre 17 ou 18 cordobas pour un dollar américain alors que le cours officiel est de 10 cordobas seulement.

«Augmentons la production!» est devenu le mot d'ordre quotidien au Nicaragua. On veut ainsi juguler l'inflation provoquée en grande partie par la dramatique chute de productivité de 79. On a également imposé des taux officiels sur tous les produits de base et le gouvernement fait appel aux pays riches pour combler les trous importants dans plusieurs secteurs de l'économie nationale. Les dettes antérieures, celles du régime somoziste sont re-

négociées sur le principe de la responsabilité internationale de ceux qui ont prêté sans compter au dictateur. On refuse, par exemple, de régler la note de neuf millions de dollars d'armes avancées par l'Argentine et Israël. «Nous ne paierons pas pour des armes qui ont servi à massacrer le peuple», conclut Thomas Borge, ministre de l'Intérieur.

Mais toutes ces actions du gouvernement sont-elles suffisantes pour déclarer le nouveau régime de socialiste? La situation économique actuelle en est plutôt une d'économie mixte. Ainsi, après la révolution, l'Etat n'a procédé à aucune nationalisation d'entreprises privées (sauf les banques). L'Etat s'est contenté de prendre possession des propriétés et des biens de Somoza. Ceci lui assure un rôle important dans l'économie, tant l'empire Somoza était diversifié. Selon une analyse d'Orlando Nunez, secrétaire de l'Éducation politique, la participation de l'Etat dans l'économie peut s'évaluer à 41%. Cette participation, pour les différents secteurs, se traduit ainsi: agriculture, 20%; secteur manufacturier, 25%; mines et pêches, 99%; construction, 70%; services à la population, 55%.

La situation économique précaire d'après la révolution força le gouvernement à faire une alliance avec la bourgeoisie antisomoziste nicaraguayenne. La composition du GPRN en est la preuve. Deux des cinq membres, Violetta Chamorro et Alfonso Robelo, sont reconnus comme faisant partie de la classe bourgeoise. Arturo Cruz, nommé à la direction de la Banque centrale, en fait aussi partie. Cette alliance est encore bien portante, huit mois plus tard. La fuite des administrateurs et des techniciens place le gouvernement dans un état de faiblesse par rapport à ceux qui restent. On a besoin de leur expérience, de leur savoir. Des conditions avantageuses, meilleures que sous le régime Somoza, sont offertes à l'entreprise privée. En effet, celle-ci, avant la révolution, devait faire face à la concurrence des entreprises de Somoza, ces dernières bénéficiaient de crédits spéciaux et de conditions privilégiées faussant le jeu de la libre concurrence.

Cette alliance avec la bourgeoisie entraîne une politique d'attente face au socialisme. Si Tomas Borge déclare que l'Etat doit accentuer sa participation dans le secteur agricole, Enrique Schmidt, secrétaire d'Etat, ne voit pas de nationalisation du coton et du café (les deux plus importantes ressources agricoles) au cours des deux prochaines années. D'ailleurs, si l'on parle de révolution sandiniste, d'anti-impérialisme, jamais le mot socialisme ne sera prononcé par aucun des dirigeants. On parle, pour l'instant, d'un projet social nicaraguayen favorisant la participation des pauvres à la culture, à l'éducation. Ce qui rassure un peu la bourgeoisie.

Pour l'année 80, le gouvernement réussit à faire accepter une politique d'austérité aux syndicats (augmentation de la production, congélation des salaires). La Centrale sandiniste des travailleurs adopte une résolution: «Les tâches du syndicalisme, aujourd'hui, sont de lutter de travailler et d'augmenter la production.» Quelques syndicats communistes n'acceptent pas cet état de faits soutenant la politique d'austérité ne favorise, finalement, qu'une nouvelle accumulation du capital pour les capitalistes. Des travailleurs de ces syndicats tombent en grève mais seront vite ramenés au travail par une loi spéciale.

Cette mise en attente du socialisme n'est pas simplement due à l'alliance avec la bourgeoisie. La recherche d'aide économique et de crédits sur le marché international est un facteur important. Et les pays en état d'aider ou de commercer avec le Nicaragua sont principalement les États-Unis et les pays d'Europe de l'Ouest. Bien sûr, Sergio Ramirez, l'un des cinq membres du GPRN, dénoncera les manœuvres américaines au sujet de leur aide de 75 millions: «Nous acceptons l'aide mais nous n'acceptons pas que des pays posent des conditions à la révolution.» Mais le Nicaragua a un besoin impérieux de cet argent et ordinairement les dirigeants jouent de finesse. C'est ce qui explique l'absence de relations avec l'URSS. Et l'aide arrive, les crédits débloquent. Adolfo Gilly, journaliste mexicain, y voit un jeu très dangereux: «L'impérialisme américain et les impérialismes européens appliquent présentement une tactique plus subtile qu'une attaque militaire contre la révolution nicaraguayenne.»

Cette politique d'attente sur le plan économique ne se rencontre pas aux plans culturel et politique. Les organisations de masse, tels les syndicats (seulement 9% des travailleurs étaient syndiqués, en juillet 79) et les comités popu-

lares de quartier sont développés et encouragés. Le syndicalisme, s'il accepte de modérer ses revendications pour l'instant, met de l'avant un programme pour le changement de la société vers le socialisme. Ernesto Cardenal, ministre de la Culture, s'engage à mettre la culture et l'art au service de la révolution. «Notre lutte culturelle est pour transformer la société, la transformer en une société où n'existera pas l'exploitation de l'homme par l'homme». C'est toutefois la campagne d'alphabetisation qui se veut la dynamo de ce changement idéologique.

«1980, año de la campaña de alfabetización» pouvons-nous lire partout dans le pays. L'éducation se veut la clé du succès de la révolution. Déjà, l'éducation a été rendue gratuite à tous les niveaux. Mais le 23 mars 80, quelque chose de bien plus important débutait. Les écoles et universités ont fermé leurs portes. Toutes les énergies sont portées vers la campagne d'alphabetisation. Ici, au Nicaragua, 50% des gens sont analphabètes. Il s'agit, pour tous les professeurs, recueillis chez les enseignants réguliers, les étudiants universitaires et 700 professeurs de Cuba d'apprendre à lire et de conscientiser la population analphabète. Ces professeurs, environ un professeur pour cinq étudiants, se rendent sur les lieux de travail des paysans afin de les rencontrer et de leur enseigner, cinq mois d'affilée. Les paysans apprennent à lire tout en prenant conscience de la révolution, des organisations de masse, des valeurs du travail coopératif, de l'anti-impérialisme, de la non-exploitation, etc. Ainsi, à la première leçon, on enseigne les voyelles o, e, u et i à travers le mot REVOLUCIÓN. Les professeurs préparent cette campagne depuis la fin de février, sept jours par semaine. Pour Leticia Gomey, coordonnatrice de la campagne sur l'île Omepete, «la campagne d'alphabetisation va permettre de radicaliser la révolution».

Fait à noter, les deux dernières leçons portent sur le rôle de l'Église dans la révolution qui, d'ailleurs, coopère pleinement à la révolution. Et si le GPRN soutient que la révolution sandiniste est un «cas» occasion propice pour réellement accomplir l'option ecclésiastique pour les pauvres, le clergé lui remet bien la politesse en reconnaissant que si le socialisme veut dire la fin de l'exploitation, nous n'avons rien contre.

Présentement, le Nicaragua est à la phase I de sa révolution. La bourgeoisie antisomoziste conserve ses privilèges, semble même exercer un contrôle économique sur le gouvernement. Mais dans deux ou trois ans, lorsque l'économie sera relevée du chaos actuel, les gens éduqués politiquement et les organisations de masse mises sur pied actuellement pourraient bien contester ces privilèges. Nous pourrions alors assister à la phase II de la révolution.

Les nouveaux horizons du Brésil

Bien connue est la souplesse, l'apparente souplesse, de l'évolution politique au Brésil. Les coups de force, tel celui de mars 1964, y sont relativement rares. Et l'équilibre semble se rétablir progressivement, sans des heurts excessifs; c'est le cas de l'actuelle transition, en cours depuis des années, entre la dictature militaire et les institutions parlementaires.

S'est-on demandé comment cela est possible? On peut en chercher les raisons dans l'existence d'une énorme force d'inertie qui amortit les secousses violentes: cette force d'inertie se trouve constituée par la partie importante de la population qui vit traditionnellement dans des conditions marginales, — en marge des circuits modernes de production, en marge de la consom-

par
Xavier Uscategui
correspondance particulière

mation du marché, en marge de l'activité sociale et politique. Il faut y inclure non seulement le sous-prolétariat noir des grandes villes, mais la majeure partie des paysans restés dans l'orbite des «fazendas».

Ainsi, en 1964, l'armée a pu renverser le gouvernement de Goulart, par elle condamné pour certaines ambitions «progressistes», et aucune résistance sérieuse n'a été esquivée. Les tentatives de guérillas apparues ensuite ont été le fait d'intellectuels et de groupuscules minoritaires sans racines populaires. En ce

moment, dans cet immense pays de 120 millions d'habitants, il n'existe aucune formation de guérilla en action, fait insolite en Amérique latine. Aussi longtemps que dureront ces conditions, les controverses politiques resteront des jeux entre clans oligarchiques rigoureusement minoritaires.

Mais cela durera-t-il longtemps? Quelques indices tendraient à faire croire que non.

Le plus notable d'entre eux est la puissance manifestée par un mouvement ouvrier dans une région où, jusqu'à présent, avaient prédominé les caciques selon le vieux style, à coups de démagogie facile et de corruption: c'est l'État de São Paulo.

De nouveau, les 200,000 métallurgistes de São Bernardo do Campo, une localité satellite de São Paulo, ont présenté des revendications excédant largement les limites prévues par la politique économique officielle, notamment une augmentation des salaires de 15% au-dessus de l'indice officiel de correction, et divers avantages d'ordre social: semaine de travail de 40 heures et réduction des heures supplémentaires (cela pour réduire le chômage), stabilité de l'emploi, reconnaissance du délégué syndical dans les entreprises...

Un assemblée de 50,000 ouvriers, à São Bernardo, a écouté en silence puis acclamé frénétiquement le président du syndicat, Luiz Inácio da Silva, plus connu sous le nom de «Lula»: ce dirigeant d'un type nouveau au Brésil, surgi de l'anonymat il y a deux ans, a acquis une influence décisive. Destitué de la présidence de son syndicat par le ministre du Travail à la suite de la grève de 1979, il a récupéré son poste, et il est le principal animateur d'un nouveau parti politique à créer sous le nom de Parti des travailleurs, parti qui n'aura rien à voir avec le

vieux Parti travailliste que s'occupe de remettre sur pied M. Leonel Brizola, selon le type d'organisation verticale hérité de l'ancien dictateur, puis président, Getúlio Vargas.

«Le Parti des travailleurs est la grande nouveauté de notre temps; l'histoire du Brésil n'a jamais assisté à rien de semblable... C'est un parti qui naît de l'initiative exclusive des travailleurs...», a écrit l'intellectuel brésilien Mario Pedrosa.

La se trouve bien mise en lumière l'originalité de cette entreprise, qui se transforme en un obstacle pour sa reconnaissance légale: le pouvoir, prévoyant, a en effet disposé pour l'inscription de nouveaux partis des exigences sévères: ils doivent notamment justifier de directions organisées dans au moins 9 des 22 États du Brésil. Le manifeste de fondation a été approuvé le 10 février à São Paulo, en une réunion à laquelle participaient les représentants de 18 États: mais cela ne signifie pas toujours une implantation réelle.

En effet, ce n'est pas par effet du hasard qu'un syndicalisme puissant et le Parti des travailleurs ont fait leur apparition dans l'État de São Paulo: ils correspondent à la plus forte concentration ouvrière du pays, on peut même dire de l'Amérique latine. On comprend fort bien leur probable extension dans les États industrialisés du sud, ainsi que, pour d'autres raisons, dans le nord-est (Pernambouc): une liaison existe déjà avec le mouvement populaire créé autour de l'ancien gouverneur Miguel Arraes à Recife; et il existe surtout le lien de l'émigration des travailleurs du nord-est vers São Paulo. Un bon nombre des syndiqués de São Bernardo sont en réalité des immigrants arrivés du nord-est.

Ainsi, comme à s'effriter le vieux bloc de la population

marginal. L'industrialisation, et le corollaire que signifie le déplacement des travailleurs, surtout paysans, du nord vers le sud, y contribuent. Naturellement le pouvoir essaie d'en limiter les effets. Il a été obligé de renoncer au système, institué après le coup d'État de 1964, des deux partis par lui créés, parti du gouvernement le premier, parti de l'opposition officielle le second. Mais il a dressé de nouvelles barrières légales devant la libre prolifération des formations politiques: le résultat n'en apparaît pas encore assez clairement pour justifier une analyse sérieuse.

Quoi qu'il en soit, le fait est que M. Delfim Neto, le ministre responsable de l'économie, vient de déclarer: «Le processus de libération politique que nous connaissons ne permettrait d'ailleurs pas une politique impliquant un coût social violent.»

Une telle affirmation dément directement la politique qu'a appliquée M. Delfim Neto au cours de son premier passage à la direction de l'économie.

Le changement est dû aux transformations sociales dont le mouvement des métallurgistes de São Paulo est l'un des signes, un autre étant le renouveau du syndicalisme sur le grand port de Santos, dans la même région.

On peut s'attendre, comme il se doit, à quelques réactions contraires des centres militaires du pouvoir. L'armée vient de faire connaître son opposition à la reconnaissance légale du Parti communiste. Son attitude reflète évidemment les résultats du long et systématique endoctrinement anticommuniste des cadres militaires. Mais, contre le statu quo que certains de ces cadres veulent sauvegarder à tout prix, la résolution du syndicalisme et l'organisation du Parti des travailleurs peuvent se transformer en armes plus efficaces que le vieux parti de Prestes.

Jean-Paul II va très bien

CITÉ DU VATICAN (AFP) — «L'imagination de certains journalistes dépasse les bornes» a déclaré mardi le porte-parole officiel du Vatican en réponse à une série de questions sur la santé de Jean-Paul II suscitée par un article de l'hebdomadaire *Europeo*.

«Suite à une série de de-

mandes de la part d'agences de presse et d'autres journalistes, je suis autorisé à déclarer que nous avons lu avec stupeur ce qui a été écrit par un hebdomadaire illustré italien au sujet de la santé du pape», a déclaré le père Pastore.

«Cet article tend à insinuer ce que nous avons à plusieurs reprises dû démentir. Cette recherche du sensationnel à tout prix ne peut que surprendre, a-t-il poursuivi. Qui peut inspirer la plume de certains «professionnels» de l'information? En lisant l'hebdomadaire en question, ceux qui ont suivi le pape dans ses voyages ont pu être témoins de son activité et peuvent, à bon droit, se demander d'où vient l'imagination de certains de leurs confrères?»

Jean-Paul II revient à Rome aujourd'hui pour l'audience générale hebdomadaire puis repartira aussitôt après pour Castelgandolfo où il restera jusqu'à son départ pour Turin où il est attendu dimanche.

Les Soviétiques manquent de ciseaux

MOSCOU (AFP) — Le journal soviétique *IZVESTIA* consacrait lundi cinq colonnes à un grave problème: la pénurie de ciseaux en URSS.

Le quotidien a reçu un abondant courrier de lecteurs se plaignant du manque de ciseaux dans les magasins. Aussitôt les *IZVESTIA* sont partis en chasse... pour constater que cet ustensile fort utile a disparu du marché soviétique. Coups de téléphones dans divers ministères: «Ça ne va pas s'arranger», répondent les fonctionnaires.

Le responsable de la seule usine de ciseaux de Russie confirme: «Nous produisons 15 millions de ciseaux par an et on nous en demande 20 millions». Mais pas question d'augmenter la cadence: «Nous suivons le plan», dit-il. D'ailleurs, comment les *IZVESTIA*, fabriquer des ciseaux n'est pas facile et cela rapporte peu.

Le lecteur n'a plus qu'à ronger son frein: ce genre de pénurie n'est en effet pas rare en URSS.

AIR CANADA

31 villes desservies, 550 vols par jour, seulement au Canada... ça, c'est être d'affaires!

Vous êtes d'affaires et il est normal que vous exigiez de vos collaborateurs le même sens pratique dont vous faites preuve. Alors, voici ce qu'Air Canada vous offre.

- Nous sommes la ligne aérienne qui a le plus grand nombre de vols par jour vers le plus grand nombre de villes canadiennes.
- Notre réseau vous permet de voyager d'un bout à l'autre du pays.
- Notre horaire vous offre une fréquence de vols qui facilite les correspondances aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur.
- Du point de vue «ponctualité», notre rendement est supérieur aux autres lignes aériennes canadiennes.
- Nous offrons le service Rapidair avec ses comptoirs d'enregistrement rapide à Toronto et à Montréal.
- Notre nouveau système d'enregistrement de vol et de correspondance vous permet d'avoir en main dès le départ les cartes d'embarquement pour vos vols en correspondance et d'avoir à l'avance vos places réservées.
- Sur demande, notre système Message Air vous livre à domicile ou au bureau les billets que vous réservez et ce, gratuitement, le jour ouvrable suivant la réservation.
- Nous avons actuellement un programme d'études sur de nouveaux services qui pourront dans un proche avenir faciliter encore plus vos déplacements.

Chez Air Canada, on vous laisse à vos affaires et on s'occupe des petits côtés terre-à-terre.

On y va ensemble

AIR CANADA



MONTREAL

Le mercredi, 9 avril 1980 à midi

Jean Cormier
Président des hôtels et de la tour CN

“Ce que la direction attend des experts en communications”

Membres: \$10
Invités: \$12

Guillaume Tell
2055, rue Stanley

Mark MacGuigan après Flora MacDonald

Un retour à la «real politik»

par Michel Vastel

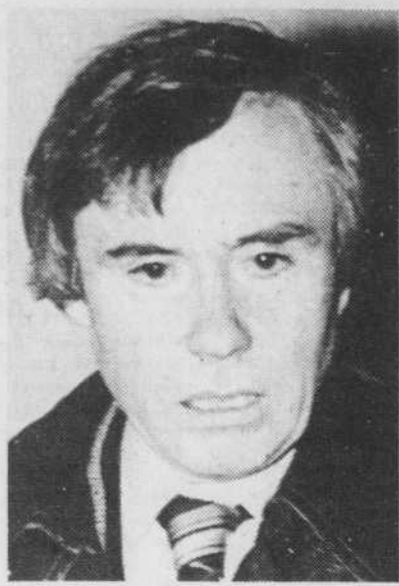
OTTAWA — Ce qui compte avant tout, pour le nouveau secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, c'est «l'efficacité de nos positions. Il faut atteindre nos buts, souligne-t-il dans une entrevue au DEVOIR, et choisir les meilleurs moyens de les atteindre.»

M. MacGuigan se prétend «idéaliste» mais, à la tête de la diplomatie canadienne, il va surtout se montrer pragmatique. Contrairement à son prédécesseur, Mme Flora MacDonald, qui rêvait de donner un peu plus d'âme à la politique étrangère canadienne, M. MacGuigan veut bâtir sur le concret. Tant pis pour le spectaculaire, ce sont les résultats qui comptent.

Deux exemples:

■ au Moyen-Orient, «je ne pense pas que ce soit là une région où le Canada puisse exercer beaucoup d'influence», confie le nouveau secrétaire d'État qui n'a pas l'intention d'y jouer un rôle actif. Placé en face des initiatives spectaculaires de la France ou de l'Autriche en faveur du peuple palestinien et de l'Organisation de libération de la Palestine, le ministre réplique, glacial: «pour ce qui est des pays du Marché commun, le motif de leur initiative est probablement leur souci d'avoir du pétrole. Ça n'est pas une chose entièrement noble, mais cela constitue probablement le fondement de leur politique. Le Canada n'est pas dépendant du Moyen-Orient pour le pétrole, continue M. MacGuigan: notre situation est différente et nous n'avons pas le même besoin de prendre des initiatives dans cette région». Le ministre ne voit pas par exemple la nécessité d'accroître les relations du Canada avec la Syrie ou le Liban, mais il signale aussi son intention de favoriser «un épanouissement des relations avec l'Arabie saoudite...» Ce pays est aussi celui qui fournit 40% des besoins du Canada en pétrole brut d'importation;

■ l'Amérique latine, à laquelle M. MacGuigan semble porter un intérêt particulier, ne constitue pas non plus une région assez homogène pour que le Canada y disperse ses efforts. Quant à l'Organisation des États américains, dont le Canada se tient à distance en n'y demandant rien de plus qu'un statut d'observateur, M. MacGuigan porte un jugement sévère, mais réaliste: «je ne pense pas que cette organisation soit au centre des choses qui se passent en Amérique latine. Peut-être s'y joindra-t-on un jour mais, pour l'instant, je ne juge pas que ce soit indispensable». M. Mark MacGuigan préfère donc concentrer les efforts de sa diplomatie sur quelques pays où une base de relations déjà solides permet d'espérer des résultats concrets, tangibles. Il ne cache donc pas que ses efforts vont surtout se concentrer sur trois pays: le Mexique, où il a rencontré le week-end dernier le président Portillo et son homologue mexi-



M. Mark MacGuigan

cain, le Brésil et le Venezuela. Là encore, il s'agit d'importants clients des entreprises canadiennes, et de solides fournisseurs de pétrole.

D'abord juriste, ancien conseiller constitutionnel du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, le nouveau secrétaire d'État aux Affaires extérieures siège aux Communes depuis 1968. Il s'y est surtout intéressé aux questions juridiques, aux affaires pénales, au comité mixte sur la réforme constitutionnelle. C'est aussi un ancien président de la Commission canadienne des libertés civiles. Bref, comme ses prédécesseurs Flora MacDonald, Don Jamieson, Allan MacEachen, un homme qu'on ne destinait pas, à priori, à la direction des Affaires extérieures.

Mais, contrairement à son prédécesseur, Mme MacDonald, qui a peut-être délaissé les problèmes immédiats pour se plonger dans une vaste révision de la politique étrangère canadienne, M. Mark MacGuigan semble vouloir s'attaquer aux problèmes, cas par cas. On le verra sans doute moins dans de grandes rencontres internationales que dans une suite ininterrompue d'échanges bilatéraux. En moins de deux mois, il aura déjà eu des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères de France; avec son homologue mexicain pour finaliser l'accord de coopération canado-mexicain qui sera officiellement signé en juin à Ottawa, à l'occasion de la visite du président Portillo; avec le secrétaire d'État américain, avec qui il ne veut pas se contenter d'un tour d'horizon général mais discuter de problèmes bien concrets comme l'accord sur les pêches et la question de la pollution par le charbon; enfin avec ses homologues de Grande-Bretagne et du Japon.

Pourtant, M. Mark MacGuigan prétend croire beaucoup aux grandes organisations internationales. Il rêve de revamper l'ONU et ses organismes, la Cour internationale de La Haye, de signer enfin une Convention sur les pêches et, plus généralement, sur le Droit de la mer. Mais, réaliste, il admet que la performance passée de ces organisations puisse paraître décevante. «Il faut essayer de faire mieux, juge-t-il. Il faut recréer un peu plus de coordination dans les attitudes de l'Alliance occidentale. Ce sera difficile, prévient le secrétaire d'État, si tous les gouvernements continuent d'agir indépendamment. Il faut essayer de convaincre les autres de changer leur comportement».

C'est ce problème de coordination des attitudes de tous les gouvernements de l'Occident qui le hante, depuis le 10 mars qu'il est entré au secrétariat d'État. Le Canada cherche en effet à adopter une attitude «ferme» face à l'agression soviétique en Afghanistan, mais il reste moins de deux mois pour réussir à souder la solidarité de l'Occident à l'occasion des Jeux olympiques.

Le premier ministre avait prétendu, pendant la campagne électorale, que «la seule façon efficace de lutter contre les formes de terrorisme international pratiquées à Téhéran et Kaboul est de former un front commun». Le boycottage des Jeux olympiques de Moscou, ajoutait alors M. Trudeau, «n'aura de poids que s'il sert à unir ceux qui s'opposent à l'agression soviétique, et non à étaler leurs divergences».

M. MacGuigan ne se fait pas d'illusions: «Je pense que la présence soviétique en Afghanistan continuera d'exister», au moment des Jeux olympiques. L'organisation d'un consensus international semble alors sa priorité. Il a d'ailleurs pris l'initiative d'en discuter avec son homologue français, M. Jean François-Poncet, dont le gouvernement refuse d'intervenir dans les affaires sportives et «laisse au Comité international olympique et au comité olympique français le soin de déterminer si les athlètes français doivent ou non participer aux Jeux». M. MacGuigan promet d'évoquer cette question plus tard en avril avec les Britanniques et les Américains. Il semble aussi que les diplomates canadiens à l'étranger, surtout dans les pays du tiers-monde, soient très actifs. M. Mark MacGuigan, «optimiste, pense que l'Occident peut arriver à un consensus substantiel. Peut-être pas complet, mais assez large», promet M. MacGuigan.

Le nouveau secrétaire d'État a consacré son premier discours, dans sa ville de Windsor en Ontario, aux relations entre le Canada et l'Amérique latine. Rejetant l'approche «régionale» qui, selon lui, ne tient pas assez compte de la diversité des pays qui occupent ce continent, M. MacGuigan affirme qu'il «est dans

l'ordre des choses que notre attention aille surtout du côté des pays qui présentent le plus d'intérêt économique et politique pour le Canada, et au premier rang desquels doivent figurer le Brésil, le Mexique et le Venezuela.»

M. MacGuigan ne cache pas que l'instabilité politique du Moyen-Orient le pousse à rechercher, dans l'hémisphère occidental, des sources d'approvisionnement en pétrole beaucoup plus sûres. Le Venezuela fournit déjà 40% des importations canadiennes et, dès après la visite du président mexicain en mai, «les expéditions de pétrole mexicain vers le Canada pourront commencer», affirme M. MacGuigan. Aux termes du protocole d'accord signé l'an dernier, le Mexique s'engage à fournir au moins 100.000 barils de pétrole brut par jour au Canada. Quant au Brésil, le Canada y est au deuxième rang, derrière les États-Unis, pour ce qui est des investissements. Au plan commercial, les échanges entre les deux pays se situent à \$700 millions et le Canada vient de conclure un contrat de vente de blé d'une valeur de \$700 millions sur trois ans.

Le ton extrêmement positif des propos de M. MacGuigan sur l'Amérique latine laisse croire qu'il mettra en veilleuse les grandes dénonciations publiques de régimes non démocratiques comme celui de l'Argentine. «Il faut, avant de faire une déclaration publique, souligne M. MacGuigan, jauger dans quelle mesure cette déclaration permettra d'atteindre les résultats recherchés». De fait, de vives attaques de son prédécesseur, à l'ONU, contre le régime argentin ont coûté au Canada la vente d'un réacteur Candu. Il semble bien clair que le successeur de Mme MacDonald veuille éviter à tout prix ce genre d'angélisme.

Le secrétaire d'État fait d'ailleurs preuve du même réalisme un peu froid lorsqu'il analyse la situation au Moyen-Orient. Il a hérité d'un rapport de M. Robert Stanfield qu'il n'a pas encore eu le temps d'approfondir. Mais M. MacGuigan ne semble pas devoir en retenir grand chose. En fait, ayant peu d'intérêts dans la région, le Canada doit se tenir à l'écart des problèmes auxquels la région fait face. «Le Canada s'en tient à la résolution de l'ONU», rappelle M. MacGuigan, qui refuse de suivre par exemple le président de la France lorsque celui-ci ajoutait, récemment à Amman, que «le peuple palestinien, qui aspire à exister et à s'organiser en tant que tel, doit pouvoir exercer son droit à l'autodétermination». M. Valéry Giscard d'Estaing ajoutait alors que cela implique «la participation de l'OLP» à la négociation d'un accord de paix au Moyen-Orient.

Un autre volet du rapport Stanfield, qui portait cette fois sur l'adoption au Canada d'une loi contre le boycott commercial, risque lui aussi de finir sur les tablettes du ministère. Le secrétaire d'État, qui a lui-même un long passé de défenseur des Droits de l'homme, promet qu'il «luttera contre tout abus». Mais, toujours obsédé de trouver le meilleur moyen d'arriver à ses fins, il laisse entendre qu'une loi du Parlement n'est peut-être pas la meilleure solution. «Nous pouvons agir par règlements», estime le secrétaire d'État qui semble ainsi devoir éviter à son parti les déchirements que provoquerait inévitablement une loi anti-boycott.

Ainsi Mark MacGuigan semble devoir être aussi l'homme de la temporisation. Il est clair qu'il saura éviter tous les pièges de la provocation et qu'il saura, mieux que son prédécesseur Mme MacDonald,

garder son calme à la Chambre des communes. Il aurait ainsi pu devenir nerveux lorsque, la semaine dernière, deux dirigeants politiques français sont embarqués dans le débat référendaire. «Ce ne sont que des individus, réplique, glacial, M. MacGuigan. Ce qui m'importe, c'est la position du gouvernement français, et il a effectivement pris une position complètement correcte vis-à-vis du Canada. On n'a pas lieu de se plaindre et ni de croire que cela change».

Quant aux relations canado-américaines, elles semblent quasiment «gelées» jusqu'à l'issue de la campagne présidentielle. On n'envisage plus, à Ottawa, la visite du président Carter, remise en novembre à cause de la crise iranienne. Le président est toujours le bienvenu, souligne-t-on aux Affaires extérieures, mais on doute que M. Carter exprime le désir de se rendre au Canada avant l'issue du scrutin de novembre.

Cela n'empêchera pas le secrétaire d'État canadien d'avoir des échanges avec son homologue, M. Cyrus Vance. Représentant de Windsor, où l'industrie automobile canadienne, et surtout Chrysler, éprouve de sérieuses difficultés, M. Mark MacGuigan garde un oeil sur le pacte de l'automobile. Contrairement à son collègue, M. Herb Gray, il n'en promet pas une vaste renégociation, dont les Américains ne voudraient probablement pas d'ailleurs. Mais il ajoute, ferme: «j'ai l'intention de poser quelques questions aux Américains; on doit avoir des discussions techniques avec eux».

Comme toujours, M. MacGuigan va s'attaquer au problème avec pragmatisme... «Il faut atteindre nos buts, et choisir les meilleurs moyens de les atteindre».

Québec révoque onze concessions forestières détenues par huit compagnies

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement québécois vient de révoquer 11 concessions forestières d'une superficie totale de 11,210 kilomètres carrés dans cinq régions du Québec et détenues par huit compagnies.

La poursuite de ce programme, amorcé en 1970, vise principalement à aider l'industrie du sciage et à protéger le parc du Mont-Tremblant.

C'est ce qu'a annoncé, hier, au nom du ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, son secrétaire parlementaire et député de Beauce-nord, M. Adrien Ouellette.

Jusqu'à maintenant, un total de 63,465 km carrés ont été révoqués, soit 27,3%

des 232,654 km carrés de concessions forestières qui étaient détenues par des compagnies de bois et de papier au début de l'opération.

C'est la région de Québec qui a été la plus touchée par cette dernière étape avec 3,811 km2 suivie par le Saguenay-Lac-Saint-Jean 3,802 km2, Montréal 2,722 km2, Bas Saint-Laurent-Gaspésie 295 km2 et l'Outaouais 580 km2.

M. Ouellette a indiqué que le programme de révocation des concessions forestières devrait être complété à la fin de 1982. Il en coûtera environ \$3 millions au gouvernement pour révoquer les 11,210 km2 de la présente phase.

Les révocations actuelles, qui répon-

dent à un besoin urgent dans le but d'assurer leur avenir à plusieurs scieries, permettront à celles-ci de recevoir leur approvisionnement en bois directement du gouvernement sous forme de garanties variant de 5 à 10 ans, renouvelables.

Dans son communiqué, M. Bérubé explique que ces révocations ne portent aucunement préjudice aux anciens détenteurs de concessions puisque le gouvernement leur garantit l'approvisionnement de leurs usines.

La nouvelle situation des scieries leur permettra d'obtenir le financement dont elles ont besoin pour planifier leur modernisation ou leur expansion et, ainsi, de consolider les emplois.

LA SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION

(L'INDÉPENDANCE)

À QUEL PRIX ?

NON À UN MANDAT DE RÉALISER LA "SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION"

La question référendaire aurait pour objectif de donner au gouvernement un "mandat de négocier"? Mais le gouvernement possède déjà un tel mandat. L'objectif est donc tout autre. Le gouvernement l'a d'ailleurs dit clairement dans le Livre blanc auquel se réfère la question référendaire: "Un vote affirmatif des Québécois sera, dans les faits, un mandat confié au gouvernement du Québec de réaliser, par le moyen des négociations, cette nouvelle entente" (p. 84), à savoir réaliser la souveraineté (ou l'indépendance, ce qui est la même chose) à laquelle on ajoute un hypothétique projet de traité économique. Tel est l'enjeu véritable du référendum. Le principe soutenu par le Livre blanc est "l'accession du Québec au statut d'État souverain, et de l'association avec le Canada. (...) Un résultat positif, lors du référendum, permettra au Québec de s'engager sur la voie qui y conduit" (p. 84). L'ambiguïté de la question référendaire veut camoufler l'objectif du gouvernement, mais le gouvernement n'en a pas changé son objectif pour autant. Il faut juger l'objectif et ne pas se laisser leurrer par l'ambiguïté voulue de la question.

LES AVANTAGES... ET LES INCONVÉNIENTS

C'est une illusion de croire qu'un Québec souverain (ou indépendant — ce qui est la même chose) pourrait réaliser avec le reste du Canada une association économique permettant de garder tous les avantages de la situation actuelle et aucun de ses inconvénients.

En particulier, il est illusoire de croire qu'un Québec souverain (ou indépendant) pourrait réaliser l'union monétaire imaginée par le Livre blanc et à laquelle se réfère la question référendaire.

IL MANQUE AU QUÉBEC 60% DE L'ÉNERGIE DONT IL A BESOIN

Un Québec souverain ne serait pas autosuffisant en énergie, ce qui est possible pour le Canada dans son ensemble. Le mieux que peut espérer le Québec, c'est de satisfaire par l'électricité 40% de ses besoins énergétiques, vers 1995. Et l'électricité ne mettra pas d'essence dans nos voitures!

À RE-NÉGOCIER: 56% DE NOS EXPORTATIONS, 265,000 EMPLOIS MANUFACTURIERS, UN SURPLUS COMMERCIAL D'UN MILLIARD

Un Québec indépendant, c'est la remise en cause de près du tiers de la vie économique du Québec. En effet, 56% des exportations québécoises se font vers le marché canadien; 37% des emplois dans le secteur de la fabrication au Québec dépendent de nos exportations vers les autres provinces; le Québec enregistre sur le marché canadien un surplus commercial de plus d'un milliard par année. Au delà de 265,000 emplois à re-négocier.

REVENUS SUPPLÉMENTAIRES: \$4.7 MILLIARDS

DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES: \$7.1 MILLIARDS

Le gouvernement d'un Québec souverain aurait récupéré, en 1978, \$4.7 milliards d'impôts payés par ses contribuables au fédéral. Mais pour tenir ses nouveaux engagements, il lui en aurait coûté au minimum \$7.1 milliards: pensions de vieillesse (\$1.3 milliard), prestations d'assurance-chômage (\$1.7 milliard), allocations familiales (\$600 millions), autres allocations (\$500 millions), salaires des fonctionnaires fédéraux intégrés à la fonction publique du Québec (entre \$1.8 et \$2.5 milliards selon l'hypothèse retenue), participation au service de la dette fédérale (\$1.2 milliard).

Si le gouvernement avait voulu couvrir son déficit supplémentaire par les impôts des particuliers, il aurait dû les augmenter de 27%!

JUGER LES OBJECTIFS

Mandat de négocier? De négocier quoi? C'est l'objectif qu'il faut juger. Nous disons NON à l'objectif formulé par le gouvernement, objectif qui est la souveraineté (ou indépendance) à laquelle on ajoute un projet de traité économique dont la forme et le contenu sont tout à fait hypothétiques. Nous disons NON même à une question ambiguë, puisque cette ambiguïté n'a pas d'autre but que de camoufler l'objectif véritable.

Dans ces conditions ...

la souveraineté-association, À QUEL PRIX ?



Donald Johnston, député à la fois de Westmount et St-Henri

OTTAWA — Selon l'impression populaire, le député de Westmount est par définition un homme riche qui n'a connu dans sa vie que les limousines et le confort cossu de ces belles résidences de pierres que l'on imagine dès que résonne le mot Westmount.

M. Donald J. Johnston, qui est député fédéral de St-Henri-Westmount depuis 1978 et qui est l'un des quatre nouveaux ministres québécois dans le gouvernement Trudeau, en arrive très vite, lorsqu'il parle de lui, à prendre ses distances vis-à-vis d'une telle image.

Né en 1936 à Ottawa de parents écossais et irlandais qui n'avaient pas une grande instruction, Donald Johnston a vécu sur une ferme dans l'Outaouais pendant la durée de la guerre et c'est donc à l'école de rang qu'il a fait ses premières classes. Sa famille a vécu ensuite à St-Jean et à Montréal.

Il a fait ses études secondaires au Montreal High School, qui bien que situé en plein centre-ville lui a paru tout à fait imperméable au fait français. «Il n'y avait pas de francophones là, rappelle-t-il; c'était protestant». Il avait parmi ses camarades au High School des gens comme George Springate par exemple.

Puis il obtint un baccalauréat ès arts à McGill avant d'y poursuivre brillamment un cours de droit, ce qui lui a valu une bourse pour d'autres études en droit et en sciences économiques à Grenoble. Comme c'était souvent le cas à cette époque, c'est en Europe que M. Johnston a découvert la langue française et qu'il a commencé à la parler.

«Je n'avais jamais parlé français à Montréal, raconte-t-il, car on pouvait vivre à 100% en anglais. C'était normal mais il n'y avait aucune mauvaise volonté. Il faut se souvenir que l'obstacle religieux avait une très grande importance à cette époque. La situation a bien changé depuis ce temps».

Aujourd'hui M. Johnston parle couramment français, même si l'on peut rapidement déceler sa langue maternelle par son accent, ce qui semble l'ennuyer un peu d'ailleurs. Père de quatre filles qui vont toutes dans des écoles françaises, M. Johnston souhaite qu'elles pourront s'exprimer en français sans accent.

Au cours de sa période scolaire, M. Johnston a aussi suivi des cours en lettres et en science politique. Il a partagé un logement comme étudiant avec Leonard Cohen, un écrivain bien connu du Canada anglais, ce qui dénote une ouverture d'esprit sur le monde mais qui ne l'a pas empêché de devenir un expert en droit fiscal et de devenir lui-même un jour auteur en publiant *Fiscalamity*; il s'agissait d'une critique sévère de la réforme fiscale du gouvernement Trudeau.

Après ses études, c'est encore à Montréal qu'il s'est installé pour pratiquer le droit, d'abord au sein de l'étude Stikeman et Elliott et ensuite en formant son propre bureau dont a fait partie M. Peter Blaikie qui, pour sa part, a connu les affres d'une candidature conservatrice au Québec.

«On ne devient pas riche avec le droit fiscal, mais cela m'a donné une certaine renommée», mentionne-t-il. En plus de sa pratique, il enseignait le droit à McGill.

Mais à partir du domaine fiscal, on est amené presque nécessairement à s'intéresser à des activités très variées. S'il est un secteur où les avantages fiscaux ont une influence énorme c'est bien celui du cinéma, un milieu qui lui a apporté plusieurs clients comme Claude Jutra et Geneviève Bujold.

M. Johnston a participé notamment au financement du premier film de Jutra ainsi qu'à un autre venu plus tard et beaucoup mieux connu, *Mon oncle Antoine*. Sa contribution au financement de films est venue comme prolongement logique au rôle de conseiller fiscal qu'il a d'abord joué.

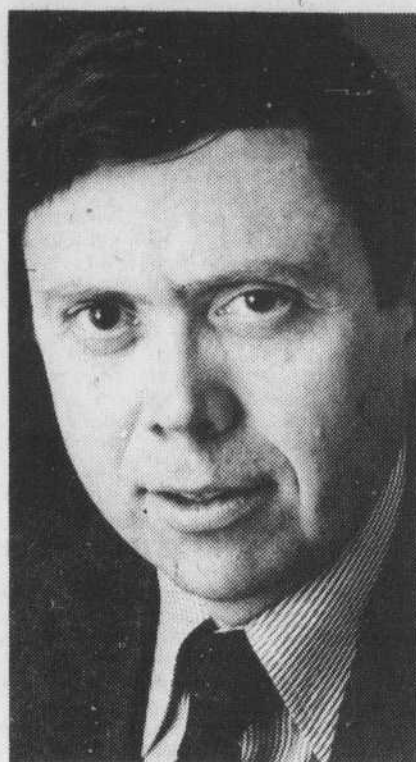
La voie d'accès à la politique s'est préparée de longue date. Étudiant, il s'intéressait déjà à la science politique. Puis, il y a eu en 1967 un stage pour étudiants en Afrique où il a fait la connaissance de Pierre Elliott Trudeau.

«Par la suite j'ai suivi sa carrière avec grand intérêt et nous sommes toujours demeurés en contact», dit laconiquement celui qui est maintenant président du Conseil du trésor dans le gouvernement Trudeau.

Mais c'est sans doute la réforme fiscale du premier ministre des Finances de M. Trudeau, M. Edgar Benson, qui a résolulement placé M. Johnston sur le chemin d'une carrière politique.

Arrivé au pouvoir en 1968, le gouvernement Trudeau s'est rapidement plongé dans une réforme fiscale qui a suscité de vives réactions partout au Canada.

Expert en droit fiscal M. Johnston s'est retrouvé au cœur du débat. «J'ai eu des problèmes avec cette réforme qui était



M. Donald Johnston

extraordinairement ratée. Il reste encore beaucoup de travail à faire», dit-il, puis se souvenant tout à coup qu'il n'est pas ministre des Finances, il ajoute ce point final: «mais ce n'est pas de notre responsabilité».

M. Johnston reconnaît cependant que plusieurs amendements ont corrigé en partie les erreurs de cette réforme.

Quoi qu'il en soit, à l'époque de la réforme M. Johnston a fait la synthèse de ses critiques dans un livre intitulé *Fiscalamity*, réédité depuis sous cet autre titre *How to Survive Canada's Tax Chaos*.

Le fait que le droit fiscal est un sujet très complexe et technique que peu de gens comprennent et qui n'intéresse guère les hommes politiques a certes contribué à faire ressortir davantage les interventions de M. Johnston. Celui-ci reconnaît volontiers aujourd'hui qu'il n'a pas eu beaucoup de succès avec ses pressions et ses critiques, même s'il connaissait personnellement le premier ministre.

«Voyant les dossiers qui défilent sur mon bureau maintenant, je comprend très bien que M. Trudeau n'avait pas beaucoup de temps pour lire mes déclarations sur la réforme fiscale», dit-il à la décharge du premier ministre.

C'est en 1976 que M. Johnston a eu une première discussion sur sa propre carrière politique avec M. Trudeau. Avec son expérience de critique, l'expert en droit fiscal en était venu à la conclusion qu'il fallait changer le pouvoir politique.

Il a fallu deux ans avant que M. Charles Drury qui représentait alors le comité de Westmount quitte effectivement la politique. Entre-temps M. Johnston avait déjà mis au point son organisation, car dans Westmount ce n'est pas l'élection qui est importante mais la convention».

Il y avait 3,000 libéraux à la convention pour le choix du candidat. Le principal adversaire de M. Johnston était M. Dale Thompson, un professeur de science politique bien connu.

Élu d'abord à l'élection complémentaire de l'automne 1978, M. Johnston fut réélu aisément en 1979 et en 1980. Son accession au Conseil des ministres était prévue par tous.

Il n'a trouvé aucun romantisme au Conseil du trésor, mais il est de toute évidence très conscient des avantages de ce poste stratégique qui lui permet d'avoir une «vue panoramique» de toute l'administration gouvernementale.

Il se dit impressionné par l'évolution au sein du gouvernement depuis 1975 par l'adoption de diverses mesures de contrôle et il est absolument convaincu que la population ne sait pas «les changements profonds» qui sont survenus. Le nouveau président du Conseil du trésor veut bien éliminer les zones grasses qui peuvent exister encore, mais il prévient tout de suite qu'il ne faut pas s'attendre à la disparition d'un déficit de \$10 milliards.

En jouant cette formidable partie de monopole, M. Johnston n'oublie pas qu'il est député de St-Henri-Westmount. Il insiste sur le fait que la ville de Westmount ne constitue qu'un peu plus du quart de l'ensemble de ses électeurs, qui habitent aussi St-Henri et des secteurs de la ville de Montréal. Il considère en somme que son comité offre un bon échantillonage de la population canadienne en général.

Un clan de plombiers accuse les tuteurs de mener le 144 à la faillite

Une querelle est en train de naître au Local 144 des plombiers de la FTQ sur la gestion financière de ce syndicat par la tutelle gouvernementale, qui pourrait même rebondir au cours des prochains jours à l'Assemblée nationale à l'occasion de la période de question.

Le clan qui s'oppose à la présence des tuteurs gouvernementaux, dirigé par M. Jean-Claude Sureau, accuse les tuteurs «de conduire le syndicat à la faillite». Cette question devait être soulevée hier soir à l'occasion d'une assemblée syndicale parallèle, c'est-à-dire qui n'a été autorisée ni par la direction du 144 ni par les tuteurs. Le même groupe de mécontents, qui avait perturbé la dernière assemblée de ce syndicat, avait «élus» un comité de négociations parallèle, non reconnu par la tutelle.

Dans une entrevue accordée hier au DEVOIR, M. Sureau a accusé les tuteurs d'avoir fait passer, entre 1976 et 1978, les réserves financières du 144 de \$476,785 à \$486,420 puis à \$260,805. Selon les «indications» que M. Sureau a obtenu d'un représentant de l'union internationale autorisée à examiner la comptabilité de son affilié, l'état financier de l'année en cours afficherait un important déficit.

M. Sureau a d'autre part accusé la tutelle d'avoir augmenté trop rapidement les salaires des agents d'affaires,

soit de \$190,000 en 1977 à \$275,000 en 1978. Il a aussi reproché au tuteur d'avoir augmenté les frais de papeterie de \$4,944 en 1977 à \$23,146 en 1978.

Rejoint hier au téléphone, le tuteur en chef, M. Gérard Beaudry, a tenu à «dégonfler» ce qu'il a qualifié d'«informations» pour le moins incomplètes.

Me Beaudry reconnaît que la réserve financière du 144 a fondu au cours des deux dernières années. «Il n'y a aucune irrégularité là-dedans. Les dépenses ont augmenté et ont été vérifiées par des experts. Le déficit de 1979 est aussi important que celui de 1978 parce que, comme nous le soulignent les vérificateurs, il y a eu une forte diminution des cotisations syndicales à

cause de l'intense période de chômage. Nous aurions dû augmenter les cotisations plus tôt pour compenser cette perte car les cotisations du 144 sont les plus basses de toute l'industrie. Mais nous espérons tenir des élections l'automne dernier et laisser ces décisions aux élus. Cela n'a pas été possible à cause des poursuites intentées par l'internationale».

«Il y a aussi des dépenses qui n'étaient pas à l'appareil mais qu'il a fallu faire. C'est ainsi que devant les actes de vandalisme répétés, il nous a fallu assurer la protection des biens du syndicat en ayant recours à une agence de sécurité. Il faudrait plutôt s'en prendre aux auteurs de ces méfaits, qui ont forcé une telle protection», poursuit M. Beaudry.

ces renvois. Le commissaire du Travail précise dans son jugement que c'est la compagnie qui a rompu l'un des deux contrats.

TRAVAIL

■ Shell veut garder ses recours

La compagnie Shell n'entend pas abdiquer sa responsabilité sociale et laisser tomber son droit de recours en ce qui concerne les incidents graves de nature criminelle qui auraient pu impliquer certains de ses employés pendant le conflit en cours. C'est ce qu'affirme cette compagnie dans une lettre à ses employés, toujours en grève à cause d'une mésestimation sur le protocole de retour au travail même s'ils ont entériné le projet de convention collective de leur employeur. Cependant, poursuit la missive patronale, Shell est prêt à réintégrer tous les grévistes et consent «à passer l'éponge sur tous les actes répréhensibles commis sur la ligne de piquetage». Le porte-parole de la compagnie a précisé d'autre part «qu'aucune charge ne pèse contre des employés de la raffinerie Shell présentement». Cette mise au point de Shell fait suite à des propos d'un porte-parole syndical selon lequel la compagnie voulait se réserver le droit de poursuivre certains grévistes.

■ Réintégrations chez MacKay

Le commissaire du Travail, M. René Gosselin, a ordonné à la compagnie MacKay Spécialités de réintégrer avec pleine compensation financière neuf militants syndicaux de la CSN, qui ont été congédiés alors que les 38 travailleurs handicapés de cette entreprise tentaient de se regrouper en syndicat. La compagnie avait invoqué la perte de deux importants contrats pour justifier

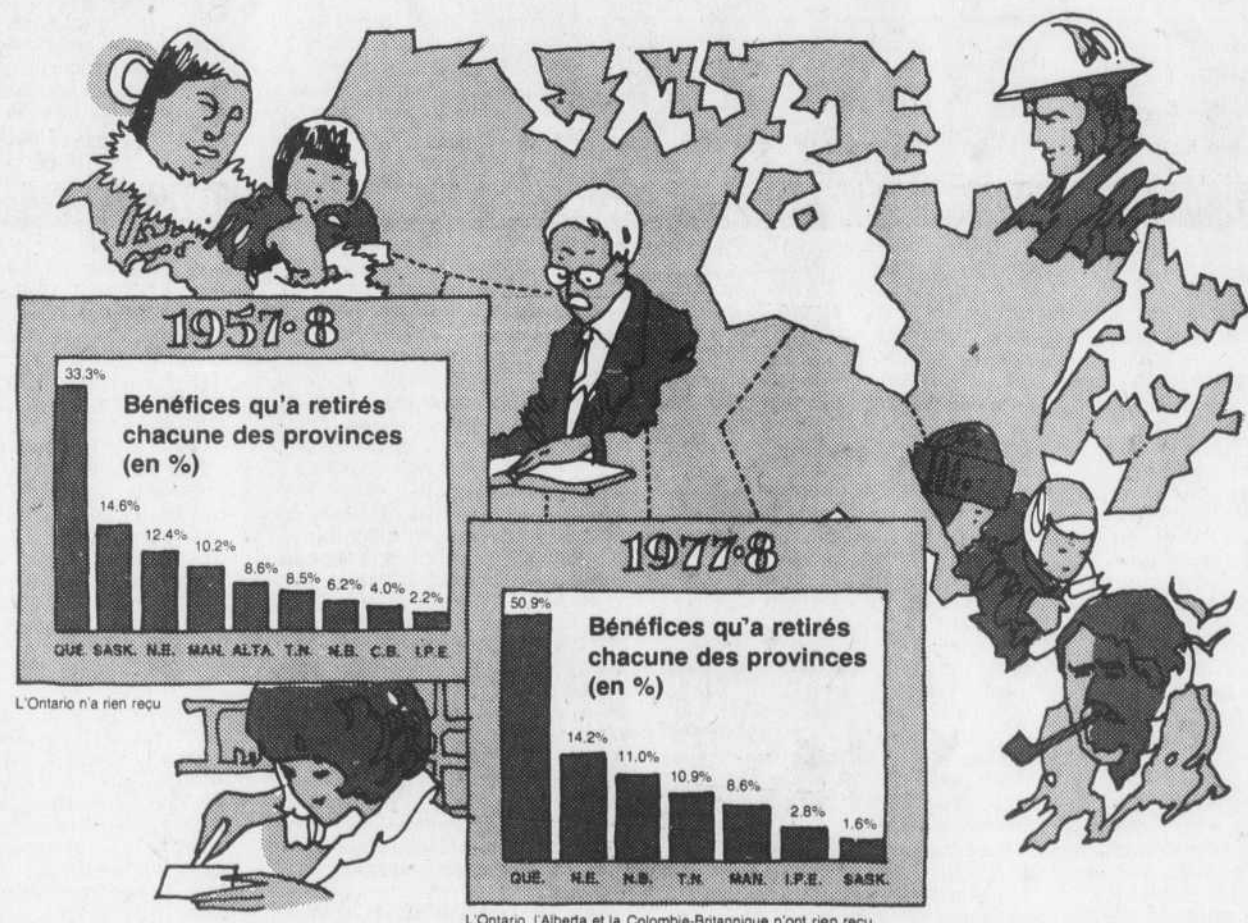
■ Les monteuses de films

Les monteuses de films de la société Radio-Canada ont formé hier une ligne de piquetage devant l'immeuble de la rue Dorchester en réponse à des suspensions décrétées par la société contre certains d'entre eux. Le 5 mars, les monteuses de films acceptaient à 79% les recommandations du conciliateur Dufresne, déposées après 16 mois de négociation et 56 séances de conciliation. Radio-Canada a pour sa part rejeté les propositions du conciliateur et les syndicats ont vu la conséquence de la «lourde bureaucratie» de la société étatique. Les propositions de l'employeur ont été jugées inférieures à celles du conciliateur et même à ses propositions de l'an dernier. Le syndicat se réunira jeudi en assemblée générale.

■ Demande d'enquête aux Industries Valcartier

Le syndicat des métallos (FTQ) a demandé hier une enquête sur les 170 mises à pied projetées d'ici la fin d'avril. Le syndicat se surprend des plaintes de l'employeur qui réclame une subvention de \$10 millions. «La subvention de \$10 millions, la compagnie l'a reçue, a dit le porte-parole des métallos, et le président de la compagnie a déclaré publiquement que cette subvention permettrait la modernisation de l'entreprise et la stabilisation de la main-d'œuvre. Quelques semaines plus tard, la compagnie annonçait de nouvelles mises-à-pied. Devant les raisons invoquées par la compagnie, qui fabrique des munitions, le syndicat a réclamé une enquête sur sa gestion des fonds injectés par le gouvernement».

La péréquation?



Le concept de péréquation se ramène au devoir essentiel qu'ont les citoyens de s'entraider.

Tout pays est fondé sur la volonté de ses citoyens de vivre ensemble. Cette volonté s'efface dès que les disparités l'emportent sur les avantages communs. Il s'agit alors, pour le gouvernement du Canada, de redistribuer les richesses canadiennes de façon à ce que les provinces les moins aptes à tirer des revenus de leur économie disposent à peu près des mêmes fonds que les provinces les plus riches.

De cette façon, toutes les provinces sont plus ou moins sur un pied d'égalité au point de vue financier, ce qui leur permet de s'acquitter de leurs responsabilités et de satisfaire aux besoins de leurs citoyens sans être obligées de décréter des impôts trop lourds.

Ce concept de péréquation est aussi ancien que notre fédération. Toutes les subventions spéciales et conditionnelles accordées par le gouvernement du Canada aux provinces, au cours des 75 premières années de notre fédération, ont contribué à la redistribution des richesses canadiennes et ont permis à toute région temporairement en difficulté de profiter des richesses des autres.

Les provinces font face à des dépenses sans cesse

croissantes. Le programme de péréquation a donc été sensiblement amélioré de sorte que les provinces qui profitent aujourd'hui de ces transferts reçoivent des montants substantiellement plus importants. En fait, le programme coûte actuellement plus de \$2.68 milliards au gouvernement du Canada. Les régions du Québec et de l'Atlantique, en particulier, reçoivent une aide considérable grâce à ce programme, à l'exemple de l'Ouest au début de sa période d'expansion. En 1977-1978, la part du Québec s'élevait à \$1.27 milliard, tandis qu'on prévoit qu'il recevra plus de \$1.35 milliard en 1978-1979.

Il est bon d'ajouter que, contrairement aux programmes de péréquation de certaines fédérations, le programme canadien est inconditionnel, les provinces restant libres d'utiliser les montants reçus pour réaliser leurs propres objectifs.

Le concept de péréquation fait aujourd'hui partie intégrante de notre fédération. Non seulement ce régime a-t-il fait en sorte que tous les Canadiens aient accès à des services comparables, mais il a permis de décentraliser ces services et de répondre aux besoins de tous.

Ces questions, ainsi que plusieurs autres, font le sujet d'une série de publications intitulée "Notes sur le fédéralisme canadien" publiée par le gouvernement canadien en guise de contribution à la discussion publique. Vous pouvez obtenir gratuitement cette série de notes en écrivant à:

Publications Canada,
C.P. 430, Succursale postale DeLorimier,
Montréal, Québec,
H2H 2N7

Canada

John Irving
Le monde selon Garp

Récits des rapports orageux entre une mère et son fils, ce roman qu'illustre la violence et le désarroi de notre société a reçu un accueil enthousiaste aux États-Unis. \$14.95

John Irving
Le monde selon Garp



Moi un pollueur?
JAMAIS!



LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES

ASSOCIÉS JACQUES LAMOTHE O.O.D.
MARC COSSETTE B.A.O.O.D.
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTRÉAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTRÉAL
12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

LAVAL
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
845-4221

L'appel aux femmes

Le curieux mélange de raisons qui a amené des milliers de femmes au Forum de Montréal lundi soir est difficile à cerner. Le Parti libéral, organisateur et bénéficiaire de cette immense manifestation, proche de la fête populaire soutient que le mouvement est politique et que les femmes sont d'abord venues apporter un appui massif au NON. Nul ne doute que ce groupe dira NON au référendum prochain. Mais à sentir vibrer la foule aux passages les plus «féminins» des discours, à la voir se soulever de mécontentement et gronder au moindre rappel du célèbre discours de Mme Payette sur les «Yvettes» qui a provoqué ce grand remue-ménage, il paraît plus vraisemblable que l'événement ait d'abord une signification sociale.

La sénatrice Yvette Rousseau, ex-présidente du Conseil canadien du statut de la femme, l'une des rares oratrices de ce lundi dont la feuille de route soit vraiment proche de toutes ces femmes identifiées aux «Yvettes» du manuel scolaire, fut la seule à reconnaître sans ambages que cette initiative permettait «la libre expression d'un certain courant féminin». Pourquoi ce courant n'a-t-il pas profité plus tôt d'une liberté d'expression qui lui a toujours appartenu? Les mouvements féministes, auxquels on doit sans contredit la plus grande partie des réformes législatives et sociales qui ont relevé le statut de la femme au cours des dernières années, doivent s'imposer un temps de réflexion. Des milliers de femmes, pendant qu'on travaillait en leur nom, ne se sont pas reconnues dans le discours de «libération» et ont même eu l'impression qu'on les méprisait et les ridiculisait en traitant leur vie quotidienne comme une indistincte grisaille dont il fallait à tout prix sortir sous peine de ne pas exister. Que cette frustration se cristallise et s'acharne aujourd'hui sur le personnage de Mme Lise Payette n'est pas un hasard. Féministe à laquelle souriait la fortune et la gloire, Mme Payette a dominé la scène et la parole pendant ces années de remise en question; elle devient aujourd'hui une cible, et à travers elle d'autres porte-parole dont on croit, à tort ou à raison, qu'elles ont monopolisé l'expression des femmes.

Si cette réaction, dont il ne faut pas se

cache qu'elle est conservatrice, devait désormais trouver ses propres voies et diversifier un peu plus le discours féminin, elle ne serait que saine. Mais le véhicule politique qui lui sert de support lui interdit les lendemains. Ce qui intéresse au premier chef et très normalement le Parti libéral du Québec, ce sont des voix au référendum et des voix aux élections. La «révolte des Yvettes», comme on l'appelle maintenant, ne peut lui être qu'un point d'appui utile, et non un objectif.

Déjà, lundi soir, on sentait ce hiatus entre la foule et les femmes qui lui parlaient. Les Yvettes, veut maintenant la thèse officielle du parti, c'est une histoire terminée, enterrée, une réplique achevée. «Notre mouvement n'est pas une indignation qui se prolonge», d'affirmer Mme Ryan. Sauf que, sans cette indignation, le forum n'aurait pas été plein jusqu'au toit de femmes exhibant leur macaron «Yvette» qu'on distribuait d'ailleurs copieusement. La colère des femmes, on l'appâte pour la diriger vers le NON, qui n'a rien à voir.

Si c'est à la femme au foyer ou à celles dont Mme Payette a souligné gauchement l'obscurité qu'on voulait rendre hommage, pourquoi les projecteurs balayaient-ils la foule pour ne souligner que la présence de vedettes? Pourquoi, surtout, les oratrices invitées avaient-elles toutes des titres de distinction, du diplôme au poste de direction? Ces femmes sous les réflecteurs, auxquels certaines d'entre elles sont habituées, sont souvent bien plus proches de l'univers de Mme Payette que de celui des Yvettes et en ce sens, elles participent aussi du monopole de la parole qui se trouve contesté aujourd'hui. C'est pourquoi le mouvement est mort-né et la «libre expression d'un certain courant féminin» n'est déjà plus très libre.

Les participantes à la grande réunion de lundi ont eu droit à trois types de discours, souvent fondus dans un seul. L'un était carrément politique, dirigé contre la thèse de la souveraineté-association pour en démontrer ou l'impossibilité ou la difficulté, un autre était plus féminin-féministe, axé sur l'intérêt et l'activité politique des femmes, et un troisième, très fréquent, appelait au NON en raison même de la «féminité». Il suppose que

par essence, quasi biologiquement, parce qu'elles ont des enfants et une sorte de mission bien à elles, les femmes doivent voter NON. Ce discours est le calque stérile de celui qu'emploie aussi le camp du OUI. Quand Mme Payette, à l'Assemblée nationale, déclare qu'elle a «donné des enfants à ce pays» et qu'elle entend bien «donner un pays à ces enfants», d'autres répondent qu'elles doivent voter NON pour leurs enfants afin de ne pas leur livrer un pays plus petit, un «héritage diminué».

Quand le discours péquiste s'autorise des ancêtres pour identifier le courage au fait de voter OUI, Mme Jeanne Sauvé, présidente de la Chambre des communes peut bien répondre qu'il est «interdit de trahir ceux qui nous ont autrefois ouverts le chemin de l'Ouest». Quand les féministes souverainistes allèguent que la libération de la femme est liée à la libération nationale, Mme Sheila Finestone, présidente de la Fédération des femmes du Québec, peut bien répliquer que «les problèmes des femmes du Québec sont ceux des femmes du Canada, un même combat contre la violence et la pauvreté». Ces discours s'annulent mais ne s'annulent jamais l'un l'autre. Dans le débat référendaire, ils sont sans objet.

Quand le Parti québécois a ouvert le premier cercle, en s'accrochant au foulard de Madeleine de Verchères, le Parti libéral, les yeux sur les sondages qui donnaient une majorité de NON chez les femmes, s'y est enfoncé avec évidemment plus de chances de succès. Mais ce sont les femmes elles-mêmes, qui se retrouvent dans un piège, encore une fois aux prises avec des cadres, des modèles, des «interdits», et soulevées contre elles-mêmes en plus d'être données en spectacle. Non pas que l'appel aux sentiments soit à proscrire dans la bataille référendaire, mais nul ne demande aux hommes de passer un test de virilité ou de paternité responsable en votant OUI ou NON.

Il serait étonnant que le Parti québécois récidive beaucoup désormais. Il serait temps aussi que le Parti libéral décroche d'une affaire qu'il a suffisamment exploitée.

Lise BISSENETTE

LIBRE OPINION

Eloge de l'ambiguïté

par Paul Painchaud
et Louis Balthazar

Les auteurs sont professeurs au département de science politique de l'Université Laval.

Les Québécois n'ont pas encore choisi, dans leur majorité, de s'identifier totalement à un mythe nationaliste particulier. Leur véritable allégeance est diffuse et s'applique à plusieurs niveaux de la réalité, le Québec, le Canada, l'Amérique du Nord. À bien des égards, nous sommes profondément américains tout autant que profondément québécois.

La majorité québécoise ne voit, en effet, aucune contradiction nécessaire entre l'appartenance au Québec, au Canada, et à l'ensemble nord-américain: elle vit ces trois expériences en simultanéité, plus ou moins consciente. Le Québec lui donne ses sources historiques profondes, une spécificité contemporaine de plus en plus nette. Mais le Canada est aussi un héritage vécu: au niveau politique, au niveau des mœurs, au niveau de solidarités diverses. L'identification y est moins pressante, moins dramatique devrait-on dire, mais non moins réelle. D'ailleurs, dans la mesure où l'appartenance au Québec s'est approfondie, les souvenirs négatifs de l'histoire canadienne se sont estompés. La paradoxe, en effet, du moins pour de nombreux Québécois, est que plus l'expérience québécoise se précise, moins l'appartenance canadienne apparaît comme dangereuse et néfaste. Le Canada révèle de lui-même un visage plus positif: sécurité face au monde extérieur, tolérance et ordre sur le plan intérieur, prospérité économique.

D'avantage, la prise de conscience québécoise contribue à la découverte de la spécificité du Canada anglais et de son originalité comme société. En réalité, c'est beaucoup plus avec celle-ci qu'avec le Canada politique et abstrait des politiciens que bon

nombre de Québécois se sentent en affinité. Le Canada réel n'est pas celui de l'État fédéral, mais résulte d'abord de l'expérience commune des deux peuples qui se perçoivent et s'acceptent de plus en plus comme différents. La thèse péquiste reconnaît elle-même ce fait et s'en sert. Et par là, elle confirme le sentiment d'appartenance au Canada, ou, si l'on veut, à une forme ou l'autre d'union canadienne.

Il semble donc à l'heure actuelle, qu'un très grand nombre de Québécois, sinon une majorité, ne voient pas au nom de quoi il leur faudrait renoncer à cet acquis humain et à cette solidarité qui fut, certes, mise à rude épreuve, mais qui n'a jamais cessé d'exister, à des degrés divers, comme fait historique.

Certains, du côté du oui comme du côté du non, voudraient que le référendum soit un choix d'appartenance. Des fédéralistes de stricte observance, comme les indépendantistes endurcis, nous invitent à choisir entre le Canada et le Québec, entre le statu quo et l'indépendance. Mais, dans les deux camps, on a de plus en plus tendance à reconnaître la validité de la double appartenance. Les tenants du «non» se présentent comme Québécois et les tenants du «oui» nous parlent d'une «nouvelle entente», c'est-à-dire d'une nouvelle union canadienne.

En conséquence, le choix des Québécois se manifestera comme essentiellement relativiste. La chance de la société québécoise, du moins pour les individus qui en font partie, est de pouvoir, en ce moment historique, renvoyer dos à dos les deux «totalitarismes» — entendu ici dans le sens d'une adhésion totale — pour assumer à demeure la distance, le scepticisme — disent l'ambiguïté — qui furent jusqu'à maintenant leur véritable expérience historique. Ce choix est bien différent de celui de l'option constitutionnelle, sur laquelle nous reviendrons plus bas. Il lui est antérieur. Il n'a pas pour objectif non plus, de favoriser une op-

tion plutôt que l'autre: il se situe au-delà. Il s'agit d'un choix moral et individuel qui consiste à sanctionner la légitimité d'une double appartenance, en équilibrant deux types de pouvoir.

Pour plusieurs, c'est là une position de principe qui fera scandale. Pour ceux qui vivent le Québec comme une expérience de précarité et d'insécurité — ce qu'elle est — c'est un appel à la démobilité. Pour les tenants du «rêve canadien», c'est un crime de lèse-majesté, d'autant plus que ce rêve s'identifie à des intérêts bien sonnants et très bucheux. Mais l'individu qui doit choisir a aussi ses droits face à ces mythes: celui, à long terme, d'une qualité supérieure de civilisation.

Appartenir à plus d'une nation n'a rien, en soi, de meilleur: mais n'a rien de plus contraignant par une seule et un progrès. Le nationalisme des Québécois pourra donc se situer à deux niveaux, celui de l'enracinement dans la patrie des ancêtres, celui de la solidarité culturelle, de la société immédiate qui constitue le seul véritable réseau de communication francophone en Amérique du Nord; puis celui de l'ensemble canadien, de l'appartenance à un grand pays, qui pourra offrir au monde un modèle de transcendance des allégeances culturelles premières. De la sorte, le nationalisme québécois s'en trouvera relativisé, purifié de ce qui aurait tendance à le rapetisser ou à l'exacerber.

Cela dit, les Québécois devront choisir entre deux formes d'organisation politique. Le fédéralisme, dans sa version centralisatrice ou provincialiste — l'une et l'autre abstraite et aliénante à bien des égards — comporte des risques sérieux pour une société exposée comme le Québec. La souveraineté-association, outre ses faiblesses techniques, se fonde sur un idéalisme qui la condamne d'avance à l'échec.

Nous proposons d'abord de considérer l'une et l'autre option comme des méthodes et non comme des fins en soi. En effet, il est possible d'évaluer — avec tout ce que ceci comporte d'incertitude et de relatif — le mérite de chaque formule sans avoir à faire un choix d'identité: de voter oui au référendum sans avoir à choisir de n'être que Québécois; d'opter pour le fédéralisme, sans avoir à «devenir» canadien, et que canadien; mais aussi de faire un choix d'identité — parfaitement légitime — si l'on en éprouve le besoin. Le débat référendaire auquel le Québec est parvenu. Refuser d'avance que ce choix soit apocalyptique serait donner au Québec le supplément de civilité qui lui assurera partout le respect et établira sa vraie liberté.

Cette position n'est pas une fuite en avant. La manière de choisir est tout aussi importante que le choix lui-même pour l'avenir de cette petite société, qui doit, plus que d'autres, trouver dans sa dignité les raisons de sa survie.

Mais il faudra se prononcer au jour du référendum. Après y avoir réfléchi, nous voterons oui. Non parce que nous sommes péquistes: nous n'avons jamais été, ni l'un ni l'autre, associés à un parti politique. Non parce que nous croyons que la souveraineté-association est une meilleure formule: elle ne l'est pas. Ses défauts sont multiples, ses postulats souvent excessifs. Non parce que le Canada à nos yeux n'aurait plus de sens: ce pays, comme aire de civilisation, a derrière lui de grandes réussites et peut encore beaucoup apporter. Non parce que le fédéralisme serait une formule inefficace: le fédéralisme est un concept vaste et multiforme, dans lequel on peut mettre beaucoup de choses, le meilleur

leur et le pire, selon ses idéologies, ses intérêts de classe, ou ses ambitions politiques. En un mot, voter oui ne signifie pas refuser le Canada et s'enfermer dans le seul mythe nationaliste québécois ou même approuver le projet péquiste.

Dans la conjoncture actuelle, cependant, la souveraineté-association apparaît comme la meilleure méthode pour faire apparaître le type de fédéralisme dont le pays a vraiment besoin. (D'autant plus qu'il s'agit de donner au gouvernement un simple mandat de négociation, ce qui revient à utiliser la souveraineté-association comme base de négociation, donc inévitablement à accepter quelques compromis). D'autre part, le fédéralisme qu'on nous propose, en nous invitant à voter non, apparaît soit comme voué à l'échec, comme celui de tous les premiers ministres québécois depuis 1960, soit comme une négation tacite de l'aspiration du Québec à se transformer en société nationale distincte. Par ailleurs, le fédéralisme n'est pas un concept: il existe en ce moment comme structure de pouvoir. Or, tous les pouvoirs sont conservateurs. Nous croyons que la force d'inertie de ce pouvoir empêchera qu'il se laisse modifier d'une manière substantielle, à moins d'y être contraint par un autre pouvoir.

À l'inverse, le pari de cette position est que la souveraineté-association ne résistera pas à la nécessité d'une plus grande intégration. Telle que définie, elle est inopérante et conduirait à des blocages incessants. Elle devra donc être atténuée de nombreuses façons et se transformer en un nouveau type de fédéralisme. La choisir comme méthode, cependant, permettra de faire apparaître le contre-pouvoir dont le fédéralisme canadien a besoin pour vraiment se renouveler. Cette position comporte des risques. Mais voter non comporte un risque plus dangereux: celui de figer ce pays dans un statu quo qu'on aura déguisé sous les dehors d'un changement uniforme de Victoria à St. John's, c'est-à-dire, par la force des choses, un changement artificiel et superficiel.

Voter oui permettra donc d'amener existentiellement ce pays à une forme d'organisation qui ne sera pas déduite de principes abstraits, mais qui naîtra de ses réalités les plus profondes et les plus contradictoires. Un nouvel accouchement, qui ne peut être sans douleur, s'impose, un accouchement où Québécois et Canadiens — mais aussi les autochtones, les grands oubliés de ce débat — pourront se reconnaître dans leur relativité réciproque.

En d'autres termes, l'enjeu n'est ni le fédéralisme et ni la souveraineté-association, ni le Canada et ni le Québec, mais le référendum lui-même comme instrument efficace de progrès et de changement. Il faut dire oui à ce progrès qui est celui du Québec et d'un nouveau Canada, oui à ce changement que l'évolution sociale a rendu nécessaire.

Propos d'actualité

En dernière analyse, j'estime qu'en-deçà du livre blanc mais bien au-delà du livre beige, il existe une solution de réforme constitutionnelle et politique susceptible de convenir aux Québécois dont les exigences sont profondément ancrées dans leur personnalité collective aussi bien que dans leurs structures sociales et, qui, en même temps, serait jugée acceptable par les provinces anglophones et le gouvernement fédéral.

Léon DION

(Extrait de «Le Québec et le Canada», publié chez Québecor).

LETTRES AU DEVOIR

Dernière mise au point

Un passage de mon article sur les relations canado-irakienne (LE DEVOIR du 20 mars 1980) a provoqué des réactions de la part de ceux qui cherchent le moindre prétexte pour dénigrer mon travail d'information arabe au Canada. (voir LE DEVOIR du 1er avril 1980, p. 8).

Une dernière fois, je tiens à préciser qu'il s'agit là d'une modification maladroite de mon texte. Mon texte initial se présentait comme suit: «La France n'a pas de leçon à recevoir du Canada. Malgré son lourd passé colonial, ce pays européen peut, en effet, se vanter de ne pas avoir un génocide de peuples autochtones sur la conscience».

Je voulais ainsi faire allusion au sort tragique qui a été

réserve aux Amérindiens du Canada et des États-Unis. Beaucoup de spécialistes canadiens et québécois des questions amérindiennes ont d'ailleurs déjà soutenu ce point de vue et reconnu que de tous les peuples colonisés du monde, les Amérindiens sont ceux qui ont le plus souffert.

Une première mise au point envoyée le jour même de la publication de mon article, mais malheureusement publiée tardivement, figure dans LE DEVOIR du 29 mars dernier.

Certaines personnes, minoritaires il est vrai au Québec, me reprochent aussi d'exprimer ma solidarité aux Amérindiens et aux Québécois qui luttent pour leur droit légitime à l'autodétermination.

Mise au point de l'APNM

À la suite de très nombreux malentendus, il est apparu très important à l'Association pour le planning des naissances de Montréal, de clarifier de nouveau publiquement ses objectifs, sa philosophie, son rôle au sein de la métropole montréalaise.

Le 19 mars dernier, les portes du salon du bébé se refermaient devant nous parce que, aux dires des organisateurs nous étions une «agence favorable à l'avortement» et que cela ne cadrait pas avec la philosophie du salon du bébé.

Il est dommage que certaines personnes peu ou mal informées interprètent ainsi nos objectifs.

Nous ne sommes ni en faveur, ni contre l'avortement. Nous sommes pour le libre choix de la femme ou de la jeune fille concernée face à ses éventuelles maternités. Il s'agit, pour nous, dans chaque cas d'une décision personnelle que chaque femme enceinte et qui ne désire pas avoir l'enfant qu'elle porte en elle prendra librement. Notre association ne l'encouragera ni dans un sens, ni dans l'autre et il est erroné de dire que nous allons la «pousser» vers un service d'interruption de grossesse.

Sur l'opinion du Conseil du patronat

J'ai lu dans les journaux que le Conseil du patronat n'approuve pas que nous conservions, dans la souveraineté-association, le même système monétaire actuel. Si nous avons bonne mémoire, nous nous souvenons de ce qui s'est produit dans le temps de M. Johnson lorsqu'il est devenu premier ministre du Québec après son livre: égalité ou indépendance. Même si c'est un couteau à deux tranchants, parce que les Québécois sont maintenant en mesure de rendre la monnaie de leur pièce à nos vis-à-vis canadiens, il est préférable de se mettre à l'abri de telles situations. Explications: les ruées sur les obligations.

Le CPQ donne comme argument: «C'est un cadre tout désigné pour provoquer des conflits perpétuels, d'autant plus que les deux économies ont des structures et des problèmes différents». Ça —

«Speak white»

Depuis plusieurs années le poème de Michèle Lalonde «speak white» est affiché chez moi, pour que tous ceux qui y viennent puissent lire ce texte qui est à mon avis un des plus émouvants témoignages de la réalité québécoise... nationalisme mis à part (...).

J'aimerais répondre à la question de Monsieur Scowen «si cette poésie doit être affichée à la bibliothèque du parlement» en lui en posant une: cette bibliothèque devrait-elle subir le fanatisme outre-cuidant d'extrémistes du genre de M. Scowen, qui se dit opposé à toute forme d'extrémisme?

De plus, j'ajoute que ce magnifique poème soit remis

à sa place. C'est une chose de ne pas douter de la qualité du poème, comme il le prétend, c'en est une autre d'arracher la poésie de sur les murs. Ce geste symbolise bien ce que «speak white» dénonce: quand ça ne fait pas l'affaire d'un anglais, il ne se gêne pas pour nous léser dans notre droit fondamental d'expression. Je pense que M. Scowen s'est comporté en frustré, s'il s'est senti attaqué, insulté, devrais-je dire, c'est bien parce qu'il s'est trouvé coupable. Peut-être ne voulait-il pas que ses semblables, plus intelligents, prennent conscience d'un texte qui pourrait servir de leçon à cette «minorité anglophone».

Un geste à imiter

Merci à Radio-Québec et à l'Alcan... d'avoir présenté lundi soir cette bonne production régionale de l'opérette «La Vie Parisienne».

Hors des villes de Québec et de Montréal, c'est la première fois qu'on constate ce mariage à trois — Troisième lyrique/Media/Commanditaire — dans le domaine de l'art lyrique.

Mille fois merci à cette mul-

tinationale qu'est l'Alcan et à notre grand réseau qu'est Radio-Québec, de promouvoir nos grands talents lyriques régionaux. C'est là, en même temps que dans nos régions métropolitaines, que sont les ressources qui feront d'ici à quelques années un opéra québécois caractérisé par la qualité de ses voix et de son jeu.

Pourquoi je dirai NON

— Parce que je veux prouver au gouvernement actuel que je ne suis pas «colonisée».

— Parce que je ne tiens pas à me faire manipuler par une information ambiguë et biaisée (que fournit abondamment le livre blanc) et par un projet d'entente «utopique».

— Parce que je suis doublement nationaliste: Je suis québécoise et canadienne.

— Parce que l'option présentée par le Parti québécois n'est qu'un traité et ne me certifie rien dans les temps.

— Parce que l'association économique n'est pas négo-

ciable.

— Parce que je tiens à ma liberté.

— Parce que la question est malhonnête, imprécise; bref politiquement incorrecte.

— Parce que je crois profitable de m'ouvrir à diverses cultures autres que la mienne.

— Parce que le fédéralisme renouvelé est préférable à l'insécurité économique, politique... (pour ne nommer que ceux-ci).

Fièvre d'être québécoise.

Anne-Marie PLOUFFE

Canon-Ahuntsic

C'est là une attitude qui me surprend et m'amuse à la fois.

Tout être humain a le devoir de manifester sa solidarité envers d'autres êtres humains qui luttent pour des principes qui font honneur à l'humanité toute entière (autodétermination, égalité, coopération, respect mutuel, etc.). En ce qui me concerne, rien ne saurait m'inciter à faillir à mon devoir de solidarité avec les nobles aspirations du peuple amérindien et du peuple québécois. Et c'est sur ce merais clorre une fois pour toute le débat.

Abdelkader BENABDALLAH
président du Cercle
arabe d'étude et
d'information au Canada

donc elle dispose pour faire en sorte d'avoir des enfants qui seront désirés, il n'y aura même plus lieu de se prononcer pour ou contre l'interruption de grossesse puisque toutes les grossesses seront voulues, et désirées.

La contraception existe. Elle est à l'heure actuelle très au point. Elle peut répondre aisément aux besoins des partisans des méthodes naturelles, à ceux des partisans des méthodes mécaniques ou à ceux des méthodes chimiques.

Par contre, la pratique quotidienne nous démontre que beaucoup de gens et surtout les jeunes sont peu ou mal informés en ce qui concerne la sexualité humaine. Là réside l'essentiel de notre travail. Nous sommes une agence d'information que nous donnons la plus complète possible. Chaque individu étant ainsi bien informé pourra alors librement choisir son attitude et son comportement face à la sexualité.

Francine MAILLOUX,
vice-présidente de
l'Association pour le
planning des naissances
de Montréal

Montréal, 25 mars

eu de concertation, mais un mouvement général de «sauve qui peut». Aujourd'hui, avec les annonces du Conseil du patronat en gros dans les journaux pour un NON avilissant, je suis comme bien d'autres décidée à retourner aux Anglais directement si les «supposés» nôtres ne sont que les petits valets (genre Ryan) du capitalisme canadien et américain.

Ce qui se passe actuellement, c'est uniquement une tentative d'administrer nous-mêmes les dix milliards (dix fois mille millions) que nous avons et de s'en servir pour reprendre notre place au lieu d'être dominés par une classe d'anglophones agissant comme valets uniquement, comme le CPQ alors que les propriétaires véritables sont aux USA et à Toronto. Sommes-nous des minuscules?

Marthe LAPRISE
Montréal, 1er avril

Je cite le poème de Michèle Lalonde pour souligner la singularité de ce qui s'est passé ce soir-là à la bibliothèque du parlement: «Parlez, rappelez l'ordre, parlez répression, speak white, c'est une langue universelle, nous sommes nés pour la comprendre, avec ses mots lacrymogènes, avec ses mots matraques, speak white, tell us again about freedom and democracy.»

Et si moi je me rendais à la bibliothèque du parlement pour y arracher de dans son écriin le texte de la confédération canadienne?

Daniel CARRIÈRE
Mont St-Hilaire, 30 mars

Mais nous ne ferons cesser le gaspillage de nos talents lyriques qu'à partir du moment où le Gouvernement rendra permanentes nos troupes régionales, et qu'à la condition que ces mécènes que devraient être les grandes entreprises imitent le geste d'Alcan.

Guy O'BOMSAWIN
Village des Hurons, 1er avril

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1K1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bevier, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$70,00 par année, six mois \$38,00, trois mois \$27,00. À l'étranger \$75,00 par année. Éditions du samedi \$19, par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste agréé sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0854. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

BIBLIOTHÈQUE

Le prix à l'unité

Pierre Boule, dans ses Contes de l'absurde que Julliard publiait en 1953, avait imaginé un personnage qui, au moyen d'une balance microchimique d'une miraculeuse sensibilité réalisant à des poids inférieurs à un millionième de gramme, cherchait à mesurer ce que pèsent une virgule, puis un mot, une phrase, un sonnet et même tout un discours. Ce peseur de mots, qui jugeait une réplique à son poids, n'espérait pas ainsi que l'homme en arrive à mesurer toutes ses paroles; il besognait plutôt à perfectionner l'étude d'un système, comme un autre met dix ans à reconstituer un animal préhistorique à partir de quelques os découverts.

L'auteur du Pont de la rivière Kwaï serait ravi d'apprendre qu'au Canada un personnage bien réel s'est mis en train de mesurer ce que coûtait les mots, les phrases et surtout les discours. Marcel Masse, qui en a prononcé lui-même jadis, a été fasciné par l'abondance des allocutions qui

surgissent d'un océan à l'autre. Il a eu l'idée d'en déterminer un ordre de prix, et même un quota. Ainsi, l'on vient d'apprendre que si l'on veut donner dans l'appel à l'unité nationale et que l'on habite le Nouveau Brunswick, il en coûte \$750 la pièce, et l'on peut en obtenir deux du coup pour \$1,500. Des discours, c'est trop sérieux pour que l'on annonce des rabais ou des soldes à deux pour un.

Grâce à M. Masse, qui réussit toujours à se signaler, nous savons maintenant ce que vaut un discours canadien sur le marché. Voulait-il ainsi convier ses semblables à attacher plus de prix à leurs paroles, ou simplement tenter d'implanter une nouvelle industrie canadienne des discours? Quoiqu'il en soit, tous les panégyristes de l'unité canadienne ne devraient pas pour autant s'attendre à ce que la population prenne tout ce qu'ils diront pour ce qu'on appelle du «cash».

Robert LÉVESQUE

La voie canadienne vers le tiers-monde

par Léopold Battel

Politologue. M. Battel a été fonctionnaire durant deux ans aux Nations Unies

EN 1979, le Canada a exporté des marchandises pour un montant global de \$65 milliards. Ces exportations étaient destinées principalement aux pays industrialisés avec lesquels les échanges commerciaux du Canada sont les plus étroits. Par contre, sur ce chiffre global de \$65 milliards, les exportations canadiennes vers le tiers monde ne représentaient que \$6,7 milliards environ, soit un peu plus de 10% du total. Sans doute cela est-il attribuable à la faible base industrielle canadienne tout comme au manque d'initiatives destinées à pénétrer ces marchés. Lorsque l'on considère que notre contribution à l'assistance au développement se situe parmi les plus considérables, et qu'elle s'accroît chaque année, le maintien et l'accroissement de notre présence ne peuvent être que compromis face à l'absence relative d'une politique canadienne cohérente à l'égard du tiers monde.

Récemment, les Nations unies tenaient deux conférences s'inscrivant dans le cadre d'une stratégie mondiale de développement pour la prochaine décennie, avec pour interlocuteurs, d'une part, les pays du tiers monde, le «groupe des 77», d'autre part les pays industrialisés dénommés le «groupe B». Les participants à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) qui s'est tenue à Genève du 17 au 22 janvier et à celle de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (NUDI), à New Delhi du 21 janvier au 9 février, ne sont pas parvenus à se mettre d'accord, le «groupe B»

n'ayant pas voulu souscrire à l'ensemble des requêtes soumises par le «groupe des 77».

Le Canada pourrait jouer un rôle de premier ordre sur le plan de la politique des rapports entre pays nantis et pays pauvres, rôle essentiel si nous envisageons de mener une politique axée sur certaines régions du tiers monde, telles les Antilles ou l'Afrique francophone où nous jouissons d'une certaine estime. Cela nous permettrait également de renforcer notre commerce extérieur et surtout d'afficher sur la scène mondiale une position qui n'est pas automatiquement alignée sur celles des autres pays industriels. L'absence de passé colonial, certains intérêts communs quant à l'exportation des matières premières sont un capital politique sur lequel le Canada peut miser. À Genève, lors de la CNUCED, une démarcation nette s'est opérée: États-Unis, Allemagne de l'Ouest, Japon, Royaume-Uni, avec des positions rigides et arrêtées d'une part, et tout le «groupe des 77», soit le tiers monde dans l'ensemble (dans lequel désormais pays arabes, Mexique et Brésil ont des positions et des intérêts divers) de l'autre, à la recherche d'une stratégie qui amène l'amélioration réelle des conditions de vie des populations les plus démunies.

Une stratégie canadienne d'assistance au développement dans des zones désignées doit être une des composantes fondamentales d'une politique économique nationale et doit être accompagnée de transformations institutionnelles qui

la rendent efficace au niveau administratif. La politique extérieure canadienne est certes conditionnée par une gamme de facteurs qui ne l'autorisent pas à chérir des rêves dépassant le cadre de sa condition de «puissance moyenne» dans le système international; mais elle ne peut non plus se retrancher sur quelques positions acquises alors que des changements notables se dessinent sur la scène internationale où elle risque d'être reléguée à un rôle de troisième ordre face aux initiatives politiques et commerciales dynamiques du Japon et de la Communauté européenne.

Cette fois, procéder à une révision de la politique extérieure ne doit pas signifier l'adoption de principes comme en 1968, ni seulement un engagement à augmenter les enveloppes d'aide au développement, mais doit déboucher sur une concertation étroite entre l'appareil d'assistance au développement et les agents économiques nationaux, concrétisée et instaurée en arrangements administratifs visant à une cohérence de notre politique extérieure. La Convention de Lomé (1975) entre la CEE et l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique illustre bien cette idée de politique coordonnée et cohérente. Les articles 26 à 39 sur la coopération industrielle et les articles 40 à 59 sur la coopération financière et technique de l'Accord de Lomé complètent les clauses commerciales et sont imbriqués dans les modalités administratives. Il ne s'agit pas pour le Canada, à travers cet exemple, de privilégier une aide liée et intéressée, avec toutes les critiques qu'elle provo-

que, mais d'inscrire dans un cadre administratif et institutionnel nos ententes commerciales et notre aide au développement afin qu'elles revêtent une cohérence et une complémentarité (assurer la formation des personnes appelées à diriger, manier les machines écouleuses, par exemple), tout en respectant les besoins réels du tiers-monde, et qui soient à sa mesure et ses capacités. Le Canada peut représenter une option valable dans la mesure où il peut proposer des produits et une coopération industrielle dans un cadre réaliste, surtout lorsque plusieurs pays émergents recherchent des solutions modestes et innovatrices auprès des sources d'approvisionnement autres que des pays jadis colonisateurs envers lesquels ils entretiennent une méfiance croissante dans certains cas. Une technologie canadienne disponible dans les deux langues officielles constitue également un atout pour la pénétration des produits canadiens.

À Genève et à New Delhi, plusieurs thèmes furent abordés: un examen de l'évolution économique mondiale, la nouvelle division du travail et du commerce extérieur, la réforme du système monétaire, la coopération technologique entre pays en voie de développement (PVD), les problèmes de transport et d'assurances et la politique envers les pays les moins développés. La rigidité du «groupe B», à cause d'une croyance inébranlable qui privilégie les mécanismes du libéralisme économique, ne tient pas compte des nouveaux facteurs tels la poussée démographique, la carence de la production agricole, le renchérissement du prix du pétrole, etc., qui grèvent lourdement tout espoir d'amélioration sensible du niveau de vie du tiers-monde. Certes, le «groupe B» ne peut être tenu pour l'unique responsable des problèmes rencontrés par les PVD si l'on considère que quelques-

uns sont membres de l'OPEP et bien dotés en matières premières. Mais ce groupe devra se départir, au cours de la décennie, d'une philosophie essentiellement axée sur l'augmentation du taux de croissance des revenus ou la croissance tout court. Jusqu'à date, ce groupe ne semble pas avoir su lire les signes précurseurs de transformations économiques importantes qui, si elles ne sont pas sérieusement prises en considération, risquent de détourner le tiers-monde du modèle occidental vers d'autres modèles avec lesquels il lui sera plus difficile de composer. Les nouvelles perspectives mondiales rendent désuets les paramètres de référence économiques traditionnels et, sur la base des maux qui guettent l'humanité, d'aucuns prônent une politique de croissance zéro. Ces tendances ont fait l'objet de plusieurs ouvrages dont *Small Is Beautiful* de E.F. Schumacher, *To Have or To Be* d'Erich Fromm, et *Population, Resources, Environment: Issues in Human Ecology* de Paul et Anne Ehrlich. La nécessité d'une redéfinition des modalités des rapports du Canada avec le tiers-monde s'impose donc.

En modifiant le concept de croissance comme seule raison d'être d'un comportement économique, le Canada peut procéder à une reconversion de sa philosophie et de sa stratégie envers le tiers monde en recherchant avec celui-ci une complémentarité d'intérêts. C'est dans la transformation des techniques de production qu'il devient possible de trouver des nouveaux éléments de complémentarité avec ces pays émergents. Dans quelle mesure le Canada peut-il offrir des projets de coopération industrielle de type «joint ventures»? Dans quelle mesure l'industrie canadienne peut-elle entreprendre des projets qui répondent aux besoins et aux capacités des PVD, et

où elle possède un avantage compétitif? Dans quelle mesure notre assistance au développement peut-elle compléter notre coopération industrielle et la favoriser? Dans quelle mesure une politique culturelle peut-elle concourir au développement d'une telle coopération industrielle?

Il faut se rendre à l'évidence que si nous voulons sauvegarder la détente internationale et indiquer une volonté de changement aux pays émergents, le tiers monde devient le terrain par excellence. La crise afghane a semé des doutes à l'endroit de l'URSS; Japon, États-Unis et certains pays de la CEE ne réalisent pas qu'une défense rigide de leurs intérêts est périme et vouée à l'échec dans cette partie du monde où des problèmes endémiques accentués ont déclenché un retour à la redécouverte de valeurs de base comme l'Islam ou d'autres traditions devenues des échappatoires, des palliatifs aux maux d'une civilisation mal absorbée.

Le Canada est relativement en marge des comportements des pays susmentionnés; il est cependant aussi relativement à l'écart des projets de décollage industriel et économique qu'ont entamés plusieurs pays émergents, bien qu'il réunisse plusieurs conditions pour assurer une présence qui lui procurerait non seulement des avantages économiques éventuels, mais un prestige politique indispensable qui lui permette d'afficher sa propre ligne de conduite et de jouer un rôle en faveur de la détente qui lui est vitale. Une politique extérieure à l'écoute des revendications du tiers monde ne risque pas d'être prise au dépourvu par des bouleversements soudains dans l'avenir, et, par l'adoption de mesures appropriées, ne permettra pas que soit différée la crise qui joune dans les rapports Nord-Sud.

Le référendum, perspective ouvrière et populaire

par Yves Bélanger, François Cyr et Jean-Claude Richez

Les auteurs sont étudiants au programme de doctorat en science politique de l'Université du Québec à Montréal.

DANS les jours qui viennent la CSN et la FTQ tiendront des assemblées où elles doivent arrêter leurs positions face aux échéances référendaires. L'importance de ces réunions n'échappe à personne, pour l'avenir, mais aussi par rapport au passé.

Dans l'émergence et le développement du mouvement national contemporain, la classe ouvrière a joué un rôle décisif qui tend en général à être gommé par le discours nationaliste. Celui-ci préfère plus souvent faire référence aux «ancêtres» qu'aux luttes des travailleurs québécois. À cet effet nous ne retiendrons que deux exemples.

La révolution tranquille que l'on réduit trop facilement aux volontés réformatrices des libéraux a été préparée de longue main par la lutte ouvrière d'Asbestos (1949) et Murdochville (1957) et la ferme résistance à la politique de répression du régime duplessiste (lutte contre les lois anti ouvrières et particulièrement les lois 19 et 20) qui sous le couvert d'anti-

communisme visaient l'ensemble du mouvement ouvrier. Les principales réformes de la santé, de l'éducation, du droit au travail, étaient toutes de vieilles revendications ouvrières.

De même il est difficile de comprendre l'ascension du PQ, la chute du pouvoir libéral en 1976 sans faire intervenir les grandes mobilisations ouvrières du début des années soixante-dix. Il est tout à fait significatif, que sur le plan électoral, le PQ réalise ses premières percées dans l'électorat ouvrier et populaire, notamment dans l'Est de Montréal.

Cette combativité, le mouvement ouvrier n'a pas su lui donner jusqu'à présent une expression dans un projet social et national qui lui soit propre autour duquel il aurait pu réaliser un bloc avec l'ensemble des couches populaires. L'incapacité de la social-démocratie canadienne (NPD) à prendre en charge les aspirations nationales des travailleurs québécois ainsi que l'échec des différents projets d'organisation politique ouvrière

ont permis au Parti québécois de conquérir l'hégémonie politique au sein du mouvement national québécois. Une génération entière de militants ouvriers s'est d'ailleurs échinée à «québécoiser» le NPD, et faute de mieux à rallier le PQ, réponse à ses aspirations sociales et nationales.

De cette position hégémonique du Parti québécois est née une confusion largement partagée entre le parti et le mouvement national qui tend aujourd'hui à occulter les enjeux véritables du référendum. Ce qui est en cause, à travers le référendum, ce n'est pas le Parti québécois mais l'avenir immédiat de la lutte contre l'oppression nationale au Québec.

DIRE OUI À QUOI?

Ce que le mouvement national conteste, c'est l'État canadien et l'ordre politico-économique nord-américain. Les forces sociales et économiques qui sont derrière le statu quo le mettent en évidence. Il suffit de consulter la liste de ceux qui financent Pro-Canada pour en

avoir une idée plus précise: Alcan, Bell Canada, etc. Sur la scène québécoise le patronat ne s'est-il pas prononcé massivement pour le NON?

Une victoire du NON correspondrait nécessairement à un renforcement de l'État fédéral et, à travers lui, de l'oppression nationale. Dire NON c'est perdre de vue le fait que cette oppression détermine de façon quotidienne les conditions de vie et de lutte des travailleurs québécois. La question nationale n'est ni extérieure, ni étrangère aux rapports de classe, aux conflits entre les classes de la société.

Sur le plan strictement économique, le projet du gouvernement Lévesque c'est aussi celui du rapatriement de pouvoirs aptes à liquider la politique de péréquation. L'objectif est de stimuler une nouvelle phase d'industrialisation plus fidèle aux intérêts autochtones dans les cadres continental et mondial. Ce projet, même s'il se situe dans une perspective capitaliste, tel que l'a laissé entrevoir *Bâtir le Québec*, a d'importantes incidences pour la classe ouvrière: concrètement, 1) développer l'industrie lourde, c'est favoriser l'enracinement des branches économiques où sont versés les salaires des plus élevés; 2) relativiser l'étroite dépendance par rapport à l'Ontario et réduire le poids relatif du marché canadien pour l'industrie québécoise, c'est potentiellement abaisser le taux de chômage

élevé au Québec. Dans ce contexte, ces vices contribuent à modifier les positions de la classe ouvrière. Cependant, cette modification ne se fera dans le sens des intérêts de celle-ci que si nous ne cédon pas au discours sur la «nécessaire solidarité nationale», que si elle est capable d'opposer sa propre logique à celle du capital.

Prendre position pour le OUI, c'est reconnaître avant tout que les couches ouvrières et populaires et leurs organisations peuvent peser de tout leur poids dans la bataille actuelle pour que triomphe demain leur propre conception de la lutte contre l'oppression nationale. S'abstenir, c'est compromettre à moyen terme toute responsabilité pour le mouvement ouvrier d'intervenir de façon autonome à l'heure des négociations.

Une éventuelle victoire des forces fédéralistes coalisées serait une dure défaite pour l'ensemble des forces progressistes. Quoiqu'en disent les tenants du catastrophisme, nous croyons que rien de bon ne pousse sur le terrain d'une défaite, sinon la démolition et la démolition. Les exorcismes en faveur d'une «dramatisation» du référendum ne changent rien à cette triste réalité.

DIRE OUI À QUOI?

Cependant une victoire du OUI ne serait pas, par sa dynamique propre, un acquis irréversible pour les couches ouvriè-

res et populaires. Tant que le Parti québécois contrôlera le mouvement national, c'est lui qui déterminera le contenu du projet à négocier, la tactique, les formes et les modalités de la lutte. Dans cette perspective, une victoire du OUI est une condition nécessaire mais non suffisante à sa poursuite et à son intensification. Par exemple la Loi 92 et ses comités paraplui interdisent toute véritable expression référendaire autonome du mouvement ouvrier et populaire. Par là, elle lui impose la logique et l'encadrement du gouvernement. Face à ces fameuses structures, la FTQ propose justement de développer un point de vue autonome, hors du cadre formel des comités-parapluis. Même si devant l'échec, la direction de cette centrale a tendance à diluer son propre projet de société.

Écrivons-le en clair, voter OUI c'est choisir l'ouverture d'une nouvelle période politique où pourront s'affirmer les forces du changement. C'est la possibilité pour le mouvement ouvrier et populaire de reprendre l'initiative sur le terrain social et national.

DIRE OUI... POUR QUI?

Le discours péquiste insiste abondamment sur le caractère référendaire. On répète que c'est la première fois où, comme peuple, nous avons l'occasion de nous prononcer sur notre avenir collectif. En dépit des dimensions propagandistes de cette approche, nous croyons qu'elle recèle une certaine part de vérité. Au-delà des tactiques, des plans de campagne et des débats télévisés, se profile, dans ce cadre étiqué, une gigantesque bataille politique. Les protagonistes, ne nous leurrons pas, sont d'une part les éléments fédéralistes coalisés autour de la défense de l'État canadien et d'autre part les forces vives du peuple québécois pressées d'en finir avec l'oppression nationale. Certes pour les socialistes cette volonté ne peut être dissociée des tenants et aboutissants de la stratégie péquiste et de la nature de ce parti. Cependant, il nous apparaît difficile de lutter contre la confusion du projet sans appuyer sur cette mobilisation politique contre les forces du statu quo.

C'est dans cette perspective, croyons-nous, que doit être envisagée l'échéance référendaire. Il importe pour le mouvement ouvrier et populaire de ne pas s'écarter d'un débat dont l'enjeu est trop fondamental pour qu'on balaise le tout d'un revers de la main. Il est tactiquement essentiel d'y souscrire, même s'il a pris racine sur un terrain que les couches populaires ne contrôlent pas.

Ainsi, nous refusons le camouflage qui consiste à masquer le statu quo sous le couvert d'une argumentation puriste proposant l'abstention. Notre OUI n'est pas une approbation du projet péquiste, loin de là; mais correspond davantage à cette nécessaire identification au potentiel créateur des forces du changement. Bref, notre OUI est un NON à l'État canadien, à sa légitimité historique et politique, un refus à la perpétuation de l'oppression nationale des Québécois.

LIBRE OPINION

J'ai fait un rêve étrange

par Pierre Vadeboncoeur

Ce que le Québec demande, c'est le pouvoir, le sien, chez lui, pour lui. La nécessité du pouvoir est quelque chose qui se comprend d'emblée, mais paraît-il qu'il faut encore, non seulement expliquer, démontrer, peser, compter, mais prophétiser! On exige vraiment beaucoup.

J'ai une idée. Renversons complètement la situation, pour voir. Au lieu de nous charger comme d'habitude d'établir le bien-fondé du projet souverainiste jusqu'à la dernière décimale comme à la NASA, faisons pour un instant un contre-test, une vérification par un autre biais, ce qu'on appelle en arithmétique une «preuve». Vous verrez, c'est instructif.

Je pose donc, par hypothèse, que nous sommes déjà au départ un pays souverain et il s'agit, dans cette situation imaginée, de démontrer que nous serions bien avisés de céder la moitié de nos pouvoirs, particulièrement les plus importants, à un autre État. Ce serait loufoque? Attention! ne concluez pas trop vite. Rendez-vous compte que les fédéralistes actuels préchent très exactement, dans la situation présente, ce que nous devrions faire dans celle que j'imagine... Donc, ce ne doit pas être fou. On n'a jamais vu un pays effectuer de son plein gré cette curieuse opération, mais l'idée n'est pas folle, elle est simplement un peu insoumise... Il s'agirait, en somme, non pas d'une sécession mais d'une

cession! C'est tout de même concevable...

Je me représente par conséquent le Québec, riche comme il l'est, trois fois grand comme la France, le 14^e pays par l'importance économique, souverain, lié par une multitude de traités et d'accords avec différentes puissances, développant, surtout à partir de ses richesses naturelles (son fer, entre autres, son cuivre, d'autres métaux, son amiante, son énergie hydro-électrique, son capital même, son potentiel d'exportation, sans parler de sa jeunesse scolarisée), développant, dis-je, par exemple, son industrie secondaire et ses industries de pointe.

Ce pays, qui serait le premier après la France dans la francophonie, aurait pour langue officielle le français, à l'assemblée nationale, dans l'administration, dans l'appareil judiciaire. Il aurait au surplus, sous réserve des droits de la minorité anglophone, quelques lois destinées à défendre et à promouvoir sa langue et sa culture, vu qu'il se trouve sur un continent dominé ailleurs par une autre langue, par une autre culture.

Le Québec pratiquerait une politique démographique décidée par lui-même, probablement nataliste et sûrement fondée par ailleurs sur une immigration dont les conditions et les règles seraient à la fois d'ordre économique et d'ordre culturel, mais en tout cela il n'y aurait pas d'autre autorité que la sienne.

L'État aurait pleine compétence sur les communications, en particulier les communications électroniques. Il aurait également tout pouvoir sur la fiscalité, le système bancaire, le crédit et les autres institutions et moyens d'ordre économique, ainsi que sur les lois sociales, tout cela dans la mesure où il ne déciderait pas, de concert avec le Canada, par traité ou accord, d'harmoniser certains régimes ou certains programmes, ou encore d'instituer des mécanismes communs pour l'administration conjointe et mutuellement avantageuse de certains domaines relevant, dans le principe, de la compétence souveraine de l'un et de l'autre et sans aliéner cette souveraineté de base.

Le Québec vivrait ainsi dans un régime où plusieurs applications seraient négociables et seraient négociées. Dans cet exercice pratique, il n'aurait pour le soutien que sa puissance économique et nationale normale, mais il n'aurait pas contre lui, en surplus, le pouvoir juridique, inscrit, constitutionnel, mécanique — et par conséquent décisif en tout temps — d'une majorité de voix étrangères. Autrement dit, la mass normale ou le poids normal de l'autre État ne se doublerait pas du poids d'un pouvoir de décision majoritaire pur et simple.

Cet autre État n'aurait pas, pour transcender les pouvoirs du Québec et pour les envahir, le fameux «pouvoir de dépenser». Il n'aurait pas non plus de pouvoir de désaveu. Il n'y aurait pas, en outre, de Cour à moitié ou aux trois quarts étrangère pour juger de nos lois. Il n'y aurait pas de Conseil à dix ou à trois contre un pour départa-

ger d'autorité les intérêts d'ailleurs des intérêts d'ici. Il n'y aurait personne là-bas pour décider en notre nom que telle ou telle chose devrait être péremptoirement considérée ici comme d'intérêt général... La constitution du Québec et nos décisions ne dépendraient d'aucun mécanisme canadien, d'aucune majorité canadienne, d'aucune procédure canadienne, d'aucune déclaration canadienne, d'aucun système canadien, d'aucune définition, si entortillée fût-elle, de cette chose qui s'appelle Canada ni de sa constitution.

Mais j'arrête ici cette évocation, car ce n'est pas mon but de faire une conférence. Je fais une fable pour montrer avec relief par un détour inattendu ce que veulent, non dans la fable mais dans la réalité, non demain mais aujourd'hui, les fédéralistes.

Eh bien! dans mon histoire, dans mon songe, voici ce qui est arrivé d'étrange, de jamais vu. Dans le Québec souverain dont je parle, savez-vous ce qui a surgi? Un parti nouveau, qui a pris le nom de Parti kanadien. Le PK. Les pékastes.

Savez-vous ce qu'ils préconisaient? Ils proposaient ceci: que leur pays devienne province d'un autre pays. C'était une idée fort originale. Cela ne s'était jamais vu dans l'univers, en aucun siècle, ni de nos jours. C'était quelque chose de complètement inédit et de maudite, avancé.

Alors ils ont développé leur idée lumineuse. Ils ont dit point pour point ce que répètent aujourd'hui, non dans un conte mais dans tout ce qu'il y a de plus réel, les fédéralistes. Confier à Ottawa les principaux leviers économiques et en partager d'autres avec

lui; lui envoyer la moitié de nos taxes; lui conférer le pouvoir de trancher ce qui est d'intérêt général; le rendre dépositaire et maître de la constitution; lui accorder l'exclusivité de la politique étrangère; lui concéder les pouvoirs résiduels; fonder un parlement central dans lequel le Québec disposerait d'environ le quart des sièges ou moins; coiffer le tout d'un conseil fédéral où le Québec, devenu province comme susdit, occuperait pareillement le quart des sièges; assujettir au besoin nos richesses naturelles majeures aux règles qui seraient décidées là-bas; subordonner notre Cour de cassation à une Cour qui pourrait casser ce que la première aurait cassé; inclure dans la constitution, laquelle ne serait plus la nôtre, une déclaration des droits dont une des dispositions permettrait d'étendre l'empire de la langue anglaise dans notre système d'éducation. De nouveau je m'arrête ici, pour abréger, bien que je pourrais facilement continuer en donnant d'autres exemples.

Je m'arrête, mais c'est pour faire remarquer au lecteur bien réveillé, au lecteur actuel et qui n'est plus dans un songe, ceci qui n'est pas très malin mais rigoureusement vrai et scrupuleusement exact. Les fédéralistes de la réalité présente soutiennent absolument et jusque dans les derniers détails ce que les pékastes de ma petite histoire voulaient et qui était, comment dirais-je? idiot. Ces pékastes, pour sûr, étaient sincères et croyaient à l'avantage de faire de leur pays une province. Cependant ils étaient seuls à y croire. Le reste de l'univers n'en revenait pas. Le reste de l'univers se marrait.

Fine Cuisine

de Plein Air

par Henri Bernard

3 COURS

METS EXOTIQUES

SALADES ET PÂTÉS

GRILLADES ET BARBECUE

chacun avec livret et repas

1 par semaine à compter du 15 avril

PROSPERUS: 843-6481

Institut Culinaire Henri Bernard
Permis d'enseignement de culture personnelle en art culinaire
2015 de la Montagne
Suite 610, Mt. NRC 129

LaSalle approuve la décision de son parti de modifier les structures du PC-Québec

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Le député de Joliette aux Communes, M. Roch LaSalle, souscrit entièrement à la décision des hautes instances de son parti de modifier en profondeur les structures de l'organisation conservatrice au Québec.

«Il est évident que les résultats électo-

raux des dernières années nous commandent de faire des changements», a déclaré hier à la presse M. LaSalle, après une réunion du caucus conservateur à Ottawa.

«Nous devons nous rendre compte qu'il faut maintenir une organisation permanente au Québec, plutôt que d'inventer une association avant chaque élection», a-t-il ajouté.

Seul conservateur élu au Québec à la suite des élections du 18 février, M. LaSalle était invité à commenter la mise sur pied d'une organisation électorale permanente au Québec devant prendre la relève en quelque sorte, de l'Association progressiste-conservatrice du Québec.

Dans une lettre récemment adressée au président de l'association du Québec, M.

Marcel Danis, le directeur national du Parti conservateur, M. Paul Curley, a annoncé la décision de la direction du parti de mettre fin au financement de l'association québécoise, recommandant ainsi la fermeture de son secrétariat de Montréal.

Selon M. LaSalle, il s'agit de réévaluer la gestion des finances du parti au Québec, et cette modification des structures du parti pourrait permettre d'épargner quelque \$100,000 par année.

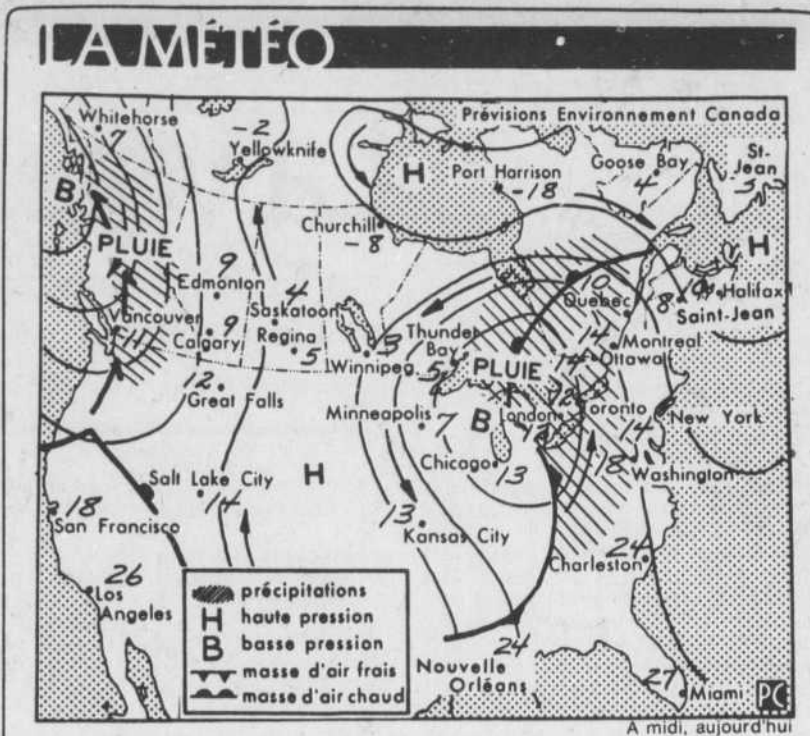
Il déplore d'autre part, que le président de l'association québécoise condamne cette décision, expliquant qu'il n'est pas incompatible de maintenir une association conservatrice au Québec parallèlement avec une organisation électorale permanente.

«Il n'y a pas de quoi fouetter un chat», affirme M. LaSalle, qui souligne que personne n'a demandé à qui que ce soit de démissionner.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que pour créer une association vivante au Québec, pour y faire éclore une conscience conservatrice, il ne faut pas se limiter à élire à tous les ans les membres d'un exécutif, ajoute-t-il.

M. LaSalle estime qu'en se consacrant plus particulièrement à la campagne de recrutement des membres, l'association conservatrice peut coopérer avec l'organisation électorale qui dirige la responsabilité de la dernière campagne électorale au Québec, M. Rodrigue Pageau.

Quant à l'organisation électorale, elle doit plutôt s'occuper de la sélection des comités, de l'évaluation des candidats et des messages aux médias, a dit M. LaSalle. Il a déclaré qu'il collaborerait avec M. Pageau en continuant de jouer un «rôle politique».



Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: pluie et vent modéré. Maximum 10. Aperçu pour demain: averse.

Pontiac, Gatineau et Lièvre: pluie et vent modéré. Maximum 13. Aperçu pour demain: averse.

Laurentides: pluie et vent modéré. Maximum 13. Aperçu pour demain: averse.

Outaouais, Montréal: pluie, vent modéré. Maximum 16. Aperçu pour demain: averse.

Trois-Rivières, Drummondville: pluie, vent modéré. Maximum 14. Aperçu pour demain: averse.

Québec, Cantons de l'Est et Beauce: nuageux et pluvieux. Maximum 13. Aperçu pour demain: averse.

Lac-Saint-Jean: nuageux et plu-

vieux, vent modéré. Maximum 10. Aperçu pour demain: averse.

Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux et pluvieux. Maximum 13. Aperçu pour demain: averse.

Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux et pluvieux, vent modéré. Maximum 11. Aperçu pour demain: averse.

Baie-Comeau, Sept-Îles: nuageux et averse, vent modéré. Maximum 8. Aperçu pour demain: pluvieux.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: nuageux, averse et vent modéré. Maximum 7. Aperçu pour demain: pluvieux.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ciel variable. Maximum 4. Aperçu pour demain: ennuageant.

Comité

et Claude Valade.

Outre les députés provinciaux qui souscrivent au NON, quelques hommes politiques: MM. Maurice Bellemare, Mario Beaulieu, Claude Castonguay, Marcel Danis, Henri-François Gauthier, Pierre Gérin-Lajoie, Robert Keaton, Eric Kiernan, le Dr Luc Larivée, les sénateurs Maurice Lamontagne et Thérèse Casgrain, Marcel Lessard (ex-ministre libéral), Brian Mulroney, Rodrigue Pageau, Rodrigue Tremblay et Charles Taylor.

Enfin, signaux des personnalités issues d'autres milieux: le général Jean-V. Allard, M. Kevork Baghjian, président de la Fédération des groupes ethniques du Québec, des syndicalistes comme MM. Raynald Carey (CSD) et Jean Halley (Travailleurs de l'Alcan), les pères Jacques Cousineau et Georges-Henri Lévesque, MM. Jean de Grandpré, président de Bell Canada, Roger Gaudry, ex-recteur de l'Université de Montréal, Max Gros-Louis, chef de la nation huronne, Daniel Johnson, fils, Pierre Nadeau, président de Petrofina Canada, Paul Paré, président d'Imasco, et plusieurs maires de la région de Montréal.

Le Comité a endossé à l'unanimité hier le manifeste commun des fédéralistes pour ce début de campagne référendaire. Le texte prend délibérément soin, afin de ne heurter aucun de ses membres, de ne point élaborer sur quelque orientation de renouvellement du fédéralisme. Il contient plutôt une profession de foi au régime fédéral, «le seul concevable pour le Canada». Il s'applique ensuite à rejeter longuement la souveraineté-association, comme «camouflage de l'indépendance» totale du Québec, puis l'idée d'un «mandat de négociation» la souveraineté-association en vue d'un «déblocage» dans les relations fédérales-provinciales («argument séduisant, mais faux»). Le document commun dénonce en outre «l'appât de l'association économique», qui «vise à

sécuriser plus qu'à éclairer». Enfin, il oppose à «l'association d'égal à égal» entre Québec et le Canada anglais une égalité moins «artificielle et fragile», soit celle «des droits politiques et judiciaires à travers tout le Canada».

Dans la foulée de la rencontre d'hier avec la presse, le Comité des Québécois pour le NON fera connaître au cours des prochains jours, région par région et jour après jour, les noms des personnes qui, dans les comités, forment les comités locaux du NON.

Blakeney

M. Blakeney, d'ailleurs, ne comprend pas pourquoi on puisse imaginer que les gens de l'Ouest seraient prêts à négocier la souveraineté-association.

Car, a-t-il dit, l'Ouest «continuerait à payer des prix élevés, protégés par les tarifs douaniers, pour les biens manufacturés au Québec», tout en ayant un accès limité aux marchés agricoles du Québec.

Du point de vue économique, a affirmé M. Blakeney, la Saskatchewan serait «beaucoup mieux» sans le Québec. Et «bonne chance, s'ils pensent qu'ils peuvent avoir leurs grains de provende meilleur marché, n'importe où ailleurs».

Dans une interview, M. Blakeney a reconnu qu'il était «évident que la confédération comme nous la connaissons aujourd'hui ne pouvait pas survivre» et que des changements étaient nécessaires.

Mais, a-t-il ajouté, il n'y a pas que le Québec qui veuille des changements constitutionnels. Un récent sondage a démontré qu'il y avait autant de partisans du changement dans l'Ouest.

M. Blakeney s'est dit opposé à un référendum canadien sur le sujet, parce qu'il ne ferait que «fixer une opinion au Canada anglais à un moment où les Canadiens anglais doivent être souples et reconnaître qu'il y aura plusieurs changements dans la constitution, dont quelques-uns qu'ils n'aiment pas».



Téhéran

Plus la situation se prolongera, «plus elle deviendra dangereuse pour tous car les États-Unis n'ont pas épuisé la totalité de leurs moyens de pression sur l'Iran», a souligné le porte-parole.

Les sanctions annoncées, lundi, par le président Carter «seront beaucoup plus efficaces si nos amis s'associent à certaines d'entre elles. L'Iran, a poursuivi le porte-parole, ne menace pas uniquement les États-Unis. Si cette menace n'est pas écartée, nous deviendrons tous des otages», a-t-il dit.

Le porte-parole s'est refusé à confirmer que les États-Unis pourraient avoir recours à un blocus naval des ports iraniens si les dernières sanctions décidées par Washington ne conduisaient pas à la libération des otages américains.

«Les États-Unis ont misé sur la politique de la carotte pendant plusieurs mois, mais celle-ci n'a pas donné les résultats escomptés», a simplement dit M. Hodding Carter en réponse à une question sur la perspective de mesures militaires américaines contre l'Iran.

D'autre part, le président Carter va demander au Congrès d'approuver la législation permettant l'indemnisation, grâce aux avoirs iraniens gelés aux États-Unis, des citoyens et sociétés américaines qui ont des plaintes contre l'Iran, indiquant-on hier de source gouvernementale.

Ces précisions ont été données à la suite de l'annonce lundi par le président Carter que le gouvernement dressera un inventaire complet des biens iraniens gelés aux États-Unis ainsi que des plaintes privées déposées par des citoyens et des sociétés américaines contre l'Iran.

La décision du président Carter d'obtenir une législation sur les indemnisations s'inscrit dans le cadre de la rupture des relations diplomatiques et commerciales avec l'Iran.

De source officielle, on précise néanmoins que la procédure d'indemnisation pourra prendre plusieurs années et qu'une saisie formelle des avoirs iraniens, gelés le 14 novembre dernier et évalués à 8 milliards de dollars, n'est pas envisagée pour le moment.

La législation proposée comportera des clauses permettant aux familles des otages de demander des dommages, précisait-on encore de source officielle. Ainsi, l'é-

pouse d'un des otages américains détenus à l'ambassade des États-Unis à Téhéran, Mme Angela Belk, envisage de demander un milliard de dollars de dommages et intérêts à l'Iran devant une Cour fédérale, cette semaine, a annoncé son avocat.

Enfin, la radio iranienne a annoncé hier soir la création d'un bureau spécial, dans les locaux de l'ambassade d'Iran en Autriche à Vienne, «pour étudier les possibilités d'achats de produits manufacturés et de matières premières sur les marchés européens, et en particulier en Scandinavie», afin de lutter contre les sanctions économiques américaines.

M. Reza Salimi, ministre iranien de l'Économie et des Finances, a d'autre part déclaré, selon Radio-Téhéran, que ces sanctions économiques «ne porteraient pas un grand coup à l'économie iranienne».

Il a indiqué que des représentants de la République démocratique allemande avaient des hier offert à l'Iran une coopération dans le domaine technologique et économique.

M. Salimi a souligné qu'en cas de blocus maritime du Golfe Persique, «l'Iran pourrait toujours compter sur ses frontières terrestres pour assurer l'acheminement de ses importations».

Ottawa

qu'ils étaient 32 à Washington.

Il semble que le premier ministre canadien souhaite quand même annoncer les mesures de rétorsion à l'égard de l'Iran, et à l'égard de l'Union soviétique pour son invasion de l'Afghanistan, avant la visite du secrétaire d'État des États-Unis à Ottawa, le 23 avril. Ce serait, pour le gouvernement canadien, une manière d'afficher son autonomie par rapport à la politique extérieure américaine.

Toutefois, M. Trudeau a souvent insisté, dans l'opposition et pendant la campagne électorale, pour que le Canada ne s'aventure pas seul sur ce terrain de la guerre froide, mais qu'il participe à la création d'une sorte de front commun du plus grand nombre de pays. «La seule façon de lutter contre les formes de terrorisme international pratiquées à Téhéran et à Kaboul en Afghanistan, avait dit M. Trudeau pendant la campagne électorale, est de former un front commun».

Jusqu'ici les chances de former un front commun sur la question du boycott des Jeux olympiques ont paru bien minces mais le ministre des Affaires extérieures, M. Marc MacGuigan, affirmait, dans une entrevue au DEVOIR, qu'il réussirait d'ici à la fin du mois.

Toute cette question des prises d'otages dans les ambassades — qui se sont multipliées depuis quelque temps — risque de revenir sur le tapis de la table du prochain Sommet économique, prévu pour la fin juin à Venise. M. Trudeau pourrait alors être tenté de rééditer son exploit de 1978, à Bône, alors qu'il avait amené les sept plus riches pays du monde libre à adopter une position commune sur les détournements d'avions.

Les délégués de l'USOC doivent se réunir du 11 au 13 avril prochain à Colorado Springs (Colorado) pour voter, en principe, pour ou contre le boycottage des Jeux d'été.

Mauricie

autres debout. L'horaire des spectacles qui devaient se dérouler samedi soir, dimanche après-midi et dimanche soir a été modifié pour ajouter un quatrième spectacle samedi après-midi. Ce spectacle du samedi après-midi ne comportera que 14 numéros au lieu des 24 que pourrout voir les spectateurs qui se sont procurés des billets pour les autres spectacles.

Les grandes vedettes soviétiques patineront avec des espoirs québécois de patinage artistique, tels Julie Brault et Richard Gauthier, de catégorie novice couple. Ces jeunes gens ont remporté le championnat canadien dans leur catégorie et sont également champions de la province.

Avec eux patinera le jeune Ghislain Briand, de Saint-Laurent, aussi de classe novice, qui a mérité l'or au championnat provincial, l'argent au championnat de l'Est du Canada et le bronze au championnat du Canada.

Les membres du club Cendrillon participeront, il va de soi, aux trois spectacles, en même temps que le fondateur du club, le R.P. Loisel, omi, qui, malgré ses 70 ans bien sonnés, virovoltera avec les jeunes et les grands champions.

Une délégation du club Cendrillon se rendra à Mirabel accueillir les invités d'honneur de leur spectacle, qui seront accompagnés de trois entraîneurs, d'un interprète et de deux habilleurs.

Le ministre des Affaires extérieures a émis les visas à ces champions tandis qu'à Ottawa ont se demandait pourquoi l'URSS avait délégué six médaillés à un spectacle si peu connu.

Un porte-parole du ministère a émis l'hypothèse que l'URSS aurait saisi l'occasion de tester la politique canadienne en matière d'échanges d'athlètes à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan.

La Canadian Press, de son côté, dans une dépêche annonçant la participation de ces champions au spectacle de patinage du Cap-de-la-Madeleine, s'est demandé s'il ne s'agissait pas d'un autre miracle...

Queen's Park

de mettre de l'avant avec le nouveau gouvernement du Canada. C'est une situation qu'il ne peut se permettre d'ignorer».

M. Davis insiste sur le fait qu'il ne veut enlever aux provinces productrices leur part équitable des revenus des ressources, mais insiste sur la nécessité d'une redistribution plus juste des richesses. Il ajoute que si le nouveau gouvernement fédéral accepte les propositions de redistribution des revenus pétroliers que le gouvernement ontarien a publiées l'été dernier, il ne serait peut-être pas nécessaire de restructurer la formule de péréquation: «Le gouvernement du Canada ne peut ignorer l'importance d'une économie faite en Ontario. Même s'il y a un déplacement de certains secteurs de l'économie canadienne, la base manufacturière est encore ici et elle continuera d'être ici. Elle sera un des principaux facteurs de l'économie de notre pays et le gouvernement du Canada ne peut tout simplement pas se permettre de l'ignorer».

M. Davis est troublé par les rumeurs voulant que plusieurs fédéralistes du Québec passent dans le camp du OUI simplement parce qu'ils veulent obtenir un meilleur pouvoir de négociations pour leur province: «Tout le monde aimerait avoir un plus grand pouvoir de négociation. Je crois que beaucoup de gens au Québec feront un choix émotif. Les fédéralistes du Québec devraient souligner le plus possible les aspects économiques de la question».

Il reconnaît que le «message économique» est difficile à faire passer, mais «il serait irréaliste de croire que le Québec peut se donner un nouveau statut politique et que tout le monde se précipiterait pour former une union économique. Je ne trouve pas ça réaliste».

M. Davis déclare par ailleurs qu'il lui est difficile de dire de quelle façon il pourrait participer personnellement au débat référendaire: «Nous avons été en contact avec M. Claude Ryan. Nous lui avons fait clairement entendre que s'il y avait des façons dont nous pouvions être utiles dans un sens positif, nous serions prêts à participer. Mais en même temps, aucun d'entre nous ne voudrait faire quoi que ce soit qui puisse être interprété de façon négative. C'est une campagne très émotive».

Le premier ministre de l'Ontario réagit avec malaise à certaines questions entourant sa réponse au livre blanc sur la

souveraineté-association où il disait entre autre qu'un vote pour le oui mettrait en danger la liberté des Québécois, qu'ils ne seraient pas maîtres chez eux et qu'ils ne pourraient résister aux influences de la culture américaine.

«Je n'ai pas voulu être paternaliste de quelque façon que ce soit. C'était un point de vue tout à fait objectif. Regardez la situation économique dans le monde aujourd'hui. Vous trouvez des pays qui se regroupent pour des raisons de croissance économique et d'échanges commerciaux. Regardez le marché commun. Il me semble à moi que le gouvernement du Québec choisit une voie opposée quand il parle de devenir une entité politique séparée. Je ne suis pas infallible mais je crois que cette direction ne sera pas à l'avantage économique du peuple québécois. Je le crois très sincèrement».

Des efforts seront faits à l'intérieur de l'Ontario par des membres du gouvernement pour faire comprendre aux citoyens de cette province que «le statu quo ne peut pas continuer». Et même si plusieurs personnes ont de plus en plus tendance à dire que la question du Québec prend trop de place par opposition aux problèmes suscités par l'ouest, M. Davis dit: «Je ne serai jamais un de ceux qui disent que le Québec n'est pas important. C'est une question fondamentale au pays. Mais j'insiste sur le fait que d'autres provinces ont des problèmes aussi».

Quand on aborde la question de Penetanguishen et des effets négatifs de cette affaire à l'extérieur de l'Ontario, M. Davis proteste énergiquement en disant que «ce n'est pas vrai que son gouvernement ne peut pas s'engager à accorder des droits aux Franco-Ontariens. A Penetanguishen, le débat ne tourne pas autour du droit à l'enseignement en langue française mais autour de la construction d'une nouvelle école pour offrir cette éducation». Il demande qu'on soit juste et objectif dans l'analyse de la situation et soutient que «depuis des années les choses allaient bien à Penetanguishen». Mais, devant d'autres questions démontrant une certaine mauvaise volonté chez des conseils scolaires anglophones à l'égard des droits des francophones, M. Davis déclare que «les francophones eux-mêmes ne sont pas unanimes sur ce sujet».

Vance: le boycottage des Jeux est crucial pour notre sécurité

WASHINGTON (AFP) — Le boycottage des Jeux olympiques de Moscou par les athlètes américains est d'une importance cruciale pour les intérêts et la sécurité des États-Unis», a déclaré hier le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance.

Dans une brève déclaration à la presse faite à l'issue d'une rencontre avec plusieurs membres du comité olympique

américain (USOC), M. Vance a souligné qu'il était «très important sur le plan de la politique étrangère» que l'USOC soutienne l'appel au boycottage des Jeux de Moscou lancé par le président Jimmy Carter après l'invasion soviétique de l'Afghanistan.

De son côté, le président Carter a déclaré dans une lettre adressée aux membres du Comité olympique améri-

cain qu'une participation aux Jeux de Moscou serait contraire à l'intérêt et à la sécurité des États-Unis. Une participation américaine, a souligné le président Carter, «indiquerait aux Soviétiques — et au monde entier — que les États-Unis ne sont pas déterminés à s'opposer à l'agression. Elle serait perçue comme une justification de l'action soviétique et vous pouvez être sûrs que c'est de cette façon qu'elle serait présentée par les Soviétiques», a-t-il ajouté.

Les délégués de l'USOC doivent se réunir du 11 au 13 avril prochain à Colorado Springs (Colorado) pour voter, en principe, pour ou contre le boycottage des Jeux d'été.

9 avril

par la PC et l'AP

1978: l'armée régulière somalienne écrase une tentative de coup d'état organisée par des officiers.

1977: la loi sur le Parti communiste espagnol interdit depuis 38 ans;

1973: le président du Sud-Vietnam, le général Nguyen Van Thieu, est reçu par le pape Paul VI qui lui demande de libérer tous les prisonniers politiques;

1965: affrontements indo-pakistais à la frontière entre les deux pays;

1960: tentative d'assassinat contre le premier ministre d'Afrique du Sud, M. Hendrik Verwoerd;

1940: l'armée allemande envahit la Norvège et le Danemark;

1928: l'Islam n'est plus reconnu comme religion d'État en Turquie;

1865: le général Lee, sudiste, capitule devant le général Grant, nordiste; c'est la fin de la guerre de Sécession;

1809: l'Espagne signe une trêve de neuf ans avec les Pays-Bas.

Il sont nés un 9 avril: le poète français Charles Baudelaire (1821-1887); Léon Blum, homme politique et écrivain français (1870-1950); l'acteur de cinéma français Jean-Paul Belmondo (1933).

Aujourd'hui

À 10 h, début d'une série de séances d'exercices physiques offertes aux personnes âgées de 65 ans et plus à la Croix-Rouge, 2170, boul. Dorchester.

À 11 h 30, inauguration de la conférence internationale et du festival cinématographique portant sur l'énergie par M. Robert Boyd, président et chef de la direction de l'Hydro-Québec, dans le grand hall de l'Université Concordia, 1455 ouest, boul. de Maisonneuve.

À 12 h, déjeuner-conférence de la Société des Fellows de l'Institut d'Assurance du Canada, en compagnie de Madame Claudine Sotio, présidente et directrice générale de la Régie de l'assurance automobile du Québec, à l'hôtel Bonaventure.

À 12 h 15, déjeuner-causette du Club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal Inc. en compagnie de Mgr Joseph-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa, qui entretiendra son auditoire de l'Eglise catholique de l'an 2000, au Ritz Carlton.

À 12 h 30, déjeuner-causette de la Société pour le progrès de la Rive-Sud en compagnie de M. Paul Lippé, avocat de l'Association touristique Richelieu-Rive-Sud, à la Rotisserie Saint-Hubert, 1435 ouest, rue Saint-Charles, Longueuil.

À 19 h 30, soirée d'information du Comité d'histoire et d'archéologie subaquatique, au Musée militaire et maritime de Montréal au vieux fort de l'Île Sainte-Hélène.

À 19 h 30, atelier centré sur la santé physique, mentale et spirituelle au Centre de vie écobio-

logique l'Athanas, 3983, rue Saint-Denis.

À 19 h 30, soirée sur la musique organisée par l'Association des jeunes travailleurs de Montréal, au 4800, rue des Erables (angle Gifford).

À 19 h 30, rencontre d'information sur le projet d'aménagement du parc Luigi Pirandello pour les citoyens de Saint-Léonard, à l'école Alphonse-Pesnat, 4600, rue Compiègne.

À 20 h, conférence de M. Daniel Gagnon sur les plantes et paysages du sud-est de l'État-Unis au Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke.

À 20 h, conférence de la Société géologique canadienne-française en compagnie de M. Remi Tougas qui parlera de Guillaume Tougas et sa descendance en Nouvelle-Écosse, aux Loisirs Saint-Edouard, 6515, rue St-Denis.

La Conférence des dirigeants d'Eglises du Canada se poursuit jusqu'à jeudi à l'Hermitage Sainte-Croix de Pierrefonds.

Jusqu'au 18 avril se poursuit l'exposition «Lumière et joie de vivre» de Laureanne Morneau, au cinquième étage du Palais de justice.

Jusqu'à jeudi se poursuit le colloque sur le comportement social à l'Université Laval.

Il y a collecte de sang de la Croix-Rouge à l'Entreprise Atelier Eaton, 2e étage, porte 24, 4506, avenue Hickmore à Saint-Laurent, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 45, et au campus Dawson Lafontaine, La Cantina, 1001 est, rue Sherbrooke, de 10 h à 16 h.

Le durcissement de la crise iranienne fait grimper l'or

par Clément Braze

PARIS (AFP) — Une forte remontée des prix de l'or, une baisse sur la plupart des places boursières occidentales, tandis que le dollar reste ferme: telles sont les premières conséquences du durcissement de la crise entre Washington et Téhéran.

La remontée de l'or — d'une quarantaine de dollars par once, soit plus de 3%, ce qui fait revenir son prix à plus de \$520 sur les divers marchés, — montre une fois de plus combien le métal jaune est sensible aux variations des tensions internationales. Et paradoxalement, les craintes que suscite l'épreuve de force irano-américaine se fondent sur le caractère largement symbolique des dernières mesures annoncées par le président Carter.

Car l'extension de l'embargo commercial ne changera pratiquement rien, puisqu'en raison du boycottage imposé depuis novembre dernier par les dockers américains, et du gel des avoirs iraniens aux États-Unis, les échanges entre les deux pays étaient presque nuls: \$1.8 million d'exportations américaines en février, soit 200 fois moins que la moyenne mensuelle de 1978.

De même, les relations diplomatiques passaient déjà, pour l'essentiel, par les ambassades de Suisse. Or, si les nouvelles sanctions n'ont qu'une portée très réduite, il faudra bien, estime-t-on dans les milieux financiers internationaux, monter d'un cran dans l'escalade.

On évoque à ce propos l'éventualité d'un embargo imposé par la force par Washington, malgré les risques qu'une telle décision comporterait, d'où la remontée des craintes, mesurée par le «thermomètre» du prix de l'or.

En Iran, où la situation économique paraît critique — les autorités annoncent un plan d'austérité comportant la limitation (sans doute autoritaire) de la consommation et le blocage des salaires — le ministre du pétrole vient d'avertir qu'il suspendrait les livraisons de «brut» aux pays qui suivraient les États-Unis sur la voie des sanctions économiques.

On annonce à ce propos à Bruxelles que les «Neuf» vont se concerter sur d'éventuelles sanctions.

Mais personne ne court plus après le pétrole iranien qui est devenu le plus cher du monde, malgré sa qualité très moyenne. Et l'Iran, qui fut le deuxième exportateur mondial avant la révolution (plus de 250 millions de tonnes expédiées en 1977) n'est plus qu'un «petit» fournisseur, avec environ 50 millions de tonnes.

La France, pour sa part, qui achetait dans ce pays 8 à 9% de ses importations totales de «brut», a ramené cette proportion à 4,9% l'an dernier et continue à la réduire cette année: 590.000 tonnes en janvier, soit 18% de moins qu'en janvier 1979. La hausse du pétrole a donc une incidence minime sur la facture pétrolière française.

Quant à la baisse sur les places boursières occidentales, qui suit, à des degrés divers, celle qui avait été enregistrée à Wall Street, elle est due, selon les milieux financiers, aussi bien aux craintes provoquées par le renouveau des tensions internationales, qu'aux risques d'un renversement de la conjoncture économique, voire d'une récession généralisée.

Des risques tendent en effet à se préciser, en raison de la politique d'argent cher qu'appliquent les autorités américaines (le «prime rate» des banques est toujours à 20%, ce qui signifie des prêts à 25% pour la plupart des entreprises) et d'une politique que tous les pays doivent suivre plus ou moins étroitement, en relevant notamment leurs taux d'escompte, afin de défendre leurs monnaies.

Cette hausse des taux d'intérêt, qui prolonge la hausse artificielle du dollar — il a regagné hier sur les marchés des changes une bonne partie du terrain perdu depuis le début de la semaine dernière — doit entraîner vers la fin de ce mois selon les observateurs, une récession économique aux États-Unis, qui affecte déjà, depuis quelques mois, la construction automobile (223.000 salariés mis à pied sur 780.000).

Ainsi pour lutter contre l'inflation, une récession aggravant sensiblement le chômage est jugée nécessaire. C'est cette «politique de gribouille» que condamnent de nombreux économistes, depuis l'ancien président de la Bundesbank, M. Otman Emminger, jusqu'à l'ancien conseiller économique du président Kennedy, M. Kenneth Galbraith, dans une interview au *Matin de Paris*.

La France est également menacée, bien entendu, par ce vaste coup de frein à l'activité économique. Mais plusieurs facteurs pourraient l'atténuer, notamment le programme énergétique récemment arrêté, qui prévoit 70 à 80 milliards de francs (\$18.5 à \$21.2 milliards) d'investissements par an dans ce seul secteur.

Avec un budget de \$137.7 millions

Québec OSE pour un autre douze mois

Malgré ses contraintes budgétaires, le gouvernement du Québec a renouvelé pour une autre année l'Opération solidarité économique (OSE), estimant que ce programme multiforme de création d'emplois avait donné des «résultats relativement stimulants» depuis son lancement en octobre 1977.

La nouvelle a été annoncée hier à Montréal par le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, et son collègue du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Pierre-Marc Johnson, qui étaient entourés d'un bataillon de hauts fonctionnaires des nombreux ministères intéressés au dossier OSE.

Dressant devant la presse le bilan des 30 premiers mois du programme OSE, les ministres ont indiqué que \$703 millions avaient été injectés dans l'économie québécoise dans le cadre de cette initiative qui a permis jusqu'ici de créer ou de soutenir un total de 46.667 emplois, soit 16.489 permanents et 30.178 temporaires (calculés en personnes/année).

Pour l'année financière 1980-1981, a-t-on précisé, le gouvernement du Québec affectera à l'OSE au moins \$137.7 millions, auxquels s'a-



Yves Bérubé

jouteront les contributions des divers autres partenaires, dont le gouvernement fédéral, les entreprises privées, les municipalités, etc. L'Opération solidarité économique 1980-1981 comprendra 14 programmes administrés par sept ministères et organismes et répartis en cinq volets (contre quatre précédemment): aide à la création directe d'emplois; stimulation de l'investissement privé; travaux gouvernementaux créateurs d'emplois; programme expérimental de création d'emplois communautaires; amélioration de la ressource (reboisement et

aménagement forestier).

Rien n'exclut que un ou plusieurs autres programmes s'ajoutent en cours d'exercice aux 14 déjà établis, a souligné M. Landry.

MM. Landry et Johnson ont rappelé que le gouvernement québécois avait mis sur pied l'Opération solidarité économique afin de combattre, selon ses moyens, les effets d'un chômage particulièrement élevé — qui touche actuellement quelque 325.000 Québécois — et pour «contribuer à une restructuration à plus long terme de l'économie québécoise».

Le bilan présenté hier par les deux ministres indique notamment que le gouvernement du Québec et ses partenaires privés, municipaux, agricoles et fédéraux ont injecté au cours de la période du 21 octobre 1977 au 3 mars 1980, quelque \$703 millions dans les différents secteurs de l'économie québécoise.

Le gouvernement provincial a contribué près de \$356 millions au programme, le secteur privé plus de \$148 millions, les municipalités \$99 millions, les producteurs agricoles \$56 millions et le gouvernement fédéral \$45 millions.

Ce sont les travaux gouvernementaux qui ont mobilisé la plus grande proportion des ca-



Bernard Landry

pitaux investis en deux étapes, soit un total de \$244.9 millions. Cette somme a permis de soutenir ou de créer 5.874 emplois.

Un investissement de \$144.3 millions dans le commerce et l'industrie a par ailleurs créé ou maintenu plus de 10.000 emplois, alors que 14.620 postes temporaires et 139 emplois permanents étaient créés ou soutenus par des programmes de création d'emploi et d'aide au travail.

Ces investissements représentent un «coût» approximatif de \$15.000 par emploi créé ou protégé.

À ce sujet, M. Landry a indiqué que ce coût démontrait clairement que la cible économique du programme OSE était les PME, les très petites entreprises et les entreprises communautaires autrement laissées pour compte dans l'économie.

«Pour créer un emploi de haute technologie, comme dans la métallurgie ou la pétrochimie, il peut en coûter jusqu'à \$1 million», a souligné M. Landry en expliquant que l'Opération solidarité économique n'était pas destinée à ceux qui volaient déjà de leurs propres ailes, sans éprouver d'ennuis financiers majeurs.

M. Johnson a insisté de son côté sur l'impérieuse nécessité d'intégrer les jeunes au marché du travail. «Il est faux de dire que les jeunes gens en chômage le sont parce qu'ils le veulent bien», a-t-il affirmé.

Ainsi, le gouvernement consacra \$20 millions en 1980-81 au Programme d'intégration des jeunes à l'emploi (PIJE) lancé en novembre dernier.

Ce programme propose cinq mesures de lutte contre le chômage et d'intégration des jeunes gens au marché du travail: projets d'amélioration du milieu de travail dans l'entreprise; partage de l'emploi dans le secteur privé;



Pierre-Marc Johnson

stages en industrie; subventions à la création d'emplois permanents dans la petite entreprise; et création d'emplois par le biais de la production de biens et de services culturels, dans le cadre du programme, OSE-ARTS.

Le sous-ministre des Affaires culturelles, M. Cyrille Simard, a fourni de son côté des précisions sur l'initiative OSE-ARTS, qui permet notamment de subventionner une partie des salaires versés à des jeunes de 18 à 29 ans dans le cadre de projets touchant l'activité professionnelle du domaine culturel.

Un engagement envers le peuple canadien

Si le Canada choisit le CF-18 Hornet, propulsé par deux réacteurs F404 de la Générale Électrique, pour son nouvel appareil de chasse aérienne, la General Electric Company et la Générale Électrique du Canada apporteront au Canada plus de biens et de services que ne peuvent coûter les moteurs GE dont le CF-18 est équipé. La Générale Électrique est l'un des principaux maillons du programme de compensation industrielle de \$3 milliards associé à l'achat du CF-18 Hornet, programme comprenant l'implantation de nouvelles usines, le développement des débouchés canadiens à l'étranger et l'introduction de nouvelles techniques industrielles au Canada.

Au Québec seulement, le programme CF-18 Hornet devrait se traduire par un chiffre d'affaires de l'ordre de \$1,3 milliard durant sa période d'application de 15 ans, en plus d'offrir quelque 7000 emplois aux travailleurs québécois. Parmi les projets précis de la Générale Électrique, mentionnons: l'installation d'une usine où

des techniques de pointe permettront la fabrication de lames et d'ailettes de moteur par un effectif allant jusqu'à 450 personnes.

L'agrandissement de l'usine CGE de Saint-André et l'accroissement consécutif de nos possibilités d'exportation.

Enfin, éventuellement l'assemblage des réacteurs F404 et les travaux de soutien essentiels à l'essai et à l'entretien des moteurs tout au long du programme.

Notre performance au Canada est claire et nette. Ce n'est pas la première fois que les Canadiens profitent d'un programme de développement industriel mis au point par la Générale Électrique: deux autres programmes similaires ont précédé celui du CF-18 depuis 1962, au bénéfice de l'industrie canadienne tout entière.

Non seulement les engagements pris dans le cadre de ces programmes ont-ils été respectés, mais ils ont été dépassés du double, sans parler du travail qui se poursuit encore au Canada.

Une banque offre 15% à trois mois

Il est maintenant possible d'obtenir un rendement de 15% sur un placement de \$5.000 et plus, dans une grande banque de Montréal, et ce pour une période allant de 90 à 119 jours.

Ce taux de 15% est le rendement le plus élevé jamais offert par une institution financière pour un dépôt à terme fixe.

Par ailleurs, les épargnants qui songent à investir dans le plus long terme pourront acquérir des obligations de l'Hydro-Québec, émises hier

avec un rendement de 14,06% assuré pour une période d'au moins six ans. Offertes à 99¼, les nouveaux titres portent un coupon de 14%. Elles ne seront pas rachetables par anticipation et pourront être échangées pour des obligations échéant le 6 mai 1992. Le volume de l'émission est de \$200 millions; les courtiers responsables de la distribution sont les firmes montréalaises, Lévesque, Beaubien Inc., Molson, Rousseau & Cie et Geoffrion, Leclerc Inc. de même que Wood Gundy, de Toronto.

Ottawa investit dans Pétro-Canada

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a accru de 8,7% sa participation financière dans Petro-Canada en se portant acquéreur de \$80 millions d'actions privilégiées de cette société d'État, a fait savoir hier le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde.

Ottawa avait déjà investi \$923 millions à titre d'unique propriétaire de cette entreprise d'exploration pétrolière.

M. Lalonde a expliqué, dans un communiqué, que cet investissement supplémentaire est conforme à la promesse faite lors de la campagne électorale d'engager davantage le gouvernement dans Petro-Canada.

L'apport de nouveaux fonds permettra à la société d'État de financer un grand programme d'exploration et de mise en valeur au cours de l'année prochaine.

Le ministre a fait remarquer que le Canada occupe une position unique dans le monde occidental, puisqu'il dispose de nombreuses nations en matière de ressources. Dans le domaine pétrolier, les succès récents enregistrés sur la Côte Est et dans la Mer de Beaufort s'ajoutent à nos abondantes réserves de sables pétrolifères et de pétrole lourd, ouvrant à notre pays des perspectives économiques majeures. Le gouvernement a bien l'intention de s'assurer que ces ressources soient développées selon un calendrier opportun, et pour le bénéfice de tous les Canadiens. Une société Petro-Canada plus forte aidera à l'accélération des activités, comme cela s'est produit au cours des récentes années, et permettra également une plus grande participation canadienne dans l'industrie pétrolière.



Le CF-18, propulsé par le F404, pour le Programme du nouveau chasseur canadien



Générale Électrique
du Canada

TELEVISION

CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 L'évangile en papier
9.30 Animagerie
9.45 Tam-Tam
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine Express:
A votre santé. Inv.: Louise Lambert-Lapack, Trucs à faire chez-soi avec Jacques Elliott.
Au fil de la semaine:
11.00 Michel Tremblay, M. Tremblay livre sa philosophie de la vie et révèle des aspects inconnus de son enfance et de son métier.
11.30 Madame et son fantôme
12.00 Action-Santé
"Hypertension": 10% de la population souffre d'hypertension. Une des causes de cet état serait, pour un bon nombre de gens, une absence de sérénité.

12.30 Les coqueluches:
Bernard Blanc et Pierre Landry.
13.00 Le Médium
13.30 Femme d'aujourd'hui
Le temps de vivre:
Inv.: un groupe de La Sarre. Information: la dépression.
16.00 Bobino
16.30 Place du fondateur
Texte: Pierre Guenet.
17.00 Cosmos 1999
18.00 Ce soir
18.00 Quelle famille
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse.
19.30 Séries sur la filière énergétique réalisée par Aimée Denis, Jacques Gagné et Yves Plouffe. "A la recherche de l'ain 2000".
20.00 La soirée du hockey
Les huitaines de finale.
22.30 L'opinion
23.10 Le Médium régional
23.15 Nouvelles du sport
23.25 Reflets d'un pays:
"Le trappage" et "La taxidermie".
24.25 Cinéma:
"Zabinski Point" (Italo-Américain 1970). Drame réalisé par Michelangelo Antonioni, avec Mark Fritchete, Daria Halprin, Rod Taylor et Paul Fiv.

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

2.20 Le Médium

CFMT

6.55 Horaire
7.00 Les p'tits bonhommes
7.30 Fanfan Dédé
8.00 Grincio & Co
8.30 La 10 vous informe
8.35 Bonjour le monde
10.00 Votre amie Suzanne:
Notre langue: "Comprendre l'actualité".
11.15 Saturnin, le petit canard
11.30 Les p'tits bonhommes
12.15 La 10 vous informe
12.30 Cinq-Quatre:
1973, Drame réalisé par Jud Taylor, avec James Stewart, Tyne Daly, James Hampton et John Ventonito.
13.30 "Tout sur l'asthme chez les enfants".
14.30 Les services à la communauté
15.00 Les Satellites
16.00 Ma sorcière bien-aimée
17.00 Janouk le brigand
18.00 La 10 vous informe
18.30 Les Tannants
19.30 Les Brillant
19.30 Extraits de Marcel Gauthier
Mini-série:
"La filière".
22.00 Venez donc chez moi
Nous visitons cette semaine: Charles Aznavour (13garie).
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports au 10
23.10 La couleur du temps
23.25 Film-Dix:
"Absences apitoyées" (France 1972).
Drame de meurs réalisé par Guy Gilles, avec Patrick Penn, Nathalie Delon, Danielle Delorme et Patrick Jouin.
1.00 Dernière édition

TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes:
"Silbor et Bora", "Tableau bleu".
10.15 Les services d'aujourd'hui
Georges Gauthier interprète un pot-pourri de chansons anciennes.
11.30 Midi-primé
(Variété) Avec: Michèle Torr et François Valéry
12.00 Télé-Film:
13.00 Télé-Film:
"Margot, l'affaire Nahour".
14.30 Fentre sur:
"Point 2000".
15.00 Des chiffres et des lettres
15.20 Les nouvelles régionales
15.40 "Le sud-ouest de la France".
17.00 Pour les jeunes:
"Truc en roc".
17.45 Société d'aujourd'hui
Maï Simon et Jacques Douai rendent hommage au poète-éditeur Pierre Seghers. Cécile Huganard-Roché, pianiste, interprète une page de Debussy.
19.00 Midi-primé (variété)
19.30 Télé-Film:
Coeur d'Europe: extraits des rencontres du quart de finale. Coupée France: extraits des rencontres de seizièmes de finale.
20.30 "Commissaire Moulin: marée basse".
Dramatique policière de Paul Andréa, avec Yves Renier, Loumi Iacobesco, Gérard Darrieux et Philippe Delplanche.
22.00 Chef d'oeuvres en péril: Spécial Prix.
Le premier prix est celui du Fort de Fermont qui est restauré depuis un an par des retraités qui l'aiment et le font visiter.
22.30 Des chiffres et des lettres
22.50 Passez donc me voir
23.10 Actualités régionales:
"Le sud-ouest de la France".

RADIO-QUÉBEC

15.30 Justice pour tous
"Recel": Me Louis-Paul Allard et son invité nous expliquent en quel consiste le recel. Ils nous invitent également à être méfiant à l'égard des recycleurs.
18.00 Les jeunes d'outre des fous:
"Le fils opprimé". Le rôle et la situation du fils dans le théâtre québécois.
18.30 L'envers du décor
Renée Claude
Les livres et nous
17.30 Recurs:
"Immigration". Quelques problèmes causés par les services de l'immigration et un cas flagrant de racisme mis à jour par la Commission des droits de la personne.
18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

18.00 La petite Lulu

CBMT

9.00 A Thought for Today
9.05 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
10.00 Quebec School Telecast
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 From Now On
12.28 Senior Citizens Billboard
12.30 Wicks

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

844-3361 (pour tout autre service)

Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots

Tout mot supplémentaire coûte \$0.15 par mot

Minimum: 2 parutions

AIDES DOMESTIQUES

Aide ménagère avec expérience fera les travaux domestiques, 337-1579. 11-4-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (

Un spectacle réussi au café Campus, lundi

Le brillant esprit pervers d'Archie Shepp

Il y avait belle lurette que le café Campus n'avait pas connu une soirée comme celle-ci. Je dis cela et pourtant je ne parle pas en connaissance de cause puisque je ne suis pas retournée au café Campus depuis près d'un siècle.

Les soirées de musique fébrile et frénétique sous les auspices de la jeune relève rock québécoise mais aussi des vieux maîtres du blues et des artisans du jazz américain de Charles Mingus en passant par Jean-Luc Ponty ou Ian Hammer, diminuèrent lentement sous la montée d'un esprit syndical et nationaliste qui tassa dans un coin la musique des autres pour ressortir les vieilles bottines de l'identité québécoise, avant de disparaître avec le départ de Michel Sabourin.

Exceptionnellement lundi soir dernier, la nouvelle direction du Campus avait choisi de déroger à son idéologie dominante pour laisser parler un des grands esprits pervers de la musique noire, le saxophoniste Archie Shepp. Dieu seul sait ce que ce concert venait faire dans la nouvelle programmation du Campus. La question n'a d'importance

que dans la mesure où la réussite de ce spectacle spirituellement gratifiant, risque peut-être de pousser le café Campus à répéter l'expérience avec un autre musicien de calibre. Espérons-le d'autant plus que la salle et la scène du Campus sont des atouts non négligeables qui feraient compétition au Soleil Levant à peu de jours d'avis.

Ayant abandonné la djelaba, l'orchestre polyphonique, les discours enflammés et militants, l'allure rageuse à la «Je suis noir et j'en suis fier», Archie Shepp se présente aujourd'hui en costume et en cravate avec un trio, saxe, basse et batterie. Il a retrouvé le «cool» sec et calme d'avant le déluge avec un son tortueux et discrètement menaçant qui rappelle les atmosphères voilées de la musique de Miles Davis. Sur son visage impassible, on peut lire toute l'indifférence d'un homme qui ne veut plus rien savoir. Un homme qui a fini de s'enflammer et de s'enflammer et qui aujourd'hui se concentre intensément sur le fil de musique qui sort de son instrument. Influencé au départ par John Coltrane, Shepp s'est depuis

défait des griffes de Coltrane, cultivant un son sinuex et d'une infinie souplesse qui déchiquette les rythmes et leur confère une grande élasticité. Tandis que basse et batterie lui servent de contrepoint et veillent à la mesure Shepp en profite pour raconter une histoire qui commence toujours d'une façon anodine et qui la plupart du temps se termine dans la plus grande anarchie. Dans certaines pauses, on le sent râler le fond de son instrument pour en extraire une musique d'agonie et d'insupportable désespoir.

Broyant dans le noir des harmonies souvent contradic-

toires, Shepp donne une nouvelle dimension à l'éclatement exaspéré du «free jazz». Les structures et la composition sont à nouveau évidentes, des structures qui n'opèrent pas seulement à un niveau intellectuel mais qui s'adressent cette fois aux émotions et dans lesquelles le poulx régulier du rythme est un fil conducteur qui aide à mieux suivre le déroulement erratique d'une mélodie qui défie les conventions. Prenant un plaisir évident à pervertir ces notes trop faciles, trop gentilles et trop séduisantes, Shepp se situe quelque part entre la générosité douloureuse d'un

Coltrane et le cynisme désabusé d'un Miles Davis. Le fait d'ailleurs qu'il soit des trois le seul à donner des concerts, illustre bien la différence de son approche face à la musique et face à la vie. Un des meilleurs moments de la soirée vient quand Shepp délaie un instant son instrument pour réciter un poème de vindication amoureuse et politique. Récitant avec la fluidité vocale et la précision rythmique d'un chanteur qui aurait fait ça toute sa vie. Son intervention donne une extraordinaire dimension à une forme miraculeusement décloisonnée.

Dans la douce déprime d'un lundi soir de Pâques, le passage d'Archie Shepp qui lors du deuxième rappel attendit quinze bonnes minutes avant de revenir sur scène, ne passa pas inaperçu et ne laissa pas indifférent. De nos jours, les concerts d'une aussi grande intelligence et excellence musicale sont produits avec parcimonie. Les rares fois qu'on y goûte, suffisent à peine à nous mettre en éveil et en appétit, le temps de constater à quel point le consommateur de culture éclairée n'est pas souvent gâté et toujours mal nourri.

N.P.

Place au cinéma italien à Montréal

L'Office national du film du Canada et la Guilde canadienne des réalisateurs en collaboration avec L'Institut Culturel Italien ont invité

quelques-uns des plus grands cinéastes italiens à venir diriger une série d'ateliers qui se tiendront à Montréal et à Toronto sous le titre de «Place

au cinéma italien».

Le premier atelier aura lieu à Montréal aujourd'hui et demain et comprendra projections de films et causeries de Masolino d'Amico sur l'évolution de la comédie italienne considérée comme véhicule de la satire politique. L'atelier se tiendra à l'Office national du film au 3155 Côte de Liesse et tous sont bienvenus. L'entrée est libre.

Pour accompagner les propos d'Amico il y aura projection des films *Le Cheik Blanc* (1951) et *I Vitelloni* (1953) de Fellini ainsi que des comédies de Risi, Sordi et Scola dont certaines sous-titrées en français.

Masolino d'Amico est professeur de littérature anglaise à l'Université de Rome et est,

en outre, auteur, scénariste et critique littéraire. Il a traduit et adapté des films, des pièces de théâtre et des romans et a travaillé avec plusieurs grands réalisateurs, entre autres au scénario de *Roméo et Juliette* avec Franco Zeffirelli.

Bernardo Bertolucci dirigera la prochaine rencontre de «Place au cinéma italien» en juin.

Cette série a pour but de mieux faire comprendre la tradition cinématographique italienne et de donner aux cinéastes l'occasion de se rencontrer et de dialoguer.

La société Primo Piano est à l'origine de cette initiative. Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec Ewa Zebrowski, Ed Maguire ou Marianne Feaver à (514) 333-3333.

UNE COMÉDIE MORDANTE LE MONDE DE LA FINANCE!

MICHEL SERRAULT

L'ASSOCIÉ

Un film de RENÉ GAINVILLE

Le PARISIEN 5 12:25, 2:10, 4:00, 5:55, 7:50, 9:30

486 STE CATHERINE D 866-3856

RENE MALO présente

L'homme à tout faire

une comédie romantique

Un film écrit et réalisé par MICHELINE LANCTOT

LAVAL: LUN 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00, SEM 7:00, 9:00, PARISIEN: 12:20, 2:10, 4:00, 5:55, 7:45, 9:35

Le PARISIEN 3 LAVAL 3

486 STE CATHERINE D 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776

DES CASCADES DE RIRE avec LA plus drôle des inspecteurs de police!

ANNIE GIRARDOT PHILIPPE NOIRET

ON A VOLÉ LA CUISSE DE JUPITER

Film de PHILIPPE de BROCA Dialogue MICHEL AUDIARD

2e film au LAVAL & VERSAILLES

LAVAL: VEN & LUN: 12:50, 4:15, 7:45, SEM: 6:00, 7:45, PARISIEN: 12:15, 2:05, 3:55, 5:45, 7:35, 9:20, SAM: DERNIER PROGRAMME 11:10, VERSAILLES: VEN & LUN: 12:10, 3:50, 7:30, SEM: 7:30

2e semaine Le PARISIEN 4

486 STE CATHERINE D 866-3856

LAVAL 1 VERSAILLES 2

CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880

617-566 1 617-566 2

LA FEMME QUI PLEURE 7:30 9:30

DOMINIQUE LAFAYE et HAYDÉE POLITOFF

COURAGE 7:30 9:30

Jean Rochefort - Catherine Deneuve

FUYONS 7:30 9:30

une comédie d'Yves Robert

L'HISTOIRE D'UN VIOL 7:30 9:30

CLAIR DE FEMME

CLAIR 7:30 MOURIR 9:30

Un film de 3180 rue BELANGER

Génie. Fou. Animal. Dieu 14 ANS

NIJINSKY

A TRUE STORY

PLACE VILLE-MARIE A Paramount Picture

CINEMA 2 866-2644 1.15, 3.35, 6.00, 8.20.

écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE

Moliere

VERSION INTEGRALE DE 4 HEURES

produit par CLAUDE LELOUCH

COMMODORE SAMEDI & SEMAINE 7.00 P.M. - DIMANCHE 1.15 & 7.00 P.M.

5180 D BOUL GOUIN 334-8560

4ième Semaine

PLUSIEURS TOMBENT en AMOUR

un film de Guy Simonneau

"Le milieu de la prostitution dans toute sa complexité à la fois savoureuse et inquiétante"

Richard Guay LE DEVOIR

DISTRIBUTION LES FILMS DU CREPUSCULE

QUIMETOSCOPE

1204 Rue Ste-Catherine Est Tél. 525-8600.

CE SOIR À 21 hre

EN PLUS DE NOTRE PROGRAMME RÉGULIER "ON A VOLÉ LA CUISSE DE JUPITER" VOUS POURREZ VOIR...

LE TAMBOUR

Film de Volker Schlöndorff d'après le roman de Günter Grass

DÈS VENDREDI 11 AVRIL Le PARISIEN 4

486 STE CATHERINE D 866-3856

Lisez le roman en vente dans toutes les librairies

Québec Eté Danse 1980

Lennoxville/stage intensif

Classique, Jazz, Moderne

Du 12 au 26 Juillet: Programme pour professeur

Du 26 juillet au 16 Août: Programme régulier avec des professeurs de calibre international

Amsterdam: Leonie Kramer, New York: Lynn Simonson, Phillis Lamhut

Renseignements: C.P. 368, station Delorimier, Montreal H2H 2N7, Montréal (514) 521-2785

Date limite des inscriptions: 15 Avril 1980

OPTION THÉÂTRE

CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE

3000, rue Boule, C.P. 9000, Saint-Hyacinthe, J2S 7C7, Tél.: (514) 773-6800

AUDITIONS

SAMEDI 12, 19 AVRIL, 17 MAI 80

Interprétation Programme 561.01 (Formation de comédiens)

Production Programme 561.02 (Formation d'assistants et de techniciens)

PARTICULARITÉ DU PROGRAMME DE PRODUCTION (561.02)

Le but de ce programme, exclusif à Saint-Hyacinthe, n'est pas de former des spécialistes en tant que concepteurs visuels de spectacles de théâtre mais de permettre aux jeunes techniciens d'atteindre une polyvalence dans une pratique théâtrale à travers les métiers suivants:

- assistant décorateur
- assistant costumier
- assistant à la mise en scène
- régisseur de plateau
- scénographe
- éclairagiste
- sonorisateur
- accessoiriste
- peintre de décors
- machiniste

INFORMATIONS: (514) 773-6800

poste 36, Danielle Plante

SPECIDICI inc. présente

JENNIFER MULLER & THE WORKS

10-11-12 AVRIL, 20h30

"10,000 volts... et un charme fou"

billets: \$6, 8, 12, 15, étudiants et troisième âge: \$7.50 (carte d'identité à la porte)

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.

Renseignements: 842-2112

L'ENSEMBLE CLAUDÉ GERVAISE

présente

la nouvelle-france en musique

vendredi, 11 avril à 20:30 heures

Billet \$6.00, en vente: Antheil (509, rue Ste-Catherine est. Tél. 849-6201), L'Albatros (1587, rue St-Denis, 849-8887), La Bas (centre-ville, 281-6238) et au guichet du Tricorion du 7 avril au 11 avril

Jacques Cartier, Maisonneuve, Jean de Brébeuf, des noms qui ont fait l'histoire de la Nouvelle-France et que l'Ensemble Claude Gervaise se propose de faire revivre par la magie de la musique.

CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

LE TRICORION

INFORMATION 255 est, rue Ontario, c.p. 1444, station N, Montréal H2X 3M8 (514) 284-7126

L'OPÉRA DE MONTRÉAL

Saison 1980-1981

TOSCA	COSI FAN TUTTE	LA TRAVIATA
de Puccini (chanté en italien)	de Mozart (chanté en italien)	de Verdi (chanté en italien)
Les 7, 9, 11, 13, 15, 17 et 19 octobre 1980	Les 17, 19, 21, 23, 26, 28 février et 2 mars 1981	Les 1, 3, 6, 9, 12, 16 et 19 juin 1981
Avec Nicole Lorange, Luis Lima, Garbis Boyagian, Robert Savoye, Jean-Pierre Hurteau, André Lortie et Gilles Latour	Avec Clance Carson, Gabrielle Lavigne, Colette Boky, Paul Trepanier, Dominic Cossa et Joseph Rouleau	Avec Diana Soviero, Gaetano Scano, Allan Monk, Yolande Dulude, Yolande Guérard, Bruno Laplante, Claude Letourneau, Michele Boucher et Guy Piché
Direction musicale: Charles Dutoit, mise en scène: Jean Gascon, décors et costumes: Robert Prevost, maître des chœurs: René Lacourse	Direction musicale: Mario Bernardi, mise en scène: Olivier Reichenbach, décors: Guy Neveu, maître des chœurs: René Lacourse	Direction musicale: Franz-Paul Decker, mise en scène et décors: Roberto Oswald, costumes: Anibal Lapiz, maître des chœurs: René Lacourse
Rideau: 20 heures précises Salle Wilfrid-Pelletier	Rideau: 20 heures précises Salle Wilfrid-Pelletier	Rideau: 20 heures précises Salle Wilfrid-Pelletier

*Représentation à 14 heures

PRENEZ LE GRAND AIR ALLEZ A L'OPÉRA DE MONTRÉAL

A amateurs d'opéra, Montréal va revivre de grandes heures grâce à une saison lyrique des plus brillantes. Abonnez-vous le plus rapidement possible; les premiers inscrits seront les premiers servis et pourront même conserver leur place pour les prochaines saisons. Pour plus de renseignements, procurez-vous le dépliant édité par l'Opéra de Montréal ou téléphonez à la Place des Arts à (514) 842-2112.

Prix de l'abonnement: \$30, \$45, \$60 ou \$75.

Yvon Lambert marque deux buts

Le Canadien dispose facilement des Whalers 6 à 1

Le Canadien de Montréal n'entend pas prolonger outre mesure la série huitièmes-de-finale trois de cinq face aux Whalers de Hartford. Les champions de la coupe Stanley au cours des quatre dernières saisons ont en effet donné à réfléchir aux Whalers, qu'ils ont vaincus 6-1 dans ce dernier match éliminatoire disputé devant 15,992 spectateurs, hier au Forum.

Le match ne passera pas à l'histoire et le public avait quitté les estrades depuis quelques minutes déjà lorsque Yvon Lambert, Larry Robinson et Denis Herron ont reçu les étoiles de la rencontre.

Pour le Canadien, il s'agissait néanmoins d'une bonne partie, qui a contrasté large-

ment avec les deux matchs nuls de 5-5 que se sont livrés les deux formations en saison. L'entraîneur Claude Ruel avait indiqué à ses hommes de refermer le jeu.

«C'est ce que nous avons fait, de commenter Réjean Houle. Évidemment le spectacle en a souffert, mais il fallait absolument éviter de tomber dans le piège et d'ouvrir la machine sans raison.»

Yvon Lambert, l'auteur de deux buts, était du même avis. «Le jeu a été très fermé en première et les défenseurs ont été obligés de porter l'attaque à l'occasion. Mais nous avons été prudents et cela nous a servis», de dire celui qui a retrouvé sa forme physique et son enthousiasme.

On ne peut en dire autant cependant de la vieille garde des Whalers. Dave Keon, 40 ans, a été le moins mauvais des vieux et son coup de patin, beaucoup plus que son expérience, l'aura servi contre les joueurs du Canadien, qui ont patiné sans relâche durant les deux dernières périodes. Gordie Howe, 52 ans, a son premier match éliminatoire au Forum depuis 1966, a joué souvent mais il paraissait affreusement lent à côté du Canadien. La grande déception dans le camp des Whalers fut toutefois la performance gênante de Bobby Hull, qui n'a plus rien du joueur qui soulevait les foules. Hull ne jouait au hockey que pour s'accrocher aux factures de deux divorces et il avait davantage

l'air d'un touriste perdu sur la glace qu'un joueur de hockey. Hull, jadis solide comme un roc, se fait bousculer joyeusement, son accélération est inexistante, et son lancer, naguère foudroyant, se confond avec celui de Doug Jarvis! C'est navrant.

Les problèmes des Whalers ont commencé avant même le début de la rencontre. Le défenseur Rick Ley s'est blessé au genou lors de l'entraînement du midi et il a dû déclarer forfait. Il semble même que le capitaine de l'équipe ne pourra affronter le Canadien de toute la série. Si cela ne devait suffire, Blaine Stoughton, le meilleur marqueur du club avec 56 buts en saison, s'est blessé à une cheville lorsque mis en échec par Guy La-

pointe à la toute fin de la première période. Stoughton n'est pas revenu au jeu par la suite et son retour est plus qu'incertain.

Yvon Lambert a inscrit le premier but du match à 5:50 en complétant un joli jeu de passes de Mario Tremblay et Larry Robinson. Brian Enghlow a porté le marque à 2-0 à 15:52 en déjouant Al Smith depuis la ligne bleue. La présence de Smith dans les filets des Whalers avait du reste de quoi surprendre puisqu'il n'a participé qu'à 30 parties cette saison, contre 52 pour John Garrett. Celui-ci sera vraisemblablement devant la cage du Hartford ce soir à l'occasion du second match.

Rich Chartrow a enregistré le troisième but du Canadien à 11:59 du deuxième vingt après que Doug Jarvis eut gagné la mise en jeu face à Mike Rogers. Guy Lafleur a été crédité du quatrième but lorsque Mark Howe a accidentellement poussé le disque derrière Smith. Le marqueur officiel a été très généreux en accordant des mentions d'assistance à Steve Shutt et Pierre Larouche.

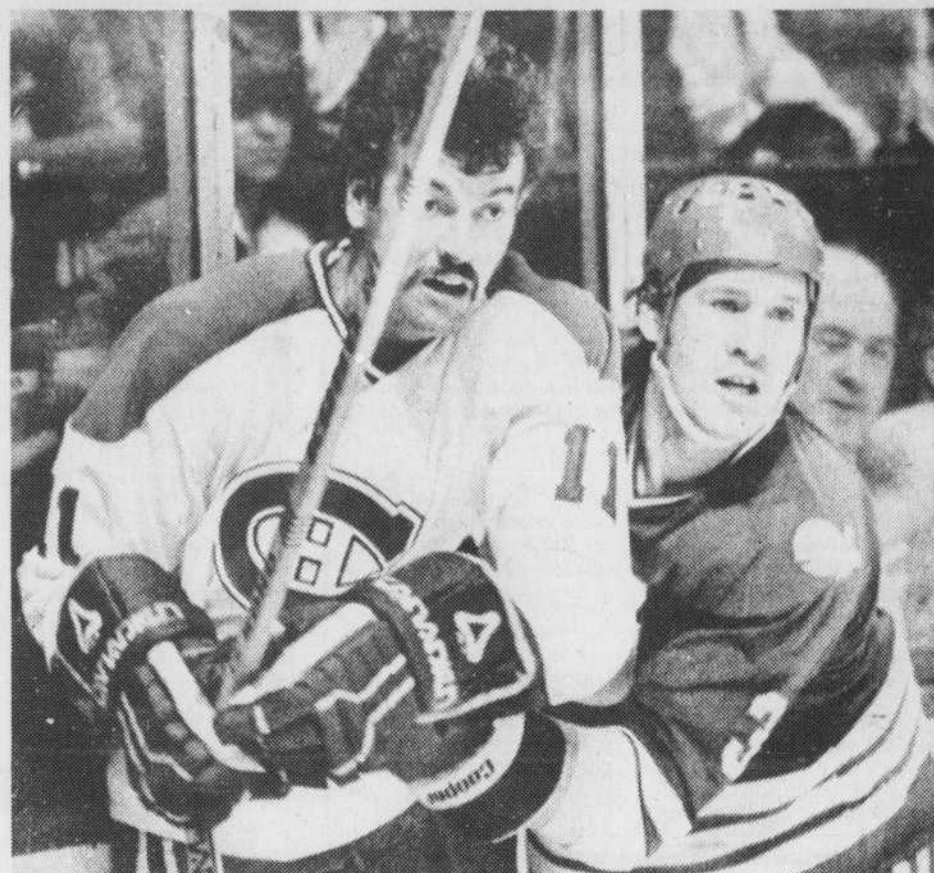
S'il n'a reçu que six lancers en première période, Herron a dû intervenir en quelques occasions en deuxième. Sa nervosité de début de match était complètement disparue.

Malheureusement pour lui, il n'a pu inscrire son premier jeu blanc de la saison puisque Mark Howe, d'embellie le meilleur des siens, l'a déjoué à moins de cinq minutes de la fin.

Avant ce but de Howe, Lambert et Shutt avaient porté la marque à 6-0 durant deux jeux de puissance.

Une seule ombre au tableau du Tricolore: Pierre Mondou a de nouveau été blessé à l'aîne et il sera absent quelques jours. Guy Lapointe s'est quant à lui blessé à la cheville droite et il ne participera pas au match de ce soir. Chris Nilan et Normand Dupont les remplaceront.

ÉCHOS — Le Canadien a rappelé le gardien Rick Wamsley des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse par mesure de prudence advenant une blessure à Herron ou à Michel Larocque... Chris Nilan, Normand Dupont, Daniel Geoffrin, Serge Savard et Doug Risebrough n'étaient pas en uniforme. Le retour au jeu de Savard et Risebrough n'est pas prévu avant au moins 10 jours... Une «Yvette» a chanté les hymnes nationaux. Mme Geraldine Doucet, la femme de Roger, a dû remplacer son mari, qui est hospitalisé.



Yvon Lambert, l'homme des grandes occasions chez le Canadien, a marqué deux buts dans la victoire des siens et il a ainsi mérité la première étoile de la rencontre. Al Sims des Whalers tente de le retenir le long de la clôture. (Photolaser CP)

Victoire des Flyers, des Sabres et des Islanders

Pittsburgh surprend Boston 4 à 2

Les Penguins de Pittsburgh ont causé hier soir la première grosse surprise des séries éliminatoires en disposant des Bruins de Boston au compte de 4 à 2. Pendant ce temps, les Flyers de Philadelphie ont dû se rendre en prolongation pour vaincre les Oilers d'Edmonton 4 à 3. De même, les Rangers de New York ont eu besoin d'une quatrième période pour battre les Flames d'Atlanta 2 à 1.

Dans les autres matchs, les Sabres de Buffalo ont vaincu de justesse les Canucks de Vancouver 2 à 1, tandis que les Islanders de New York et les North Stars du Minnesota battaient facilement les Kings de Los Angeles et les Maple Leafs de Toronto au compte respectif de 8 à 1 et 6 à 3.

Au moment d'aller sous presse, les Black Hawks de Chicago et les Blues de St-Louis luttaient farouchement en prolongation pour briser une égalité de 2 à 2.

À Boston, Mark Johnson, membre de l'équipe olympique américaine qui a remporté la médaille d'or, a marqué deux buts hier soir et il a conduit les Penguins de Pittsburgh à un gain-surprise de 4-2 sur les Bruins dans le premier match de leur série éliminatoire, 3 de 5.

Greg Millen, également à son premier match éliminatoire, a brillé devant la cage des Penguins en repoussant 36 tirs et en résistant dans les dernières minutes de jeu, lors d'une poussée de deux buts par les Bruins.

Le scénario a suivi celui de

la saison régulière alors que chaque club avait battu l'autre sur la patinoire des locaux.

Pittsburgh, vaincu 4-0 l'an dernier par les Bruins en quart-de-finale, a ouvert le pointage pendant une pénalité rivaie, grâce à un lancer de Mark Johnson qui a déjoué Gerry Cheevers. Ensuite, Gary McAdam a marqué sur un tir de 30 pieds. Johnson a ajouté son deuxième but au début du dernier engagement avec l'aide de Rick Kehoe.

Terry O'Reilly a privé Millen de son blanchissage à 6:16 de la fin du match, puis Greg MacTavish a réduit l'écart à 3-2 à 1:13 de la fin. Mais Gregg Sheppard a complété le total des Penguins dans un filet désert, alors que Cheevers avait cédé sa place à un sixième attaquant.

À Buffalo, des buts de Derek Smith et Don Luce ont permis aux Sabres de Buffalo de supplanter les Canucks de Vancouver 2-1 dans le premier match de leurs séries éliminatoires.

Les deux gardiens ont brillé, Gary Bromley, des Canucks, a raté seulement deux tirs sur un total de 26 tandis que Don Edwards, des Sabres, a perdu son blanchissage sur le but de Brent Ashton à moins de quatre minutes de la fin du match.

Smith a marqué avant la 5e minute du premier engagement, pendant un avantage numérique. Luce a porté l'avance à 2-0 sur une échappée dans la 2e reprise.

A Uniondale, Bryan Trottier a marqué trois buts, dont deux

en désavantage numérique et les Islanders de New York ont entrepris les séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey sur le bon pied en écrasant les Kings de Los Angeles par la marque de 8-1.

Les Islanders ont établi une nouvelle marque d'équipe pour les séries en marquant huit buts et Trottier, qui a récolté 104 points en saison régulière, est devenu le premier joueur de la LNH à marquer deux buts en désavantage numérique dans la même période.

Le gardien Billy Smith a été privé du blanchissage à 40 secondes de la fin du match quand il a été déjoué par Bob Palmer.

Trottier a ouvert le bal pour les Islanders contre le gardien recrue Doug Keans dès la première période. Ensuite, Wayne Merrick a fait dévier un tir de John Lowell pour porter la marque 2-0.

Lorsque Denis Potvin était au cachot, Trottier a donné les devants 3-0 aux siens en volant la rondelle à son ancien coéquipier Dave Lewis pour marquer à 4:30. Il a ensuite préparé le but de Mike Bossy à 10:19.

Moins de deux minutes plus tard Bob Nystrom a marqué le cinquième but des Islanders et à 14:14, Gord Lane a marqué à son tour après une belle passe de Lorne Henning.

Trottier a ensuite marqué son deuxième filet en désavantage numérique et le défenseur Stefan Persson a porté le compte 8-0 contre Mario Lessard à 2:15 de la troisième.

À New York, Steve Vickers a marqué son deuxième but du match après seulement 33 secondes de jeu en période supplémentaire pour permettre aux Rangers de disposer des Flames d'Atlanta 2-1 dans le premier match de leur série.

Vickers, qui avait égalé les chances à 8:14 de la troisième, a accepté une passe de Ron Greschner et a déjoué Daniel Bouchard avec un tir à sa droite.

Ce but a mis fin à une domination de trois ans des Flames au Madison Square Garden. Les Flames n'avaient pas perdu à New York au cours de leurs neuf derniers matches. Leur dernière défaite au Garden remontait en effet au 30 mars 1977. Quant à Bouchard, il ne s'était pas incliné à New York au cours de ses huit derniers matches.

Mais Bouchard ne semble pas à son aise dans les séries éliminatoires. Il a perdu les neuf matches qu'il a disputés en séries et les Flames n'ont qu'une seule victoire en 14 matches des séries.

Le joueur de centre Ulf Nilsson a remporté la mise en jeu initiale en période supplémentaire et a décoché le premier tir de cet engagement. La rondelle n'a jamais quitté le territoire des Flames et Vickers a mis fin au match.

Don Lever, acquis du Vancouver en février, avait donné les devants aux Flames avec un but en avantage numérique à 4:57 de la deuxième. Il a déjoué John Davidson après avoir pris le retour d'un tir de Pekka Rautakallio.

York, et Hal Hrabosky, autrefois des Royals de Kansas City. Cox estime que cette dernière acquisition dotera les Braves du meilleur duo de releveur, Hrabosky et Gene Garber.

À Seattle, les Blue Jays entreprennent la saison en rendant visite aux Mariners, et, entretenu de minces espoirs de finir l'année avec moins de 100 défaites. Dave Lemanczyk (8-10) sera opposé à Mike Parrott (14-12). Lemanczyk a gagné sept de ses 10 premiers matches, l'an dernier, avant d'être diminué par un malaise au dos. De l'avis des observateurs, seule une grève le 23 mai empêchera les

Blue Jays de subir moins de 100 défaites tellement l'équipe est faible au monticule, à l'attaque et en défense.

Baseball: la saison s'ouvre aujourd'hui

CINCINNATI (d'après AP) — La menace de grève des joueurs pèsera aujourd'hui

sur le baseball majeur alors que les Reds de Cincinnati ouvriront la nouvelle saison en

recevant les Braves d'Atlanta, cet après-midi, dans la Ligue nationale. En soirée, les Blue Jays de Toronto rendront visite aux Mariners de Seattle, dans la Ligue américaine.

Le gérant John McNamara, des Reds, fera confiance à Tom Seaver, (16-6), et son rival Bobby Cox, des Braves, à Phil Niekro, (21-20), le spécialiste de la balle papillon. Blessé dès le début de l'entraînement, Seaver n'a lancé que 13 manches en matches hors-concours; mais il se dit néanmoins prêt à entreprendre la saison à la suite d'une excellente performance lors d'un match inter-équipe, vendredi. Quant à Niekro, son gérant

Cox estime qu'il est au meilleur de sa forme, puisqu'il s'est permis vendredi dernier de lancer neuf manches lors d'un match inter-équipe.

Contrairement aux Expos, les Braves et les Reds n'ont pas quitté l'entraînement depuis l'annonce de l'annulation des matches hors-concours. Une seule ombre au tableau chez les Reds: le président Dick Wagner essaie depuis quelques semaines d'échanger l'excellent voltigeur Ken Griffey, qui veut devenir agent libre à la fin de la saison. Chez les Braves, deux acquisitions d'importance: le redoutable coéquipier Chris Chambliss, autrefois des Yankees de New

York, et Hal Hrabosky, autrefois des Royals de Kansas City. Cox estime que cette dernière acquisition dotera les Braves du meilleur duo de releveur, Hrabosky et Gene Garber.

À Seattle, les Blue Jays entreprennent la saison en rendant visite aux Mariners, et, entretenu de minces espoirs de finir l'année avec moins de 100 défaites. Dave Lemanczyk (8-10) sera opposé à Mike Parrott (14-12). Lemanczyk a gagné sept de ses 10 premiers matches, l'an dernier, avant d'être diminué par un malaise au dos. De l'avis des observateurs, seule une grève le 23 mai empêchera les

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
**SWABEY, MITCHELL,
HOULE, MARCOUX & SHER**
625, Ave du Président Kennedy
Montréal - 445-7126

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1982
BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
Dessins industriels - Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5 Tel: (514) 934-0272
Tél: 05-268656, Cable MARION
Télécopier international Xerox 400

AHMED JAZOULI
avocat
Agent de marques de commerce
5161 Côte-des-Neiges
Montréal H3T 1X9
Tél.: 735-0992

**INVESTISSEZ
AVEC MESURE:
ANNONCEZ DANS
LE DEVOIR**

**BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS**
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

MARLER, TEES, WATSON, POITEVIN, JAVET & ROBERGE
NOTAIRES
SUITE 1200, 620 OUEST, BOULEVARD DORCHESTER,
MONTREAL, QUE. H3B 1P3 Tel. 866-9671

HON. GEORGE C. MARLER, C.P.
HERBERT H. TEES
JOHN H. WATSON
HENRI POITEVIN
ERNEST A. JAVET
PHILIPPE ROBERGE
JOHN C. STEPHENSON

HARVEY A. CORN
DAVID WHITNEY
PIERRE LAPONTÉ
GERARD DUCHARME
PIERRE SENEZ
E. BRUCE MOISEL
PIERRE VENNE

**samson.
BELAIR
& ASSOCIÉS**
Comptables agréés
QUÉBEC - MONTREAL - OTTAWA - TORONTO - CALGARY - VANCOUVER
RIMOUSKI - TROIS-RIVIÈRES - SHREBOURNE - SAINT-HYACINTHE - KITCHENER
SEPT-ÎLES - MATANE - COATICOOK - FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

SOMMAIRES

Canadien 6, Whalers 1	
Première période	
1-MONTREAL: Lambert (1)	5:50
2-MONTREAL: Engblom (1)	15:52
Mondou, Lafleur	
Pénalité: Boutette Hart 12:11	
Deuxième période	
3-MONTREAL: Chartrow (1)	11:59
Shutt, Larouche	
Pénalité: Engblom Mtl 1:53	13:59
Troisième période	
5-MONTREAL: Lambert (2)	10:27
Mondou, Langway	
6-MONTREAL: Shutt (1)	13:15
Larouche, Robinson	
7-HARTFORD: Mark Howe (1)	15:01
Pénalités: Groulx Hart 8:25, Mark Howe	
Hart 11:25, Langway Mtl 13:48	
Tirs au but:	
HARTFORD	6 8 7-21
MONTREAL	6 16 15-37
Gardiens: Smith, Hartford; Herron, Montreal.	
A-15,992.	
Islanders 8, Kings 1	
Première période	
1-NY ISLANDERS: Trottier (1)	5:46
Bossy, Bourne	
2-NY ISLANDERS: Merrick (1)	18:07
Tonnelli, D. Potvin	
Pénalités: Langevin NYI 2:16, Wells LA	
6:02, Tonnelli NYI 13:11, Gilles NYI 18:48,	
Dionne LA 19:22	
Deuxième période	
3-NY ISLANDERS: Trottier (2)	4:30
Pénalités: Bossy (1)	10:19
4-NY ISLANDERS: Lane (1)	14:14
Heming, Morrison	
5-NY ISLANDERS: Nystrom (1)	11:29
Merrick, Tonnelli	
6-NY ISLANDERS: Lane (1)	14:14
Heming, Morrison	
7-NY ISLANDERS: Trottier (3)	19:20
Goring 19:20	
Pénalités: Wells LA 1:38, D. Potvin NYI	
3:20, Nilsson LA, Sutter NYI 12:24, Persson NYI	
17:24	
Troisième période	
8-NY ISLANDERS: Persson (1)	2:15
Heming	
9-LOS ANGELES: Palmer (1)	19:20
Carlson, Hopkins	
Pénalités: Lane NYI 5:40, Hardy LA, Sutter	
NYI majeurs 13:04, Palmer LA, Howatt NYI	
16:22	
Tirs au but:	
LOS ANGELES	7 6 11-24
NY ISLANDERS	6 14 14-34

Penguins 4, Bruins 2	
Première période	
Aucin but	
Pénalités: Stackhouse Pgh 7:55, Anderson	
Pgh 10:20, Steharg, Pgh 15:57	
Deuxième période	
1-PITTSBURGH: Johnson (1)	8:25
Lee, Kehoe	
2-PITTSBURGH: MacTavish (1)	14:47
Anderson	
Pénalités: McCrimmon Bos 6:27, Anderson	
Pgh 15:46	
Troisième période	
3-PITTSBURGH: Johnson (2)	3:10
Bourque, McNab	
4-BOSTON: O'Reilly (1)	13:44
Bourque, McNab	
5-BOSTON: MacTavish (1)	18:47
Cashman, Bourque	
6-PITTSBURGH: Sheppard (1)	19:24
Libett	
Pénalités: Miller Bos, Ferguson Pgh	
doubles mineurs 1:13, Carlyle Pgh 4:47, Mil-	
bury Bos, MacAdam Pgh mineurs, majeurs,	
Secord Bos, mineurs, majeure, inconduite,	
Stackhouse Pgh, Redmond Bos, Anderson Pgh	
majeurs 8:21, Stackson Pgh 12:27	
Tirs au but:	
PITTSBURGH	4 10 8-22
BOSTON	8 10 20-38
Gardiens: Milten, Pittsburgh; Cheevers,	
Boston	
A-9,724.	
Black Hawks 3, Blues 2	
Première période	
1-CHICAGO: Mulvey (1)	3:39
Pénalités: Ruszkowski Chi 6:26, Federo	
Sutler StL 7:31, Kea StL 11:49, Ruszkowski Chi 17:57,	
Sutler StL 19:10	
Deuxième période	
2-ST-LOUIS: Pater (1)	5:53
Pénalités: Sutter StL, Fox Chi 11:41, Mur-	
ray Chi 2:08, LaPointe StL, Higgins Chi 14:21,	
Ruszkowski Chi, LaPointe StL, doubles mineurs	
17:22	
Troisième période	
3-CHICAGO: Mulvey (1)	14:10
Nilson, Higgins	
4-ST-LOUIS: Babych (1)	14:42
Dunlop, Turnbull	
Pénalités: Aucin	
Supplémentaire	
5-CHICAGO: Lecuyer (1)	12:34
Pénalités: Ruszkowski Chi, Pater StL 3:55,	
Tirs au but:	
ST-LOUIS	8 10 12 3-33
CHICAGO	13 7 10 15-45
Gardiens: Liut, St-Louis; Esposto, Chi-	
cago	
A-13,846	

Rangers 2, Flames 1	
Première période	
Aucin but	
Pénalités: Ruszkowski Chi 2:26, Johnstone	
NYR 5:40, 8:13, Houston Atl 8:56, Russell Atl	
15:14, Tkaczuk NYR 19:56	
Deuxième période	
1-ATLANTA: Levitt (1)	4:57
Rautakallio, Houston	
Pénalité: Dave Maloney NYR 3:25	
Troisième période	
2-NY RANGERS: Vickers (1)	3:14
Greschner, Nilsson	
Pénalités: Wappel Atl 4:15, Bornhell	
NYR 10:18	
Supplémentaire	
3-NY RANGERS: Vickers (2)	0:33
Pénalités: Aucin	
Tirs au but:	
ATLANTA	5 9 9 0-22
NY RANGERS	10 8 11 2-31
Gardiens: Bouchard, Atlanta; Davidson,	
NY Rangers	
A-17,379	
North Stars 6, Maple Leafs 3	
Première période	
1-MINNESOTA: Payne (1)	2:17
B. Smith, Sargent	
2-TORONTO: Boschman (1)	10:37
Nilson, Anderson	
3-TORONTO: Nilson (1)	19:15
Boschman, Turnbull	
4-MINNESOTA: Sargent (1)	15:51
B. Smith, G. Smith	
Pénalités: Sittler Tor 1:03, Shmyr Min	
2:29, Paiement Tor 2:49, Gilles Min 3:44, Za-	
nussi Min 8:56, Vaive Tor 11:36, Tor, Turnbull	
Tor 12:39, MacAdam Min, Sittler Tor 13:42, G.	
Smith Min 14:19, Deriag Tor 18:02	
Deuxième période	
5-MINNESOTA: Giles (1)	11:35
Zanussi, Eaves	
6-MINNESOTA: Payne (2)	15:47
Pénalités: Deriag Tor 0:51, Kaszycki Tor	
2:57, Paiement Tor 2:49, Boschman Tor 9:38,	
Saiting Tor 12:38, B. Smith Min 13:14, Martin	
Tor, Shmyr min majeurs, Paiement Tor, Gilles	
Min 18:37	
Troisième période	
7-MINNESOTA: Giles (1)	4:47
Zanussi, Christoff	
8-TORONTO: Vaive (1)	13:03
Burrows	
9-MINNESOTA: Christoff (1)	15:41
Giles, Zanussi	
Pénalités: Vaive Tor double mineur	
7:35, Boschman Tor majeure mineur,	
McCarthy Min majeure 17:13, Paiement Tor,	
Hartsburg Min majeurs 18:11	
Tirs au but:	
TORONTO	11 5 9-25
MINNESOTA	21 30 10-61
Gardiens: Chra, Toronto; Edwards, Min-	
nesota	
A-13,073	

HOCKEY

Coupe Stanley		Jeudi	
Séries huitièmes-de-finale		Pittsburgh à Boston, 19 h 35	
Hier		Vendredi	
Philadelphie 4, Edmonton 3		Philadelphie à Edmonton, 21 h 35	
Buffalo 2, Vancouver 1		Buffalo à Vancouver, 23 h 05	
Montréal 6, Hartford 1		Montréal à Hartford, 19 h 35	
Pittsburgh à Boston		Islanders NY à Los Angeles, 23 h 05	
Islanders NY 8, Los Angeles 1		Minnesota 2, Toronto 3	
Minnesota 6, Toronto 3		Chicago à St-Louis, 20 h 05	
Chicago 2, St-Louis 2		Rangers NY à Atlanta, 20 h 05	
Rangers NY 2, Atlanta 1			
Ce soir		Ligue Majeure du Québec	
Edmonton à Philadelphie, 20 h 05		Lundi	
Vancouver à Buffalo, 20 h 05		Sherbrooke 11, Montréal 1	
Hartford à Montréal, 20 h 05		Cornwall 8, Chicoutimi 2	
Los Angeles à Islanders NY, 20 h 05		Ce soir	
Toronto au Minnesota, 20 h 35		Cornwall à Chicoutimi	
St-Louis à Chicago, 20 h 35		Sherbrooke à Montréal	
Atlanta à Rangers NY, 20 h 35			

COUPE STANLEY						
Huitièmes-de-finale 3-de-5						
Série A						
	pj	g	p	pp	pc	pts
PHILADELPHIE	1	1	0	4	3	2
EDMONTON	1	0	1	3	4	0
Série B						
BUFFALO	1	1	0	2	1	2
VANCOUVER	1	0	1	1	2	0
Série C						
MONTREAL	1	1	0	6	1	2
HARTFORD	1	0	1	1	6	0
Série D						
PITTSBURGH	1	1	0	4	2	2
BOSTON	1	0	1	2	4	0
Série E						
ISLANDERS NY	1	1	0	8	1	2
LOS ANGELES	1	0	1	1	8	0
Série F						
MINNESOTA	1	1	0	6	3	2
TORONTO	1	0	1	3	6	0
Série G						
CHICAGO	1	1	0	3	2	2
ST-LOUIS	1	0	1	2	3	0
Série H						
RANGERS NY	1	1	0	2	1	2
ATLANTA	1	0	1	1	2	0

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC						
Demi-Finale						
Série E						
	pj	g	p	bp	bc	pts
SHERBROOKE	3	2	1	22	8	4
MONTREAL	3	1	2	8	22	0
Série F						
CORNWALL	2	2	0	13	6	4
CHICOUTIMI	2	0	2	6	13	0

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CENTRE EDMOND LAURENDEAU

Centre d'accueil à soins maximum pour personnes âgées - Montréal. Capacité 300 lits

recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsabilités:

Sous la responsabilité du Conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration.

Exigences:

Détenir un diplôme universitaire en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée. Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire soit: 10 ans dans le secteur des affaires sociales.

Rémunération:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 5 mai 1980, 17 heures, au:

Président du Comité de Sélection
1725 est. boul. Gouin
Montréal, Qué.
H2C 3H6

Traducteur (trice) professionnel (le)

Le plus important fabricant canadien de robinetterie industrielle, situé à Ville St-Laurent, recherche les services d'une personne expérimentée dans la traduction en secteur manufacturier.

Cette personne devra pouvoir traduire facilement de l'anglais au français et vice versa, divers textes techniques et publications d'ordre économiques et commerciaux ainsi que des rapports administratifs et financiers.

Nous offrons en retour d'excellentes conditions de travail et des bénéfices marginaux intéressants. Le salaire sera en fonction de l'expérience et des qualifications.

Adressez votre curriculum vitae en toute confiance au:

Service du personnel
VELAN ENGINEERING
2125, rue Ward
Ville St-Laurent, Québec
H4M 1T6



Fournisseur Mondial de Robinetterie
pour tous Systèmes de Tuyauterie

pavillon toupin inc.

DIRECTEUR des SERVICES PROFESSIONNELS (homme ou femme)

CENTRE DE RÉADAPTATION POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS HANDICAPÉS MENTAUX

Fonctions:

Planifier, coordonner et contrôler les activités professionnelles et scientifiques de l'établissement dans le but d'assurer la qualité des actes professionnels.

Qualifications:

Scolarité requise: diplôme d'études universitaires de quatre ans en psychologie ou l'équivalent.

Scolarité additionnelle: année (s) complémentaire (s) dans la même discipline ou en sciences de l'administration ou autre (s) spécialité (s) adéquate (s).

Expérience minimale:

Clinique: trois ans.
Gestion: un an.

Rémunération:

Selon la politique de rémunération des cadres du ministère des Affaires sociales.

Veillez faire parvenir votre demande d'emploi manuscrite, accompagnée de votre curriculum vitae avant le 21 avril 1980 au:

Directeur général
PAVILLON TOUPIN INC.
C.P. 710
Donnaco, Qué.
G0A 1T0

Voir autres Carrières et Professions, en page 17

Étude légale bien établie située au centre-ville, à Montréal, désire dès aujourd'hui les services d'un

AVOCAT

possédant de deux à trois ans d'expérience en matière de fiscalité.

Le salaire sera établi en fonction de l'expérience.

Toute demande sera traitée avec la plus grande confidentialité.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

DOSSIER 3259
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

L'ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE MONTRÉAL

recherche

UN ADJOINT EXÉCUTIF

(ce poste s'adresse également aux hommes et aux femmes)

La personne choisie devra:

- travailler au bureau de l'AEM ainsi que dans les écoles;
- sensibiliser les membres aux événements en cours
- coordonner les activités des divers conseils d'écoles;
- voir au recrutement et à l'organisation des délégués;
- accomplir toute autre tâche connexe.

La préférence sera donnée aux enseignants du primaire ou secondaire ayant des connaissances des organisations d'enseignants au Québec. Le bilinguisme serait un atout.

Faire parvenir sa demande par écrit avant le 21 avril 1980 à:

L'Association des enseignants de Montréal
5585, avenue Monkland, pièce 135
Montréal (Québec)
H4A 1E1



(1) Directeur (trice) Module santé

Sommaire des responsabilités:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur du module santé doit:

- organiser, diriger et contrôler toutes les activités du personnel affecté aux soins et services de première ligne et de santé préventive;
- collaborer au processus de gestion du personnel affecté au module santé;
- contrôler et évaluer les services donnés dans son module;
- participer au comité de direction;

Exigences du poste:

- détenir un diplôme universitaire dans le domaine des soins de la santé, gestion ou tout autre discipline connexe;
- minimum de cinq ans d'expérience dans le domaine des soins de santé;
- expérience dans un poste similaire qui suppose du travail de coordination, de supervision et d'organisation;
- être apte à travailler et à diriger une équipe;
- intérêt et aptitudes à la polyvalence des tâches;
- bonne connaissance du milieu et du domaine des Affaires sociales;
- être intéressé à une approche globale des problèmes de santé;
- une expérience de plusieurs années dans le domaine de la santé pourrait suppléer aux études exigées.

Traitement:

— selon l'expérience.

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae aux soins du:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
C.L.S.C. Kateri
3505, boul. Marie-Victorin
Ville de Ste-Catherine
Comté de Laprairie
J0L 1E0



collège de Chicoutimi

du collège régional
du Saguenay - Lac St-Jean

LE COLLÈGE DE CHICOUTIMI REQUIERT LES SERVICES D'UN

DIRECTEUR SECTEUR DES SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES ET ADMINISTRATIVES

Nature du travail:

L'emploi de directeur du secteur des sciences et techniques industrielles et administratives comporte l'ensemble des fonctions requises pour la coordination, la supervision, l'évaluation, la recherche et le développement des disciplines et spécialités suivantes: mathématiques, physique, géologie, techniques du génie civil, techniques de l'architecture, sciences graphiques, électro-technique, techniques administratives, informatique.

Qualifications minimales requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.

Cinq (5) années d'expérience dans le milieu de l'éducation, de préférence dans l'enseignement.

Un candidat qui ne possède pas la formation scolaire requise mais qui possède une expérience pertinente et supérieure aux critères minimaux pourra être considéré. De même, des qualités supérieures peuvent compenser pour une expérience inférieure à celle requise par les critères d'admissibilité; l'équivalence est établie par l'employeur.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 28 AVRIL 1980.

Concours directeur secteur des sciences et techniques industrielles et administratives
Direction du personnel
Collège de Chicoutimi
534 Jacques Cartier est
Chicoutimi
G7H 1Z6



collège de Chicoutimi

du collège régional
du Saguenay - Lac St-Jean

LE COLLÈGE DE CHICOUTIMI REQUIERT LES SERVICES D'UN

DIRECTEUR SECTEUR DES SCIENCES ET TECHNIQUES BIOCHIMIQUES

Nature du travail:

L'emploi de directeur du secteur des sciences et techniques biochimiques comporte l'ensemble des fonctions requises pour la coordination, la supervision, l'évaluation, la recherche et le développement des disciplines et spécialités suivantes: biologie, techniques de diététiques, techniques de laboratoire médical, techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie, techniques de réadaptation, techniques infirmières et chimie.

Qualifications minimales requises:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.

Cinq (5) années d'expérience dans le milieu de l'éducation, de préférence dans l'enseignement.

Un candidat qui ne possède pas la formation scolaire requise mais qui possède une expérience pertinente et supérieure aux critères minimaux pourra être considéré. De même, des qualités supérieures peuvent compenser pour une expérience inférieure à celle requise par les critères d'admissibilité; l'équivalence est établie par l'employeur.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 28 AVRIL 1980 À:

CONCOURS DIRECTEUR SECTEUR DES SCIENCES ET TECHNIQUES BIOCHIMIQUES
Direction du personnel
Collège de Chicoutimi
534 Jacques Cartier est
Chicoutimi
G7H 1Z6



collège de Chicoutimi

du collège régional
du Saguenay - Lac St-Jean

LE COLLÈGE DE CHICOUTIMI REQUIERT LES SERVICES D'UN

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nature du poste

L'emploi de directeur général d'un collège d'enseignement général et professionnel comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives des établissements et des champs d'activité: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Qualifications minimales requises

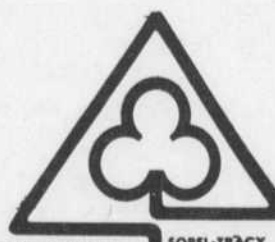
Les qualifications minimales requises pour l'emploi de directeur général d'un collège sont:

- un diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
- dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre;
- une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

Un candidat qui ne possède pas la formation scolaire requise mais qui possède une expérience pertinente et supérieure aux critères minimaux pourra être considéré. De même, des qualités supérieures peuvent compenser pour une expérience inférieure à celle requise par les critères d'admissibilité; l'équivalence est établie par l'employeur.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 28 AVRIL 1980 À:

CONCOURS DIRECTEUR GÉNÉRAL
Direction du personnel
Collège de Chicoutimi
534 Jacques Cartier est
Chicoutimi
G7H 1Z6



COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHÉMIN

SOREL-TRACY
BURNHAMTHORPE
SAINT-HYACINTHE

OUVERTURE DE POSTE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

COLLÈGE DE SOREL-TRACY

Nature de la fonction:

L'emploi de directeur général d'un collège d'enseignement général et professionnel comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives des établissements et des champs d'activité: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le directeur général répond au Conseil d'administration des mandats reçus et préside au Comité exécutif du Collège.

Qualifications:

- un diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
- dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation de niveau collégial, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre;
- une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

Le candidat devra fournir un court texte explicatif les motifs de sa candidature.

Si ce poste vous intéresse, vous êtes invités à faire parvenir votre candidature avant le lundi 21 avril 1980 à l'attention de:

Monsieur Jean-Yvon Houle
Président du Conseil d'administration
Collège de Sorel-Tracy
95, Chemin Ste-Anne,
Sorel, J3P 1J6

Dans le cadre du programme d'enseignement du

DÉPARTEMENT DE DESIGN,

les postes suivants sont ouverts:

(postes accessibles aux hommes et aux femmes)

1. PROFESSEUR EN DESIGN GRAPHIQUE.

Qualifications:

Une maîtrise ou un diplôme de premier cycle dans le domaine et au minimum cinq années d'expérience.

2. PROFESSEURS EN DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT.

Compétences:

Champs d'enseignement et de recherche reliés aux pratiques de design (industriel, architectural, urbain) et à la production de l'espace.

Qualifications:

Un doctorat ou

Une maîtrise dans le domaine ou dans un domaine connexe et quatre années d'expérience professionnelle.

Conditions de travail:

Selon la convention collective SPUQ-UQAM en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant 17h, le 18 avril 1980, à:

Monsieur Maurice Amiel
Directeur du département de design
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Qué.
H3C 3P8



Université du Québec à Montréal



Université du Québec à Montréal

DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT EN MUSIQUE, LE REGROUPEMENT MUSIQUE RECHERCHE:

1. Un professeur à plein temps en pédagogie musicale

pouvant enseigner des méthodes actives en éducation musicale, superviser des stages d'enseignement au primaire et au secondaire et aider à la formation des futurs enseignants en éducation musicale.

Exigences: Doctorat ou l'équivalent.

Connaissance des méthodes actives en éducation musicale.

Expérience pédagogique pertinente dans l'enseignement au primaire et au secondaire.

2. Deux professeurs à plein temps en interprétation vocale ou instrumentale.

La priorité sera accordée au candidat faisant preuve d'une polyvalence dans certains domaines touchant l'interprétation, l'éducation, l'écriture ou la musicologie.

Exigences: Maîtrise en interprétation ou 1er Prix Conservatoire ou compétence équivalente. Expérience pédagogique pertinente.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur. Postes accessibles aux hommes et aux femmes.

Les candidats ayant déjà un dossier à l'UQAM doivent quand même soumettre à nouveau leur candidature.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant 17h, le vendredi 2 mai 1980, à:

Marcelle Corneille,
Directrice intérimaire,
REGROUPEMENT MUSIQUE,
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Succursale "A",
Montréal, Qué. H3C 3P8

DÉCÈS

Noter s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

LEFEBVRE Yvon, avocat. — À son domicile au 5 rue Rouget de Lisle, Choisy-Le-Roi 94800, France, est décédé Monsieur Yvon Lefebvre, avocat, lui survivent son épouse Bernadette, ses filles: Johanne et Nathalie, ses gendres, 2 petits-enfants, ses frères et sœurs. Il sera inhumé à Choisy-Le-Roi jeudi le 10 avril. Ceux qui auraient aimé manifester leur sympathie sont priés de faire un don à la société canadienne du cancer.

HAMELIN Roger. À Montréal, le 8 avril 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Roger Hamelin époux de Micheline Lecours, fils de feu Charles Hamelin et de Corina Tessier. Il laisse dans le deuil ses enfants: Lysanne, Michel (époux de Huguette Gaudet), Carl (époux de Danielle Girard), François (époux de Monique Danis) et Pierre Hamelin, grand-père de 5 petits-enfants. Il laisse également dans le deuil ses frères et sœurs: Gérard (époux de Gabrielle Picard), Jean-Louis (époux de Jeanne Bouchard), Marguerite Pulcheri (épouse de Louis Rousseau), Gertrude (épouse de Jacques Poisy) et Monique (épouse de Claude Labelle). Les funérailles auront lieu le jeudi 10 avril. Le convoi funéraire partira du salon Urgel Bourgeois, 400 est boul. Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église St-André-Apôté au service sera célébré à 2:00 heures. Et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dans la Société des timbres de Noël seraient appréciés.

JOBIN Cécile. — À Montréal, le 7 avril 1980 à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Cécile Jobin, épouse de feu le notaire Gérard Jobin. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacqueline (épouse de Claude Gouban), Jacques, prêtre assistant-dominical à St-Sixte et psychothérapeute, André, courtier en immobilier (époux de Thérèse Labossière) et son petit-fils Marc Jobin. Elle laisse également sa sœur Mme Hermine Prendergast ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le jeudi 10 avril. Le convoi funéraire partira des salons Boudrias & Cormier Enr., 816 boul. Ste-Croix, St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré à 2 heures. Et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures.



Cette jeune femme profite du train pour se reposer les pieds, avant d'entreprendre l'autre partie du trajet qui la mènera à son travail dans New York. Le train, qui relie le New Jersey à Manhattan, est le seul de tous les moyens de transport en commun à ne pas être affecté par une grève. laquelle entre aujourd'hui dans sa neuvième journée. (Photolaser AP)

Tabac et médicaments font mauvais ménage

OTTAWA (PC) — On peut lire un nouvel avertissement ce mois-ci sur les contenus de médicaments vendus sous ordonnance, soit que le tabac et les médicaments font un mauvais ménage.

L'Association pharmaceutique canadienne prévient les usagers que certains analgésiques, sédatifs et euphorisants donnent une réaction adverse en présence de tabac.

M. Leroy Fevang, directeur général de l'association, a déclaré, hier que les pharmaciens membres allaient également conseiller les clients intéressés, et les aider même à renoncer au tabac.

Les effets de certains médicaments sont accrus ou diminués par la présence du tabac, ajoute M. Fevang, tout comme le mélange d'alcool et de médicaments présente de graves dangers.

«La réaction à ce médicament peut être modifiée par l'usage du tabac», lira-t-on sur les fioles.

Les médicaments faisant l'objet de l'avis sont, entre autres, les analgésiques propoxyphène, connu dans le commerce sous le nom de Darvon, et Pentazocine (Talwin) de même que l'euphorisant imipramine (Tofranil). Le fumage diminue l'effet de ces médicaments, ajoute M. Fevang.

Le ministère fédéral de la Santé enquête actuellement

sur le Darvon, qui a déjà provoqué des décès. On veut savoir s'il ne se dégrade pas en composés plus toxiques dans des circonstances particulières.

Selon M. Fevang, le danger pour le fumeur est qu'il augmente la dose de Darvon pour obtenir le même effet.

Quant aux sédatifs Glutéthimide et Tordén, leurs effets sont augmentés par l'usage du tabac.

À propos de la pilule anticonceptionnelle, des études répétées ont montré que son usage conjugué à celui du tabac multipliait par six les risques d'attaque cardiaque chez les femmes.

NEW YORK (AFP) — Les New-Yorkais, maussades, s'habituent graduellement à se passer du métro et des autobus municipaux à la suite de la grève des transports en commun qui se prolonge depuis huit jours.

Dès l'aube, les quelque six millions de voyageurs quotidiens du réseau long de 3,000 km se forment en groupe pour partager 250,000 voitures privées, dont la circulation est strictement réglementée par 10,000 agents. La ville offre des parkings gratuits.

Les journées de travail ont été réduites pour donner aux employés le temps de rentrer chez eux et certaines sociétés ont décalé les horaires pour ramener à quatre jours la semaine de travail pour alléger le flux du trafic et éviter les embouteillages.

Beaucoup de New-Yorkais marchent ou se déplacent en patins à roulettes. Il y a maintenant 60,000 cyclistes dans les rues contre 6,000 en temps normal.

Le commerce commence à

Les New-Yorkais s'habituent à se passer de transport en commun

NEW YORK (AFP) — Les New-Yorkais, maussades, s'habituent graduellement à se passer du métro et des autobus municipaux à la suite de la grève des transports en commun qui se prolonge depuis huit jours.

Dès l'aube, les quelque six millions de voyageurs quotidiens du réseau long de 3,000 km se forment en groupe pour partager 250,000 voitures privées, dont la circulation est strictement réglementée par 10,000 agents. La ville offre des parkings gratuits.

Les journées de travail ont été réduites pour donner aux employés le temps de rentrer chez eux et certaines sociétés ont décalé les horaires pour ramener à quatre jours la semaine de travail pour alléger le flux du trafic et éviter les embouteillages.

Beaucoup de New-Yorkais marchent ou se déplacent en patins à roulettes. Il y a maintenant 60,000 cyclistes dans les rues contre 6,000 en temps normal.

Le commerce commence à

être sérieusement affecté par la grève et la ville estime qu'elle perd environ \$100 millions par jour en manque à gagner.

Les syndicats et la municipalité restent sur leurs positions: les grévistes réclament 30% d'augmentation sur des salaires de base de \$18,000 par an en moyenne.

Avis légaux — Avis publics — Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 18

AVIS
AVIS est donné que HEAVENLY FOUNDATIONS INC. s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.
MONTREAL, le 31 décembre, 1979.
(sgd.) P. Stok, Secrétaire

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 mars 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GOVETTE, DUCHESNE & LEMIEUX INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de l'Assomblée le 21e jour de mars 1980, sous le numéro 2432346.
Ce 31e jour de mars, 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE CESSIION GENERALE
AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 mai 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Aider Kitchen Services / Services de Cuisine Aider a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de l'Assomblée le 7e jour de juin 1979, sous le numéro 2882252.
Ce 24e jour de mai, 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que MANON MORIN, dactylographe résidant et domiciliée au numéro 3273 avenue Verdun, en la cité de Verdun, de Montréal, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil afin d'obtenir la permission de changer son nom de MANON MORIN à celui de MANON LAUZON.
MONTREAL, le 28 mars 1980
ME ROBERT DESJARDINS
Procureur de la requérante

AVIS
DANS L'AFFAIRE DU NANTISSSEMENT COMMERCIAL PAR ET ENTRE OPERA LEATHER GARMENT LTD. et ARVAIL LIMITEE, soyez avisés que deux (2) machines automatiques Pfaff, modèle 3517, portant les numéros de série 8814943 et 8814934 appartenant à Arvail Limitee seront vendues le 25ième jour d'avril 1980 à 11:00 heures de l'avant-midi au 5445 rue de Gaspé, Montréal, P.Q.
PASCAL, GARCONE, COHEN & DEVINE
Procureurs de Opera Leather Garment Ltd.

AVIS est donné que Johnny Malrou, 1500, Stanley, Montréal, P.Q., détenteur du permis M505510-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Normande Brabant, 155, boul. de l'Eglise, Terrasse Verdun, P.Q. conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 8 avril 1980
2ème parution le 9 avril 1980
3ème parution le 10 avril 1980
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

AVIS est donné que: Madeleine Bélair Dubuc, 8515, Ontario est, Montréal, P.Q., détenteur du permis M5059274-002, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: TRANSPORT DUPRE INC., 5205, Boul. Métropolitain, Montréal, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 8 avril 1980
2ème parution le 9 avril 1980
3ème parution le 10 avril 1980
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS
COUR PROVINCIALE
NO 450-02-000408-80
HERVE BOURASSA, domicilié et résident au 25, rue Ontario, Sherbrooke, district de St-François, partie demanderesse
—VS—
ANNE CHRISTINE JOVIAN, domiciliée et résidant au 2020, Université sud 1140, Montréal, district de Montréal, partie défenderesse
ORDONNANCE DE LA COUR
Il est ordonné à la partie défenderesse Anne Christine Jovian, de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance qui doit être publiée une (1) seule fois, en langue française, dans le journal LE DEVOIR de Montréal.
Copie du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette cour à l'intention de la partie défenderesse.
Sherbrooke, ce 27 mars 1980.
Greffier adjoint
Cour provinciale

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
COUR SUPÉRIEURE
NO: 760-04-000123-80
DAME JOHANN LUDIC, domiciliée et résidant au 253 rue Grande Ile à Valleyfield, district de Beauharnois, demandeur
—VS—
JEAN BAPTISTE REMY, d'adresse inconnue, défendeur
Le défendeur JEAN BAPTISTE REMY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication d'une copie du bref d'assignation et de la déclaration à été laissée au greffe de la cour supérieure du district de Beauharnois à son intention.
MONTREAL, le 1er avril 1980.
ROGER LUDIC
protonotaire adjoint
Cour supérieure
District de Beauharnois

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-02-014645-803
JEAN-RENE DUFRESNE, demandeur-requérant, —VS—
FRANÇOISE GIROUX, —et—
MICHEL GIROUX, défendeurs-intimés
Par ordre de la Cour, les défendeurs sont, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation ont été laissées au greffe de la Cour provinciale à leur intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître ou de déposer votre comparution ou contestation dans le délai susdit, le demandeur procédera à obtenir jugement contre vous par défaut.
MONTREAL, le 1er avril 1980
ARMAND BEAULIEU
Greffier, Cour provinciale
Gervais, Tannage, Bélanger
Bouchard, Dufresne & Bélanger
507, Place d'Armes
Suite 1209
Montréal
Tel: 288-1881

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-001037-804
DAME GONZUELO PADILLA BLANDINO DE CASTILLO, Demanderesse-requérante, —VS—
RAFAEL DAVID CASTILLO, Défendeur-intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur-intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication d'une copie du bref de saisie avant jugement et de la déclaration à été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, Palais de Justice de Montréal, à son intention.
PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de comparaître et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse-requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement.
MONTREAL, le 31e jour de mars 1980.
LEGER, ROIC & RICHARD
Procureurs de la demanderesse-requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-02-014645-803
JEAN-RENE DUFRESNE, demandeur-requérant, —VS—
FRANÇOISE GIROUX, —et—
MICHEL GIROUX, défendeurs-intimés
Par ordre de la Cour, les défendeurs sont, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation ont été laissées au greffe de la Cour provinciale à leur intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître ou de déposer votre comparution ou contestation dans le délai susdit, le demandeur procédera à obtenir jugement contre vous par défaut.
MONTREAL, le 1er avril 1980
ARMAND BEAULIEU
Greffier, Cour provinciale
Gervais, Tannage, Bélanger
Bouchard, Dufresne & Bélanger
507, Place d'Armes
Suite 1209
Montréal
Tel: 288-1881

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-02-014645-803
JEAN-RENE DUFRESNE, demandeur-requérant, —VS—
FRANÇOISE GIROUX, —et—
MICHEL GIROUX, défendeurs-intimés
Par ordre de la Cour, les défendeurs sont, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation ont été laissées au greffe de la Cour provinciale à leur intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître ou de déposer votre comparution ou contestation dans le délai susdit, le demandeur procédera à obtenir jugement contre vous par défaut.
MONTREAL, le 1er avril 1980
ARMAND BEAULIEU
Greffier, Cour provinciale
Gervais, Tannage, Bélanger
Bouchard, Dufresne & Bélanger
507, Place d'Armes
Suite 1209
Montréal
Tel: 288-1881

AVIS
AVIS est donné que DORLEX INVESTMENTS LIMITED s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et institutions financières, de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.
Montréal, le 1er avril, 1980
(S) Norman May, Secrétaire

AVIS
AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 février 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MUDGE WATSON CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de l'Assomblée le 25e jour de mars 1980, sous le numéro 3059384.
Ce 28e jour de mars 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS
AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 février, 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Bara Footwear Mfg. Ltd./Les Manufacturiers de Chaussures Bara Lite, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de l'Assomblée le 19e jour de mars 1980, sous le numéro 3057196.
Ce 24e jour de mars, 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

ISICOM INVESTMENTS CO. LTD.
AVIS est par les présentes donné que la compagnie ISICOM INVESTMENTS CO. LTD. constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
DATE À MONTREAL, ce 1er jour d'avril 1980.
Le secrétaire-trésorier,
FRANÇOIS COHEN

AVIS EST DONNÉ que Maximiano Picado, 4536 rue de la Vallée, Montréal, détenteur du permis M-502217-001, région 10, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Antonio de Luca, 6319 B, rue Papineau, Montréal, région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la troisième parution de cet avis.
Première publication: 9 avril 1980
Deuxième publication: 10 avril 1980
Troisième publication: 11 avril 1980

AVIS est donné que: Louis Marie Aubé, 1285, rue Barbeau, Ville Ste-Charthrine, P.Q., détenteur du permis M505941-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: LES TRANSPORTS EN VRAC MARIO INC., 975, 46ième avenue, Lachine, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 8 avril 1980
2ème parution le 9 avril 1980
3ème parution le 10 avril 1980
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

AVIS est donné que: Jean-Maurice Berthiaume, 232, Jolibois, Ste-Rosalie, P.Q., détenteur du permis M506784-001, région 06, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Jean-Claude Durocher, 135, Rg. St-Thomas, St-Aimé, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 8 avril 1980
2ème parution le 9 avril 1980
3ème parution le 10 avril 1980
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

AVIS est donné que: Jules Lagacé, 28, R.R. #1 St-Hyacinthe, P.Q., détenteur du permis M502228-001, région 6, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: Jean-Claude Durocher, 135, Rg. St-Thomas, St-Aimé, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 8 avril 1980
2ème parution le 9 avril 1980
3ème parution le 10 avril 1980
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

Le requérant-cédant, M. Jean-Yves Gilbert, domicilié à Beaucanton, Cité Abitibi ouest, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Roger Brin, domicilié à Ste-Rose de Poitiers, Cité Abitibi ouest, le 50, portant le numéro M-505853-001, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
M. Claude Gilbert, Avocat
1600 rueuri, suite 3005
P.Q. H2L 4E4.
Première parution: 9 avril 1980
Deuxième parution: 10 avril 1980
Troisième parution: 11 avril 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-02-014645-803
COMPAGNIE MONTREAL TRUST, Requérante, —VS—
IAN JOHN WINSTANLEY, Intimé
DAME AUDREY MAXWELL-WINSTANLEY, Mise-en-cause
—et—
LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL, Mis-en-cause, —et—
AVIS
L'intimé, IAN JOHN WINSTANLEY, est par les présentes requis de prendre connaissance du bref et de la déclaration dans les 30 jours de la présente publication.
Une copie de ce bref et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour supérieure, Palais de Justice de Montréal.
MONTREAL, le 31e jour de mars 1980
Ogilvy, Renault
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-001037-804
DAME GONZUELO PADILLA BLANDINO DE CASTILLO, Demanderesse-requérante, —VS—
RAFAEL DAVID CASTILLO, Défendeur-intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur-intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication d'une copie du bref de saisie avant jugement et de la déclaration à été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, Palais de Justice de Montréal, à son intention.
PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de comparaître et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse-requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement.
MONTREAL, le 31e jour de mars 1980.
LEGER, ROIC & RICHARD
Procureurs de la demanderesse-requérante.

Modification de certains tarifs suivant les articles 2.84 et suivants du règlement 2 sur les règles de pratique et de régime interne de la Commission, dans le cas de concurrence tarifaire avec le transport ferroviaire.
Requérante: Bureau des Tarifs du Québec Inc. Prenez avis que la requérante susmentionnée a obtenu de la Commission la modification de ses tarifs comme suit:
Une action indépendante no. 35 pour le transport de sacs de Nappan, Pughwash, et d'Amherst N.E. à Montréal.
Au taux: 81 cent min. 60,000 lbs.
NOTE: ce taux ne s'applique que lorsqu'une remorque à trois essieux est disponible et utilisée.
Cette modification est entrée en vigueur le 1er avril 1980.
Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les cinq (5) jours de la troisième parution en formulant à la Commission une opposition à cette fin.
1ère publication: 9 avril 1980
2ème publication: 10 avril 1980
3ème publication: 11 avril 1980
a/s ME MICHELE GOVIN
1259 Brien, suite 230
Montréal, Québec
H2L 4C7

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-02-014645-803
JEAN-RENE DUFRESNE, demandeur-requérant, —VS—
FRANÇOISE GIROUX, —et—
MICHEL GIROUX, défendeurs-intimés
Par ordre de la Cour, les défendeurs sont, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation ont été laissées au greffe de la Cour provinciale à leur intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître ou de déposer votre comparution ou contestation dans le délai susdit, le demandeur procédera à obtenir jugement contre vous par défaut.
MONTREAL, le 1er avril 1980
ARMAND BEAULIEU
Greffier, Cour provinciale
Gervais, Tannage, Bélanger
Bouchard, Dufresne & Bélanger
507, Place d'Armes
Suite 1209
Montréal
Tel: 288-1881

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

HÔPITAL SAINT-LUC

RECHERCHE

Pour son département de Santé Communautaire

UN(E) AUDIOLOGISTE À TEMPS COMPLET

Pour son programme régional — Santé au travail (Pavillon Bruchési)

Le (la) candidat(e) devra:

- 1) être détenteur d'une maîtrise professionnelle en orthophonie-audiologie avec concentration spécifiquement dans cette dernière discipline;
- 2) être membre en règle de la C.P.O.A.Q.;
- 3) posséder une expérience pertinente de la surdité professionnelle.

Salaire: \$15,010.00 à \$31,399.00 (présentement en révision)

Faire parvenir curriculum vitae avant le 25 avril 1980 au:

Directeur du personnel,
1058 rue Saint-Denis,
Montréal, Québec,
H2X 3J4

Voir autres Carrières et Professions, en page 16

LANTHIER, CHOUINARD, SAURIOL pharmaciens

recherchent un(e)

GÉRANT(E)

Leurs recherches s'orientent vers un homme/femme doué(e) d'une intelligence vive, bilingue, orienté(e) vers les méthodes modernes de gestion et possédant une autorité à la fois souple et affirmée.

Qualifications:

- Agé(e) de 35 ans maximum.
- Il/elle aura une formation universitaire ou équivalente.
- Une expérience acquise en milieu pharmaceutique sera un atout supplémentaire.

Vacances payées et autres avantages viendront compléter un salaire des plus attractifs.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae devront parvenir à l'attention de M. J.J. Storme, au plus tard le 20 avril 1980.

714 St-Joseph
Hull, Qué. J8Y 4A8

Centre Universitaire Saint-Louis-Maillet

(un campus de l'Université de Moncton)
— Edmundston, Nouveau-Brunswick

PROFESSEURS

Administration
(préférence accordée aux détenteurs du Baccalauréat en administration des affaires ou du Baccalauréat en commerce).

Histoire (contrat d'un an 1980-81).

Informatique appliquée

Sociologie

Qualifications requises:
La maîtrise complète, enseignement en français.

Technicien en informatique

Salaire et avantages sociaux selon la convention collective.
Faire parvenir le curriculum vitae et le dossier académique au:

Directeur des services pédagogiques
Centre Universitaire Saint-Louis-Maillet
Edmundston, Nouveau-Brunswick, E3V 2S8

Fin du concours: le 28 avril 1980

Université de Montréal

Postes d'enseignant en journalisme

Pour le compte de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), dans le cadre de son Programme de formation des communicateurs africains (PFCA), l'Université de Montréal est à la recherche de deux journalistes pour enseigner au Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI) de l'Université de Dakar au Sénégal.

Domaines d'enseignement:
• journalisme radiophonique
• journalisme télévisuel.

Exigences:
Expérience de plusieurs années dans la pratique du journalisme radio ou télévision à titre de reporter, présentateur ou réalisateur et bonne connaissance du médium; formation universitaire de deuxième cycle ou équivalent; expérience de l'enseignement serait utile; connaissance de l'étranger et, si possible, de l'Afrique.

Date d'entrée en fonction:
Le 1er septembre 1980 (jusqu'au 31 août 1982).

Date de clôture des candidatures:
Le vendredi 18 avril 1980.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur
Programme de formation des communicateurs africains
Université de Montréal
3535, chemin Queen Mary, No 218
Montréal (Québec)
H3V 1H8

Le panier à provisions

Le veau du printemps fait enfin baisser le prix de cette viande

Le veau, qui s'est vendu tout l'hiver à des prix exorbitants, atteignant même pour certaines coupes telles la noix ou les escalopes jusqu'à \$6 la livre, représente cette semaine, pour la première fois depuis des mois, un achat intéressant qui permettra de varier ses menus.

En effet, le veau de printemps est là et l'on note une baisse appréciable dans presque toutes les chaînes. Dans plusieurs supermarchés, il est en spécial.

Par exemple, le ciseau de veau entier se vend, chez Steinberg, \$2,69 au lieu des \$3,69 la livre qu'il était avant Pâques. Dans cette même chaîne, le bas ou le haut de ciseau de veau est offert en spécial à \$2,89 au lieu de \$3,69 tandis que l'épaule de veau en tranches qui coûtait \$2,75 il y a une semaine est aujourd'hui à \$1,99.

Il est par ailleurs intéressant de constater que le poulet surgelé, tel que cela avait été prévu, est offert à des prix fort

avantageux. Ainsi, au A & P, les cuisses de poulet surgelées en boîte de 5 lb, sont à 89 cents la livre alors que chez Steinberg, les poulets surgelés de moins de 4 lb, coûtent 75 cents la livre.

Rappelons que le veau, tout comme le poulet, sont des viandes maigres; à portion égale et à méthode de cuisson équivalente, elles offrent moins de calories qu'une viande rouge. Venant d'un animal jeune, le veau est de couleur pâle.

Selon la découpe, il s'adapte à la plupart des méthodes de cuisson: si on le cuit au four, il s'accommode mieux d'une cuisson lente, à 325°F. On peut aussi sauter au poêlon ou cuire au four les côtelettes, biftecks et escalopes. Les côtelettes peuvent aussi être grillées si elles sont légèrement badigeonnées de gras.

Parce que c'est une viande qui n'a pas un goût très prononcé, la saveur délicate du veau se prête à une grande variété d'assaisonnements: cari,

moutarde, thym, sarriette, ail, citron, vin, jus de tomate, consommé, oignons, champignons.

Des fraises en forme de cœur — Les fraises de Californie, sont, depuis une quinzaine, de retour à l'étalage des fruits et légumes. Les prix, qui étaient élevés au départ, ont commencé à baisser: le contenant d'une chopine coûte 79 cents dans au moins une chaîne de supermarché.

Ces fraises en forme de cœur, juteuses et sucrées, sont à leur meilleur lorsqu'elles sont d'un rouge vif. En achetant des fraises, il faut se rappeler que contrairement aux autres fruits, elles ne mûrissent plus après avoir été cueillies.

Non seulement les fraises contiennent peu de calories — 60 par tasse — mais elles sont aussi une bonne source de vitamine C. Pour un heureux changement au menu quotidien, remplacer le jus d'orange du matin par des fraises

mangées nature ou ajoutées au bol de céréales.

Elles sont aussi bonnes avec des tranches d'oranges ou comme garniture sur du yogourt.

Des épargnes calorifiques possibles — Même pour les gens qui sont astreints à manger au restaurant le midi, il y a tout de même moyen de soustraire des calories des plats du jour et respecter, si nécessaire, un régime hypocalorique. Dans un article publié ce mois-ci dans la revue *Le médecin d'affaires*, on trouve une série de suggestions faciles à mettre en oeuvre et qui sont particulièrement éclairantes:

■ en éliminant un apéritif et deux verres de vin, on peut épargner de 300 à 400 calories;

■ en remplaçant le martini par un verre de vin blanc sec, on économise 100 calories;

■ en choisissant une pomme de terre vapeur au lieu d'une petite portion de frites, on soustrait 50 calories;

■ en croquant le petit pain ou la tranche de pain sans beurre, on peut sauver 60 calories;

■ en optant pour le jus de tomates au lieu de la soupe aux pois canadienne ou autre soupe aussi consistante, on soustrait plus de 100 calories;

■ en demandant quatre onces de poisson au lieu de la portion habituelle de sept onces, on épargne 195 calories;

■ en demandant cinq onces de rôt de bœuf au lieu de la portion de 10 onces, on sauve 375 calories;

■ en choisissant le fruit frais ou la salade de fruits au lieu de la pâtisserie du jour, on épargne 250 à 300 calories;

■ en substituant à la crème du lait dans son café, on soustrait 10 calories par tasse. Si on élimine les 2 c. à thé de sucre par tasse de café, on coupe un autre 30 calories.

Tout comme le civisme, une diète pauvre en calories est faite de mille petites choses auxquelles on peut facilement faire attention. Il suffit de s'y attarder et de calculer.

Si ça peut vous encourager — La dernière enquête du ministère de l'Agriculture des États-Unis sur l'alimentation dans le monde révèle que les aliments que l'on trouve au Canada sont encore moins chers que partout ailleurs. Ainsi, un citoyen d'Ottawa paie, en devises américaines, 88 cents pour une douzaine d'œufs A gros alors que le même produit coûte 90 cents à Washington (D.C.), \$1,50 à Londres et \$2,04 à Copenhague.

Deux caissières identifient l'auteur du hold-up hélicoporté

La Couronne, par la voie de son procureur, Me Ronald Schacter, ayant annoncé hier que sa preuve était clause et Me Gary Martin, représentant l'accusé, ayant répliqué qu'il n'avait pas de témoin à faire entendre en défense, c'est donc aujourd'hui que débute- ront les plaidoiries au procès de Rory Shayne, cet individu de 29 ans, contre qui pèsent six accusations relatives à un vol à main armée commis à l'aide d'un hélicoptère.

Témoignant hier devant le jury que préside le juge Jean-Guy Boillard, de la Cour supérieure, Mlle Louise Forget, une caissière de la Banque Royale, au centre commercial Côte Vertu, où eut lieu un vol à main armée le 23 février 1979, a déclaré, après avoir identifié Shayne, que, ce jour-là, le visage de l'accusé l'avait effrayé par son impassibilité. «Il était calme. Trop calme même, et je me suis dit qu'il devait être sans doute décidé à tout», a-t-elle souligné. Elle a ensuite raconté les circonstances précises du vol, puis la

fuite de l'accusé.

Mandée à son tour dans le box des témoins, une autre caissière, Mlle Ginette Cathy, a elle aussi identifié Shayne comme étant bien l'individu qui avait commis un vol à main armée dans sa succursale bancaire, le 23 février

1979.

Lorsqu'on lui a présenté une mitrailleuse chromée, la jeune femme s'est dite presque certaine qu'il s'agissait de l'arme qu'elle avait remarquée aux mains de Shayne, lors du vol.

Peu avant l'ajournement du

procès, jeudi dernier, le pilote de l'hélicoptère, Nguyen Huu Lee, avait lui aussi identifié Shayne qui, avec une femme inconnue, l'avait pris en otage à bord de son appareil pour aller perpétrer un vol à main armée au centre commercial de la Côte Verdu.

Kouchibouguac: GRC et fonctionnaires s'installent

KOUCHIBOUGUAC, N.-B. (PC) — Des représentants de Parcs Canada, escortés d'une vingtaine de policiers de la GRC, se sont installés, hier, dans des bâtiments secondaires du parc national de Kouchibouguac, en attendant que l'édifice principal soit prêt à les recevoir.

La semaine dernière, la police a eu recours aux gaz lacrymogènes pour chasser du parc quelque 200 manifestants, qui ont fait voler en éclats les fenêtres de l'édifice principal.

Une barrière ferme maintenant la route de 15 kilomètres qui mène au camping et à la plage et il faut montrer patte blanche pour la franchir.

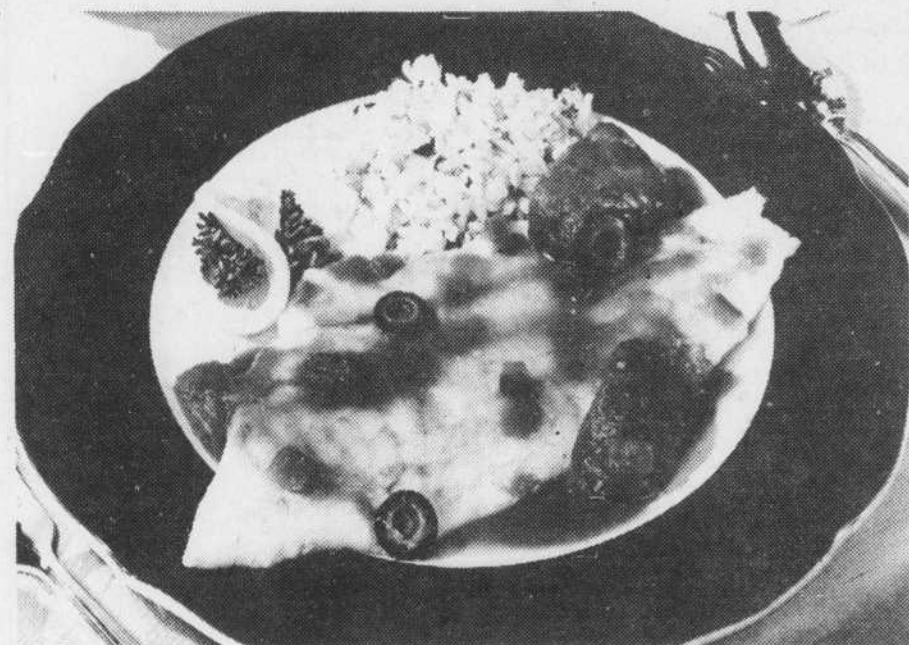
Dans un parking, on note la présence de plusieurs voitures de police et de deux ambulances. Des chiens policiers sont également sur le qui-vive.

Les manifestations ont pour but de protester contre l'expropriation, il y a 10 ans, de terres appartenant à M. Jackie Vautour et à des membres de sa famille pour

l'établissement du parc de 238 kilomètres carrés.

M. Vautour a déclaré, dimanche, qu'il n'y aurait probablement pas d'autres manifestations avant jeudi, date limite donnée au ministre fédéral, M. John Roberts, pour rencontrer les représentants des expropriés.

D'ailleurs, a-t-il ajouté, la neige est trop molle en forêt pour faire du ski et les sentiers sont tellement trempés qu'il est impossible d'y faire des excursions à pied.



Morue à la créole

Les ingrédients: 1 lb de filets de morue frais ou surgelés — 1/3 tasse d'huile — 1/3 tasse de vin blanc — 2 c. à soupe de jus de citron — 1 gousse d'ail émincée — 1 c. à thé d'estragon — 1/2 c. à thé de poivre.

Mode de préparation: si le poisson est surgelé, le laisser reposer à la température de la pièce jusqu'à ce que les filets se séparent (une demi-heure environ). Disposer le poisson dans un plan peu profond en verre. Mélanger l'huile, le vin, le jus de citron, l'ail, l'estragon et le poivre; verser sur le poisson et laisser mariner au réfrigérateur au moins deux heures. Pocher le poisson dans la sauce créole.

Les ingrédients pour la sauce: 1/3 tasse de poivre vert haché — 1/3 tasse d'oignons hachés — 1 gousse d'ail — 1/4 tasse d'huile ou moins — 1 boîte de 16 onces de tomates — 1/4

tasse de vin rouge (facultatif) — 3 c. à soupe de purée de tomates — 1 c. à soupe de poivrons hachés — 1 c. à thé d'estragon — 1/2 c. à thé de sel — 1/4 c. à thé de poivre — 1/4 tasse d'olives noires tranchées.

Dans un grand poêlon profond, faire sauter le poivre vert, les oignons et l'ail dans l'huile. Ajouter les tomates, le vin, la purée de tomates, les poivrons, l'estragon, le sel et le poivre. Faire bouillir pendant cinq minutes sans couvrir; baisser la température et laisser mijoter lentement, sous couvercle, 25 minutes environ. Ajouter à la sauce le poisson et les olives. Laisser pocher une dizaine de minutes ou jusqu'à ce que le poisson devienne opaque et que les filets se détachent facilement à la fourchette. Servir avec du riz brun de préférence. Donne quatre portions.

les bons achats

(À moins d'indication contraire, les prix mentionnés sont à la livre.)

A & P: pqt de 8 côtelettes de porc frais — 2 du bout des côtes, 2 du bout de longe et 4 du milieu, \$1,19; cuisses de poulet surgelées, bte de 5 lb, 89 cents; longe de porc entière de 12 à 14 lb — 1 portion des côtes, 1 portion de faux-filet et des côtelettes du milieu, \$1,09; rôt d'épaule de porc frais sans jarret, 79 cents; rôt de soc de porc régulier, 89 cents; rôt de soc de porc frais désossé, 99 cents; jarrets de porc surgelés, 39 cents; côtelettes ou rôt de veau dans l'épaule, \$1,99. Poisson: filets d'aiglefin surgelés, \$1,89. Fruits et légumes: bananes de l'Honduras, gros fruits, 3 lb pour 99 cents; échalotes, 4 pqt pour 99 cents; poivrons verts, calibre gros, du Mex., 79 cents; champignons du Qué., \$1,89; pommes jaunes «Délicieuses» de Washing., 59 cents; pommes de terre du N.-B., sac de 20 lb, \$1,19; mini-carottes, cello de 12 on, de Flor., 39 cents.

Cooprix: bifteck attendri mécaniquement, \$2,99; rôt d'alouay ou rôt de côtes d'alouay, \$2,99; bœuf haché mi-maigre frais, \$1,87; rôt d'extérieur de croupe, \$1,89; porc haché frais, \$1,19; rôt de pointe de surlonge, \$2,49; coupes budget de bœuf — côtes croisées avec petits os d'épaule, palette régulière, bifteck de côte, bout de côte, \$1,47; coupes québécoises (françaises) attendries mécaniquement: rôt de pointe de surlonge, rôt d'intérieur de ronde ou rôt d'extérieur de ronde, \$3,69. Fruits et légumes: navets du Qué., 10 cents; oignons du Qué., sac de 5 lb, 68 cents; pommes rouges «Délicieuses» du Qué., 48 cents; bananes importées Dole, gros fruits, 28 cents.

DOMINION: bifteck de ronde désossé ou rosbif de croupe extérieur désossé, \$1,88; bifteck de pointe de surlonge ou rôt de pointe de surlonge, \$2,58; bifteck de ronde intérieur, \$2,38; rôt de ronde intérieur, \$2,08; bœuf haché mi-maigre, \$1,98; gigot d'agneau de la N.-Z., surgelé, \$1,78; côtelettes d'agneau de la N.-Z., surgelées, \$2,78; rôt ou bifteck d'épaule d'agneau surgelé, \$1,38; bacon Maple Leaf, 500 gr, \$1,58. Poisson: filets de turbot surg., \$1,58. Fruits et légumes: mangues de Haiti, gros, 14, 69 cents ch.; oranges Navel de Cal., gros, 72, \$1,99 la douz.; céleri Pascal de Flor., gros, 24, 58 cents ch.; poivrons verts du Mex., calibre gros, 58 cents; pommes Granny Smith du Chili, 58 cents; laitue Boston de Flor., gros, 24, 29 cents; échalotes de Cal., 3 pqt

pour 69 cents.

Econoprix: saumons roses surgelés du Pacifique, 2 à 4 lb, \$1,58. Fruits et légumes: bananes importées, gros fruits, 28 cents; tomates rouges de Flor., 59 cents; champignons frais couleur café, cult. can., \$1,59; poivrons verts de Flor., 59 cents; céleri de Flor., gros, 24, 49 cents ch.

Hypermarché: bas ou haut de ciseau de veau frais, \$2,89; bœuf haché ordinaire, \$1,43; tranches de veau dans l'épaule, \$1,99; foie de veau en tranches, prod. décong., \$2,39; gigot d'agneau surgelé de la N.-Z., entier ou en demi, \$1,78; soc de porc fumé roulé Maple Leaf, \$1,99. Poisson: éperlans frais, 89 cents; truites arc-en-ciel fraîches, \$2,79. Fruits et légumes: fraises de la Cal., 79 cents la chop.; pommes Granny Smith du Chili, 68 cents; melon d'eau du Mex. 29 cents; poivrons verts du Mex., calibre gros, 68 cents; aubergines du Mex., gros, 24, 49 cents ch.

IGA/BONIPRIX: rôt de palette, coupe régulière, \$1,18; rôt de côtes croisées, \$1,68; bifteck de palette, \$1,38; bœuf à ragout désossé, \$2,28; bœuf haché mi-maigre, \$1,98. Poisson: filets de sébaste surgelés Nickerson, format de 28 on., \$3,28; filets de doré surgelés, \$5,78. Fruits et légumes: bananes, gros fruits, 28 cents; pommes de terre du N.-B., sac de 20 lb, 89 cents; pommes Newton de C.-B., 49 cents; raisins Ribier du Chili, \$1,19.

L'équipe: longues de porc frais, portion des côtes, env., 3 lb, 88 cents — portion du filet, \$1,08; côtelettes de porc frais, coupe du milieu, \$1,58; cuisseaux de veau frais, un bout ou l'autre, sans jarret, \$2,38; bacon sans couenne Taillefer, pqt de 500 g, \$1,28. Fruits et légumes: oranges Sunkist «Navel» de Cal., gros, 88, \$1,69 la douz.; céleri de Flor., 59 cents ch.; carottes du Qué., sac de 5 lb, 69 cents; radis des E.-U., sac de 16 on, 49 cents.

Métro: ciseau de veau désossé, surgelé, \$2,98; bœuf haché ordinaire, \$1,38; bacon sans couenne tranché, 500 g., \$1,18; jambon mignon désossé, prêt-à-manger, \$2,18; côtes de flanc de porc surgelés, \$1,08; bifteck ou côtes d'alouay, bout enlevé, \$2,98; foie de bœuf de choix tranché, prod. décongelé, 98 cents. Poisson: Filets d'aiglefin surgelés Nickerson, \$3,59. Fruits et légumes: pamplemousses blancs, prod. de la Flor., sac de 5 lb, \$1,29; pi-

ments verts, calibre gros, prod. du Mex., 55 cents; pommes rouges Spartan, AC, de la C.-B., sac de 3 lb, \$1,49; brocoli, gros, 14, prod. des E.-U., \$1,09 ch.; pommes de terre, cult. du Qué., sac de 10 lb, 59 cents; oignons jaunes, prod. du Qué., sac de 5 lb, 69 cents; raisins rouges Empereur, prod. du Chili, \$1,09.

Provibec: cuisses de poulet surg., bte de 5 lb env., 93 cents; poitrines de poulet surg., bte de 5 lb env., \$1,13; soc de porc fumé, \$1,53; saucisses pur porc, \$1,18. Fruits et légumes: pommes de terre du N.-B., sac de 10 lb, 59 cents; oranges pour le jus de la Flor., Valencia, sac de 5 lb, \$1,19; céleri Pascal de Flor., gros, 24, 48 cents; pommes jaunes «Délicieuses» AC des E.-U., 48 cents; épinards lavés des E.-U., cello de 10 on, 78 cents.

Provigain: bœuf haché ordinaire, \$1,28; fesse d'agneau surg., de la N.-Z., \$1,58; jambon dans l'épaule, genre dîner, \$1,58; foie de bœuf, prod. décongelé, \$1,08. Fruits et légumes: raisins rouges Empereur du Chili, 89 cents; poivrons verts douz, calibre gros, du Mex., 59 cents; pommes vertes Granny Smith du Chili, 58 cents; épinards lavés des E.-U., sac de 10 on, 78 cents; tomates miniatures du Mex., 98 cents la chop.

Richelleu: jarrets de porc surgelés, 35 cents; longe de porc frais, bout de côte, env. 3 lb, 86 cents — bout du filet, env. 3 lb, \$1,06; bœuf haché mi-maigre, \$1,98; foie de porc tranché, prod. décongelé, 48 cents. Poisson: filets de gobeberge surgelés La Marinière, \$3,89. Fruits et légumes: céleri Pascal, gros, 24, prod. des E.-U., 49 cents ch.; raisins verts Almeria, prod. du Chili, \$1,59; oranges Sunkist, Navel, de la Cal., gros, 113, \$1,29 la douz.; concombres anglais, moyens, gros, 12, prod. de l'Ont., 79 cents ch.; pommes vertes Granny Smith, gros, 125, prod. du Chili, 58 cents.

Steinberg: poulets surgelés de moins de 4 lb, 75 cents; bœuf haché ordinaire, \$1,43; jarrets de porc, prod. décongelé, 29 cents; foie de bœuf en tranches, prod. décong., \$1,19; ciseau de veau, \$2,89; épaule de veau en tranche, \$1,99. Fruits et légumes: fraises de la Cal., 78 cents la chop.; oranges de la Flor., Valencia, gros, 80, 13 cents ch. ou \$1,56 la douz.; pommes Granny Smith du Chili, 68 cents; melon d'eau du Mex., 29 cents; poivrons verts du Mex., calibre gros, 68 cents; aubergines du Mex., gros, 24, 49 cents ch.

pour fins gourmets seulement

compétence
robert campeau
844-3361

Gibby's
GRILLADES ET FRUITS DE MER
298 Place d'Youville,
Montréal
Tél.: 282-1837
St-Sauveur
des Monts, P.Q.
Tél.: 277-5275
Fort Lauderdale

Un coin de soleil: Beaucoup de gens connaissent le
La Medina
Téléphone pour réserver
COUSCOUS...
Très peu en connaissent la vraie saveur...
En exclusivité...
Vins marocains dont les très fameux gris de Boulaouane
Spécialités marocaines
ouvert de 17h30 à 24h tous les jours
3464 rue St-Denis
Tél.: 282-0359

Un coin de soleil au cœur de Montréal...
El Morocco II
La Cuisine Orientale par excellence
Musique folklorique tous les samedis soirs (fermé vendredi soir)
3450 Drummond, Montréal (au nord de Sherbrooke)
844-6888

raptim
L'Agence de voyages Raptim Canada Limitée, en collaboration avec sœur Berthe Sansregret C.N.D., présente

Tournée gastronomique de 14 jours

En France et en Italie, à compter de \$2,715.00 par personne. Départ le 16 mai 1980.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Raptim Canada Limitée, 2055 rue Peel suite 270, Montréal. Tél.: (514) 849-5791. Détenteur d'un permis du Québec.

Ristorante **IL GIARDINO**
présente sa cuisine maison
BUFFET régional d'Italie
Chaud et froid \$3.95
Pour les dames, une surprise les attend de 11h30 à 14h30 du lundi au vendredi
DÉJEUNERS D'AFFAIRES
À partir de \$2.95 pour réservations: 842-0420
475 ouest, rue Sherbrooke

heures d'ouverture:
du lun. au sam. de 17 h 30 à minuit
Fermé le dimanche
n'oubliez pas de réserver!
la sila
gastronomie italienne
2040, St-Denis, Montréal
844-5083

un petit restaurant français qu'il faut découvrir...
AUX DEUX CHAÎNES
1218 EST. STE-CATHERINE (métro Beaudry)
522-4882 Fermé le dimanche

GEORGE'S STEAK HOUSE
la maison du bifteck située au Café du Nord
Fruits de mer • Dîners d'affaires • Stationnement gratuit
en spécial tous les jours \$8.95 LA CÔTE DE RÔTI DE BŒUF AU JUS
Serve avec consommé, pommes de terre au four ou frites, salade verte et café
10,715 boul. Pie-IX (Montréal-Nord) 322-2020

À Magog, une bonne adresse
L'Auberge de L'Etoile
Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog
Tous les sports de saison
Réservations: (819) 843-6521

Au Vieux Montréal
de la vraie cuisine française à un prix abordable dans une cave typique du Vieux-Montréal
Déjeuners d'affaires à partir de \$3.50
361 est, rue St-Paul - 861-5337

STATIONNEMENT GRATUIT des 17 heures pour nos clients
Le Diner-Théâtre
offrez-vous une table d'hôte dans nos restaurants situés au Complexe Desjardins avec la possibilité de déguster vos dessert et café après le théâtre. En sortant du théâtre, quelques pas dans le passage souterrain vous amèneront à notre TERRASSE L'AFFICHE où vos dessert et café vous attendent, sans supplément à payer.

une véritable aventure gastronomique
GRILLADIN
GRILLADES ET FRUITS DE MER
Table d'hôte à partir de 9.75

Le Piccolo
Table d'hôte à partir de 5.75
CUISSINE ITALIENNE TRADITIONNELLE
COTE: EXCELLENT DANS MONTRÉAL STAR 25 AVRIL 1979 - CHINESE DINER'S CLUB

7.95 KISAN-FU
Licence complète
Principales cartes de crédit acceptées 284-1104
RESERVATIONS:
COMPLEXE DESJARDINS

Le Regroupement national pour le OUI

ouvert à tout le monde

194 Québécois et Québécoises composent le conseil du Regroupement national pour le OUI. Celui-ci reflète bien tous les partis, toutes les appartenances et tous les milieux de la société québécoise et respecte la volonté d'ouvrir le Regroupement à tous ceux et celles qui ont choisi de dire OUI le jour du référendum.



M. Gilles Vigneault et M. Rodrigue Biron.



M. Imiterno Soares, prés. de l'Ass. des Portugais de Ste-Thérèse.



Le comédien Jean Duceppe.



Le ministre Bernard Landry, Me Normand Allard, prés. du Conseil de la Caisse d'entraide économique de l'Assomption et le ministre Pierre Marois.



Mme Madeleine Paré, commissaire d'école à Drummondville.



Des membres du comité au cours de la conférence de presse.



M. Paul Couture, ex-prés. de l'UPA.



M. Yves Martin, recteur de l'Université de Sherbrooke.



M. Hubert de Ravin, Sr. Monique Dumais, Mme Suzanne Moise.

Ouvert aux gens de tous les partis politiques

ALLARD, Eudore
Député fédéral de Rimouski de 1972 à 1980

BARIL, Jacques
Député d'Arthabaska, membre du comité du caucus des députés du Parti Québécois

BARON, Thérèse
Sous-ministre adjoint du ministère de l'Éducation de 1967 à 1980, membre du Conseil supérieur de l'Éducation de 1964 à 1967

BEDARD, Marc-André
Député de Chicoutimi, ministre de la Justice

BERNARD, Philippe
Administrateur, président du Conseil exécutif et trésorier national du Parti Québécois

BERUBÉ, Yves
Député de Matane et ministre de l'Énergie et des Ressources

BIRON, Rodrigue
Député de Lotbinière, chef de l'Union nationale de 1975 à 1980

BOISVERT, Jean-Marie
Courtier d'assurances et député fédéral de Drummond de 1972 à 1974

BOURBONNAIS, Jean-Marcel
Député fédéral conservateur de Vaudreuil-Soulanges de 1958 à 1963

CHAPDELAINE, Gérard
Avocat, député fédéral de Sherbrooke de 1962 à 1965

CHEVRETTE, Guy
Député de Joliette-Montcalm, whip en chef du caucus des députés du Parti Québécois

CLAIR, Michel
Député de Drummond, ministre du Revenu

CLAVEAU, Marcel
Notaire, homme d'affaires, candidat fédéral de Chicoutimi en 1975

COLLARD, Lucien
Député fédéral du Lac St-Jean de 1960 à 1966

D'ALLEMAGNE, André
Écrivain, président fondateur du RIN

DE BELLEFEUILLE, Pierre
Député de Deux-Montagnes, membre du comité du caucus des députés du Parti Québécois

DIONNE, Charles-Eugène
Député fédéral de Kamouraski-Rivière-du-Loup de 1962 à 1979

DRUMOND, Kevin
Député fédéral de Westmount de 1970 à 1975, ministre des Terres et Forêts et de l'Agriculture dans le gouvernement Bourassa

DUPLESSIS-FORTIN, Suzanne
Première vice-présidente du Parti conservateur du Québec

DUSSAULT, Roland
Député de Châteauguay, membre du comité du caucus des députés du Parti Québécois

EMARD, René
Député fédéral de Vaudreuil de 1963 à 1972, président de l'Union canadienne des travailleurs en communications de 1952 à 1962

FONTAINE, Pierre
Ex-directeur de l'exécutif régional (Québec) de Québec-Canada

FRENETTE, Jean-Louis
Député fédéral de Portneuf de 1962 à 1965

GAGNON, François
Député de l'Union nationale de Gaspé-Nord de 1956 à 1973

GAUTHIER, C.-A.
Député fédéral de Roberval de 1962 à 1980, homme d'affaires

GENDRON, François
Député d'Abitibi-Ouest, ministre de la Fonction publique

GOSSELIN, Gérard
Député de Sherbrooke, membre du comité du caucus du Parti Québécois

GREGOIRE, Gilles
Député de Frontenac, président du Ralliement national de 1956 à 1968

HAREL, Louise
Vice-présidente du Parti Québécois

JETTE, Réal
Membre du comité d'organisation du Parti fédéral du Québec, congrès 1980, député fédéral sortant du comité de l'Assomption

JOHNSON, Pierre-Marc
Député d'Anjou et ministre du Travail et de la Main-d'œuvre

L'ALLIER, Jean-Paul
Député de Deux-Montagnes de 1970 à 1978, ministre de la Fonction publique de 1970 à 1972, ministre des Communications de 1970 à 1975, ministre des Affaires culturelles de 1975 à 1976

LANDRY, Bernard
Député de Fabre, ministre d'État au développement économique

LATULIPPE, Henri
Homme d'affaires, député fédéral de Compton de 1962 à 1974

LAURIN, Camille
Député de Bourget, ministre d'État au développement culturel

LEMIEUX, Albert
Député du Bloc populaire de Beauharnois de 1944 à 1948

LEONARD, Jacques
Député de Laurentides-Labelle, ministre d'État à l'Aménagement

LESSARD, Lucien
Député de Saguenay, ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche

LEVESQUE, René
Député de Taillon, Premier ministre du Québec

LIZOTTE, Fernand
Député de l'Union nationale du comté de l'Islet de 1948 à 1962, ministre des Transports et Communications sous le gouvernement Johnson de 1966 à 1970

LUSSIER, Robert
Médecin, ministre des Affaires municipales sous le gouvernement Johnson

MARQUIS, Pierre
Député de Laporte, ministre d'État au développement social

MARQUIS, Léopold
Député de Matapédia, membre du comité du caucus des députés du Parti Québécois

MORIN, Claude
Député de Louis-Hébert, ministre des Affaires inter-gouvernementales

OUELLETTE, Jocelyne
Député de Hull, ministre des Travaux publics

PAQUETTE, Gilbert
Député de Rosemont, membre du comité du caucus du Parti Québécois

RIQUÉ, Albert
Sous-ministre de l'Agriculture du Québec dans le gouvernement Duplessis

RIVEST, Laurent
Candidat fédéral de Montmagny en 1970

STANTON, Françoise Gamache
Ex-candidate du Nouveau parti démocratique dans Louis-Hébert, membre du comité directeur de l'Association québécoise de gérontologie

TREMBLAY, Paul-André
Président du Conseil régional de développement de la Côte-Nord, candidat de l'Union nationale en 1970, candidat Progressiste-conservateur en 1979

TURCOTTE, Joseph
Député unioniste de Roberval de 1958 à 1959

Ouvert à toutes les appartenances

ASSIMPOPOULOS, Nadia
Sociologue à l'Université de Montréal

BEAUDON, monsieur le pasteur Jacques
pasteur de l'Eglise unie du Canada et théologien

BEAUREGARD, Christine
Représentante régionale de Québec du MEQUI

BEDWELL, Bill
Président de l'Association of Educational Professionals of Western Québec

BOUDREAU, Pierrette
Directrice du nursing du Centre hospitalier de la Baie des Chaleurs

BROUILLARD, Gilles
Directeur de la Caisse d'entraide, économique de Laval

CAMPBELL, Bonnie
Professeure, directrice du département des sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal

CAMPBELL, Bryan
Rédacteur, The Montreal Review

CLICHE, Marcel
Membre fondateur de la Société d'aménagement rural de l'Abitibi-Témiscamingue, ex-vice-président régional de l'U.P.A.

CORNELI, Giuseppe
Restaurateur

COSGROVE, Stanley
Peintre

DARAGON, Gustave
Évaluateur agréé, co-fondateur de la Caisse populaire de Thurso, secrétaire de l'Union catholique des cultivateurs

DESMEULES, Marie-Andrée
Présidente du Conseil du travail de la région Saguenay Lac St-Jean (F.T.Q.)

DEAN, Robert
Président du Syndicat des travailleurs unis de l'automobile

DORSAINT, Antoine
Vice-président sortant de la Coopérative des services communautaires haïtiens du Québec et du bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal

DOWIE, Vaughan
Superviseur d'animation sociale, Centre de service social de Ville-Marie

FECTEAU, Marielle
Mère de famille, maîtresse de St-Zacharie

FECTEAU, Pierre
Directeur général de la ville de Mégantic, président ex-officio de l'Ordre des ingénieurs municipaux du Québec

FORTIN, Mme Lorenzo
Secrétaire de l'Age d'Or de l'est du Québec

FORTIN, Xavier
Administrateur de la chaîne Co-op Saguenay, président de la Fédération de l'U.P.A. Saguenay Lac St-Jean de 1967 à 1976

GAGNON, Jean-Guy
Gérant de la Société d'exploitation des ressources de la vallée de la Matapédia

GAGNON-PARIS, Thérèse
Directrice du Musée de Baie Comeau

GLOFCHESKI, Mariane
Éducatrice aux adultes, Collège algonquin Ottawa-Vanier

HENRY, Marcel
Président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal

HODGINS, Shelliagh
Professeure en service social à l'Université de Montréal

HO-TU-TRAN, Jean
Interviewer à l'émission chinoise de télévision

IAVICOLI, docteur Antonello
Président des services communautaires italo-québécois, médecin à l'hôpital Santa Cabrini

LAFOND, Rita
Secrétaire du comité des expropriés de St-Scholastique

LAFontaine, Jean-Jacques
Permanent syndical de la C.S.D.

LAPLANTE, Aurélie
Retraite, ex-directeur de la Commission scolaire La Neigette (Rimouski)

LEBLOND, Ginette
Étudiante, Mouvement des étudiants pour le OUI (Rive-Sud)

LEMIRE, Marc-Antoine
Président du Conseil régional de l'Age d'Or du Montréal métropolitain

LOIGNON, Donia
Présidente de la Commission scolaire Les Écotes (Laval)

LORD, Cécile
Présidente du Centre de bénévolat de Grand-Mère

MALAMUD, Andy
Professeur à "The School of Community and Public Affairs" Concordia University

MCGRAY, Phyllis
Recherchiste en relations industrielles

MILNER, Henry
Président du C.A.S.A. membre de la Fondation des Québécois pour le OUI

MOREAU, Gérard
Président de la Société syndicale du Témiscamingue

NAZARIAN, Léon
Marchand arménien

PARADIS, Paul
Président de l'Association des métiers et indiens hors réserve du Québec

PARÉ, Madeleine
Commissaire d'école, régionale St-François, Drummondville

PELLETIER, André
Directeur général de la Caisse d'entraide économique de Val d'Or

PIETTE, Christine
Vice-doyenne de la faculté des Lettres de l'Université Laval

PILOTE, Marguerite
Administratrice, Conseil régional de l'Age d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue

POIRIER, Marie
Étudiante, Mouvement des étudiants pour le OUI (Bas St-Laurent)

PRONOVOST, Cécile
Retraite, vice-présidente régionale de la Fédération des clubs de l'Age d'Or (Estrie)

REMIGGI, Frank
Professeur de géographie, UQAM

RIVEST, Jean-Marc
Président de la Communauté régionale de l'Outaouais, ex-directeur de la planification de la Communauté urbaine de Québec

ROGERS, Virginia
Ex-vice-présidente de la Chambre de Commerce Ottawa-Vanier

ROY, Gilles
Homme d'affaires, secrétaire-trésorier Atlas Van Line Canada Limited (Estrie)

RUGG, Robin
Directeur des services administratifs au Collège Vanier

ST-LAURENT, Louise
Femme d'affaires de Québec

SARTHOU, Gilbert Tremblay
Professeur à l'Institut du troisième âge de Victoriaville

SOARES, Imiterno
Président fondateur de l'Association des Portugais de Ste-Thérèse, électricien

THUOT, Myriel
Directeur des ventes des industries Novation, secrétaire du Comité exécutif de l'Association des hommes d'affaires de Laval

TOUZIN, Aurèle
Mouvement des fermières (Abitibi)

TURBIDE, Octave
Homme d'affaires (Îles-de-la-Madeleine), ex-maire et préfet de comté

WAY, Don
Ingénieur pour le groupe S.N.C., secrétaire du C.A.S.A.

YPPERCIEL, Pierre
Homme d'affaires, Beauce

Ouvert à tous les milieux

ALLARD, Bertrand
Notaire, président du Conseil d'administration de la Caisse d'entraide économique de l'Assomption

ANGERS, François-Albert
Economiste, professeur émérite aux Hautes-Études Commerciales

ARBOUR, Madeleine
Décoratrice

ARES, Rév. père Richard, s.j.
Ex-directeur de la revue "Relations"

BEAUCAGE, Marie-Michèle V.
Commissaire et vice-présidente du Réseau scolaire Chomedey-Laval

BECOTTE, Mariette
Présidente fondatrice du Club des administrateurs municipaux actifs

BEDARD, Roger
Représentant syndical des Métallurgues (Laurentides)

BELANGER, André J.
Avocat, membre de la Fondation des Québécois pour le OUI, président du Conseil des gens d'affaires jusqu'en mars 1980

BELISLE, Richard
Premier vice-président de l'Association des principaux du Québec

BERNARD, Louis
Président de l'Association des médecins vétérinaires praticiens

BOILEAU, Pauline
Présidente de l'Association des consommateurs du Québec et membre de l'Institut national de productivité

BOILY, Nicole
Coordinatrice à la Fédération des femmes du Québec et membre de l'exécutif de la Commission scolaire de Ste-Croix

BOISVERT, Raymond
Président directeur général de l'Association des Sports Ray

BOKY, Colette
Artiste lyrique

BOUVIER, Réal
Capitaine et responsable de l'expédition J.-E. Bernier

BRASSARD, Pierre
Étudiant, Mouvement des étudiants pour le OUI (Saguenay Lac St-Jean)

BONSARD-SALVAS, Lise
Economiste et professeur à l'Université de Montréal

BRUNET, Michel
Historien et professeur à l'Université de Montréal

LAMARCHE, Rév. père Gustave, c.s.v.
Écrivain, ancien directeur "Les carnets vatoriens"

LAPORTE, Normand
Porte-parole du MEQUI, Montréal

LECLERC, Félix
Étudiant en sciences économiques

LATOUR, Gilbert
Fondateur des jeunes chambres, retraite, ex-directeur général de la Chambre de commerce de Montréal

LECLERC, Yvon
Président de la Fédération nationale du syndicat des bâtiments et du bois

LOISELLE, Héléne
Comédienne

MARTIN, Yves
Recteur de l'Université de Sherbrooke, ex-sous-ministre de l'Éducation, ex-président de la Régie de l'Assurance-Maladie du Québec, membre de la Fondation des Québécois pour le OUI

MOISE, Suzanne
Intervenante psycho-sociale au Centre d'accueil "Le Mitan"

PARÉ, Fernand
Directeur général de la compagnie d'assurances La Solidarité, président de la Fondation des Québécois pour le OUI

PELLETIER, Gilles
Comédien, directeur du Théâtre Denise Pelletier

PERREAULT, France
Gérante d'usine

PHILIBERT, Olivier
Cultivateur, médaille d'or du Mérite agricole

PLAMONDON, Denise
Directrice générale du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue

POISSANT, Me Emile
Ex-bâtonnier du district de Montréal

POUPART, Henri
Fondateur de la revue "Québec, chasse et pêche" et fondateur de la revue "Aviation Québec"

RIDDEZ, Mia
Comédienne, auteur, fondatrice des "Filles d'Ève", membre de la Fondation des Québécois pour le OUI

RIQUÉ, Marcel
Sociologue, professeur à l'Université de Montréal, ex-président de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec

RIVEST, Carmen D.
Cultivatrice

ROCHON, Claude
Président du Mouvement national des Québécois et membre de la Fondation des Québécois pour le OUI

ROCHON, Denise
Vice-présidente de la Fédération des femmes du Québec, présidente du conseil de direction du Service d'entraide des veuves du Québec

ROY, José
Étudiant, Mouvement des étudiants pour le OUI (Québec)

ST-LOUIS, Michel
Président de l'Ordre des denturologistes du Québec

SOUÇY, Thérèse
Religieuse s.s.i.m., Gouverneur de l'organisme développement et paix

THÉRIAULT, Yves
Écrivain et poète

THIBAUT, Fabienne
Chansonnière

TREMBLAY, Robert
Président de la Fédération nationale du commerce (C.S.N.)

VADEBONCOEUR, Pierre
Écrivain, membre de la Fondation des Québécois pour le OUI

VAILLANT, Jeanne d'Arc
Vice-présidente du Conseil du statut de la femme

VIGNEAULT, Gilles
Chanteur-compositeur, poète

VILLENEUVE, Claudette
Femme d'affaires

Le Regroupement national pour le OUI